

Dans bien des pays, l'anglais n'est pas la seule langue de l'air

OTTAWA (PC) — Une enquête effectuée par le représentant de La-belle aux Communes, M. Maurice Dupras, et portant sur la langue d'usage dans les communications aériennes, révèle que 12 des 24 pays recensés font usage de deux langues ou plus, dont l'anglais, tant pour les vols aux instruments (IFR) que pour les vols à vue (VFR).

La même enquête, dont les résultats avaient été communiqués à la réunion du caucus national du Parti libéral fédéral, le 9 juin dernier, démontre par ailleurs que la majorité des pays où l'anglais seul est autorisé sont soit des pays dont la langue nationale est l'anglais, soit d'anciennes colonies britanniques.

Les résultats de cette enquête, qui avaient jusqu'à maintenant été gardés confidentiels, permettent également de conclure que seule la Hollande a renoncé de façon absolue à sa langue nationale pour adopter l'anglais comme langue des communications air-sol. Deux autres pays non anglophones, l'Autriche et l'Allemagne, permettent le recours à l'allemand pour les vols à vue seulement.

Les 12 pays où l'anglais et la

langue nationale sont autorisés tant pour les vols IFR que VFR sont l'Argentine, la Belgique, le Chili, la Colombie, la Finlande, la France, la Grèce, Israël, le Japon, l'Italie, la Norvège et la Suisse. Dans ce dernier pays, on permet même l'usage de trois langues et en Belgique, de quatre.

Les 12 pays qui n'autorisent que l'usage de l'anglais pour les vols IFR sont l'Australie, l'Autriche, la Hollande, Hong Kong, l'Allemagne, l'Irlande, la Grande-Bretagne, les Philippines, le Kenya, Trinidad, la Zambie, et les Samoa occidentales.

Or, six de ces pays sont d'anciennes colonies britanniques qui ont conservé des liens coloniaux avec la Grande-Bretagne et trois autres (Irlande, Australie et Grande-Bretagne) sont des pays essentiellement anglophones.

Dupras

En dépit de ces données, le responsable de l'enquête, M. Dupras, aurait soutenu devant le caucus national de son parti que cette enquête confirmait le bien-fondé des arguments de ceux qui s'opposent, au nom

(Suite à la page A6, 4e col.)



Lord Killanin, président du Comité international olympique.

Ottawa pose un geste dangereux (Killanin)

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, a accusé le gouvernement d'Ottawa d'avoir changé les règles du jeu à la dernière minute dans l'affaire des athlètes de Taiwan et a fait état d'une hypothétique possibilité de boycott des Jeux de Montréal par certaines fédérations sportives internationales.

Le président du CIO, qui prenait la parole lors d'une conférence de presse qui a suivi son arrivée à Montréal, hier, a précisé que les Jeux de la 21^{ème} olympiade n'auraient jamais été accordés à Montréal si l'on avait alors fait état de ces difficultés d'accès pour certaines délégations d'athlètes.

Lord Killanin estime qu'en agissant ainsi Ottawa a pris une décision qui pourrait être fort "dangereuse" non seulement pour les jeux de 1980 à Moscou, mais aussi pour tous les autres jeux.

Accompagné du président du Comité organisateur de Montréal, M. Roger Rousseau, Lord Killanin a tenu à souligner à deux reprises que c'était le Canada et Montréal qui avaient demandé à présenter les jeux et non l'inverse.

A cette époque, en 1970, nous avions interrogé les responsables canadiens et québécois et on nous avait donné l'assurance que tous les Comités olympiques nationaux pourraient entrer au pays sans difficulté, a-t-il précisé en ajoutant qu'il avait en sa possession des lettres du premier ministre québécois du temps Jean-Jacques Bertrand et du ministre fédéral des Affaires extérieures Mitchell Sharp en ce sens.

Lord Killanin a précisé qu'il doit rencontrer aujourd'hui les hauts fonctionnaires canadiens pour tenter de trouver une solution à la polémique soulevée par la décision canadienne de ne pas permettre aux athlètes de la République de Chine (Taiwan) de se présenter sous le drapeau et les couleurs de la Chine.

Selon le président du CIO, il n'appartient pas au Canada ni au Comité olympique de déterminer quel est ou sera l'hymne national d'un pays. Quant au nom que doit porter la délégation d'athlètes aux Jeux olympi-

ques, il est clair selon Lord Killanin qu'elle doit faire mention du pays des participants. Celui de la République de Chine (Taiwan) a déjà été accepté

(Suite à la page A6, 2e col.)

Ottawa prône la formule employée en 1960, à Rome

OTTAWA (PC et Reuter) — Le gouvernement canadien demandera au Comité international olympique d'appliquer la même formule aux athlètes de Taiwan que celle approuvée en 1960, lors des Jeux de Rome, alors que ces derniers avaient participé aux Olympiques en tant que représentants de Taiwan et non en tant que représentants de la République de Chine.

C'est ce qu'a déclaré hier aux Communes, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEwen, expliquant que le CIO devrait ainsi accepter cette formule qui respecte la politique canadienne de reconnaissance de la Chine populaire.

En réponse au député conserva-
(Suite à la page A6, 6e col.)



Le Soleil, Raynald Lavio

Un loup de mer à la retraite

Le capitaine Gérard Côté vient de prendre sa retraite après avoir bouclé durant 43 ans. Il a donc une foule de souvenirs à raconter.

page A-12

Automobilistes, le coût de votre prime d'assurance augmente

page D-1

L'évanouissement élégant est de rigueur

VANCOUVER (d'après UPD) — Le mot d'ordre est donné: les membres des forces armées canadiennes n'ont plus le droit de s'évanouir sans élégance lors de cérémonies officielles.

Les ordres émis aux soldats canadiens spécifient qu'ils seront rapportés s'ils s'évanouissent lors d'une parade.

C'est un député de Vancouver, John Reynolds, qui a dévoilé cet ordre émis aux forces armées canadiennes en Allemagne de l'Ouest.

Selon M. Reynolds, cet ordre dit: "Afin d'éviter de s'évanouir, les soldats devraient avoir un petit déjeuner le matin d'une parade."

"Si le pire arrive et que le soldat doit s'évanouir, ce dernier devrait tomber au sol en contrôlant sa chute. Pour ce faire, le soldat doit effectuer une rotation de 45 degrés, s'asseoir lentement, rouler vers la gauche et garder le contrôle de son arme afin de ne pas se blesser et de ne pas endommager son arme."

"Tout évanouissement fera l'objet d'une enquête par le commandant de section et nous devons aviser que les soldats évanouis qui ne se seront pas conformés aux instructions seront réprimandés", conclut cet ordre.

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-16
Annonces classées	D-6 à D-14
Arts et lettres	A-15 et A-16
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-13
Consommation	A-8
Dans nos régions	A-18
Décès	D-15
Economie-finances	D-1 à D-4
Feuilleton	D-11
Horoscope	D-14
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-10
Page documentaire	A-5
Page olympique	B-5
Patron	D-9
Sport	B-1 à B-4
Télévision	A-14

Aujourd'hui: ensoleillé et chaud.
Aperçu pour demain: généralement ensoleillé, sauf au Lac-Saint-Jean.
Détails à la page A-2

par Guy DUBE

"Au début, je pensais que c'était une farce. J'ai raccroché le téléphone. Mais, une demi-heure plus tard, quand j'ai entendu mon nom dans un enregistrement téléphonique, j'ai vu que c'était sérieux..."

Luc Bordeleau, 28 ans, directeur de la succursale de la Banque royale sise au 3192, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, a vécu, hier, une dure expérience qu'il ne souhaite à aucun autre directeur de banque.

Pendant plus de cinq heures, il a été à la merci des menaces de trois extorqueurs — une femme et deux hommes âgés de 22 et 23 ans — qui exigeaient \$100,000, "sinon sa femme s'en ressentirait toute sa vie".

Mais, grâce à son sang-froid et à ses nerfs d'acier, grâce également à un système de communications codées établi entre les succursales bancaires et la sûreté municipale de Sainte-Foy, les trois présumés auteurs de l'extorsion ont été continuellement suivis par la police et, comme récompense, les trois bandits en herbe — des amateurs qui planifiaient leur coup depuis deux mois, semble-t-il — se sont vu remettre des menottes aux poignets quelques instants à peine après avoir mis la main sur un porte-document qui devait contenir \$100,000.

Suivant les instructions du bureau-chef et de la police, le directeur Luc Bordeleau n'avait apporté que deux liasses de billets marqués, soit quel-



Le Soleil, André Boucher

Au lieu de \$100,000, lors de l'extorsion d'hier, à Sainte-Foy, le directeur de la banque n'a remis que quelque \$500 et... une bonne réserve d'essuie-mains en papier.

(Suite à la page A6, 4e col.)

Grève des infirmiers: il n'y aura pas de loi spéciale

par Roger BELLEFUEILLE

Le gouvernement Bourassa n'entend pas recourir à une loi spéciale pour forcer le retour au travail des infirmiers et infirmières qui dé-

fient les injonctions obtenues contre eux.

C'est le démenti formel émanant hier d'un porte-parole du bureau du ministre de la Fonction publique, M.

Oswald Parent. Interrogé par LE SOLEIL, à ce sujet, ce même porte-parole a fait savoir que cette éventualité n'était aucunement envisagée.

Cette hypothèse circulait cependant hier chez quelques rares députés et hauts fonctionnaires rencontrés dans les corridors plutôt déserts de l'Assemblée nationale dont les travaux ont été

ajournés mercredi dernier.

Jusqu'ici, 17 centres hospitaliers ont obtenu des ordonnances contre des syndicats membres de la Fédération des infirmiers et infirmières

du Québec (FIIQ).

Lors d'un scrutin tenu samedi, les infirmières de 10 de ces hôpitaux ont décidé de défier l'ordre de cour et dès cette semaine, au moins

quatre requêtes pour outrages au tribunal seront inscrites.

Neuf autres établissements ont préféré, jusqu'ici, s'abstenir de recourir aux injon-

tions pour diverses raisons, soit par exemple que les syndicats n'aient pas débrayé, que le retour au travail était déjà prévu ou encore que les services essentiels étaient maintenus.

Les derniers événements laissent entrevoir quelques indices d'un règlement du conflit

MONTREAL (PC) — Le secteur hospitalier a vécu, hier, des événements laissant entrevoir quelques éclaircies dans le ciel sombre qui l'enveloppe depuis déjà plusieurs semaines:

— la reprise des négociations des hier soir entre les infirmières-généralistes soumise à des injonctions non respectées et le gouvernement;

— un mouvement de plus en plus ponctué de retour au

travail d'infirmières: 32 à Charles-Lemoyne, 182 à Sainte-Jeanne d'Arc, une dizaine à Sainte-Justine et quelques-unes à Saint-Luc et présumément dans d'autres hôpitaux.

L'exécutif de l'Alliance des infirmières de Sainte-Jeanne d'Arc a démissionné en bloc, hier, à la suite d'une réunion où 48 syndiquées contre 36 ont voté en faveur du retour au travail, donc du respect à l'ordonnance de la cour. Cette réunion doit cependant être reprise aujourd'hui en

présence cette fois de dirigeants de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), où l'on expliquera par le menu l'enjeu de la lutte, a précisé Diane Parris, porte-parole de la centrale.

C'est le Comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales (CPNAS) qui a invité la FIIQ à reprendre les pourparlers en vue "de trouver une solution intelligente" au conflit qui perdure depuis le 18 juin et paralyse

le fonctionnement de plusieurs hôpitaux, en dépit des ordonnances judiciaires qui enjoignent les gardes-malades d'au moins 17 institutions de santé à reprendre le collier, sous peine de sanctions sévères.

Aujourd'hui et demain, la justice entendra les requêtes d'outrage au tribunal émises par cinq établissements, où les infirmières avaient décidé de passer outre aux injonctions les 22 et 23 juin.

Des infirmières décident d'ignorer des injonctions

MONTREAL (PC) — Les infirmières récalcitrantes ont décidé, en fin de semaine, de faire fi des 17 injonctions émises la semaine dernière contre elles par la Cour supérieure.

Quelque 700 infirmières membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec ont assisté, en fin de semaine, à une réunion spéciale au cours de laquelle

elles ont décidé de poursuivre le débrayage entrepris le 18 juin.

Selon un porte-parole de la FIIQ, Mlle Diane Paré, les infirmières de 10 hôpitaux montréalais frappés d'injonction vendredi soir ont refusé d'obtempérer à l'ordre de la cour dans une proportion de 78 pour cent. Le vote a d'abord été pris à main levée

mais il a été repris secrètement par la suite.

Les infirmières devaient se prononcer sur la proposition suivante: "L'assemblée générale recommande aux sections de l'Alliance des infirmières de Montréal de défier les injonctions, de suivre la recommandation de la Fédération et de poursuivre la grève générale illimitée".



HAUTE FOURRURE
RAFFINÉE, SOBRE
ET ELEGANTE

JEANNE HARRY

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
481 est, rue Saint-Joseph
529-5756

la météo

prévisions



MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce mardi 6 juillet 1976:

Un crête barométrique demeure le facteur dominant dans la plupart des régions au Québec. On prévoit pour les prochains jours du temps ensoleillé et chaud. Une zone frontale s'approchant du nord-ouest de la province pourrait toutefois apporter demain des nuages et des averses dans ces régions.

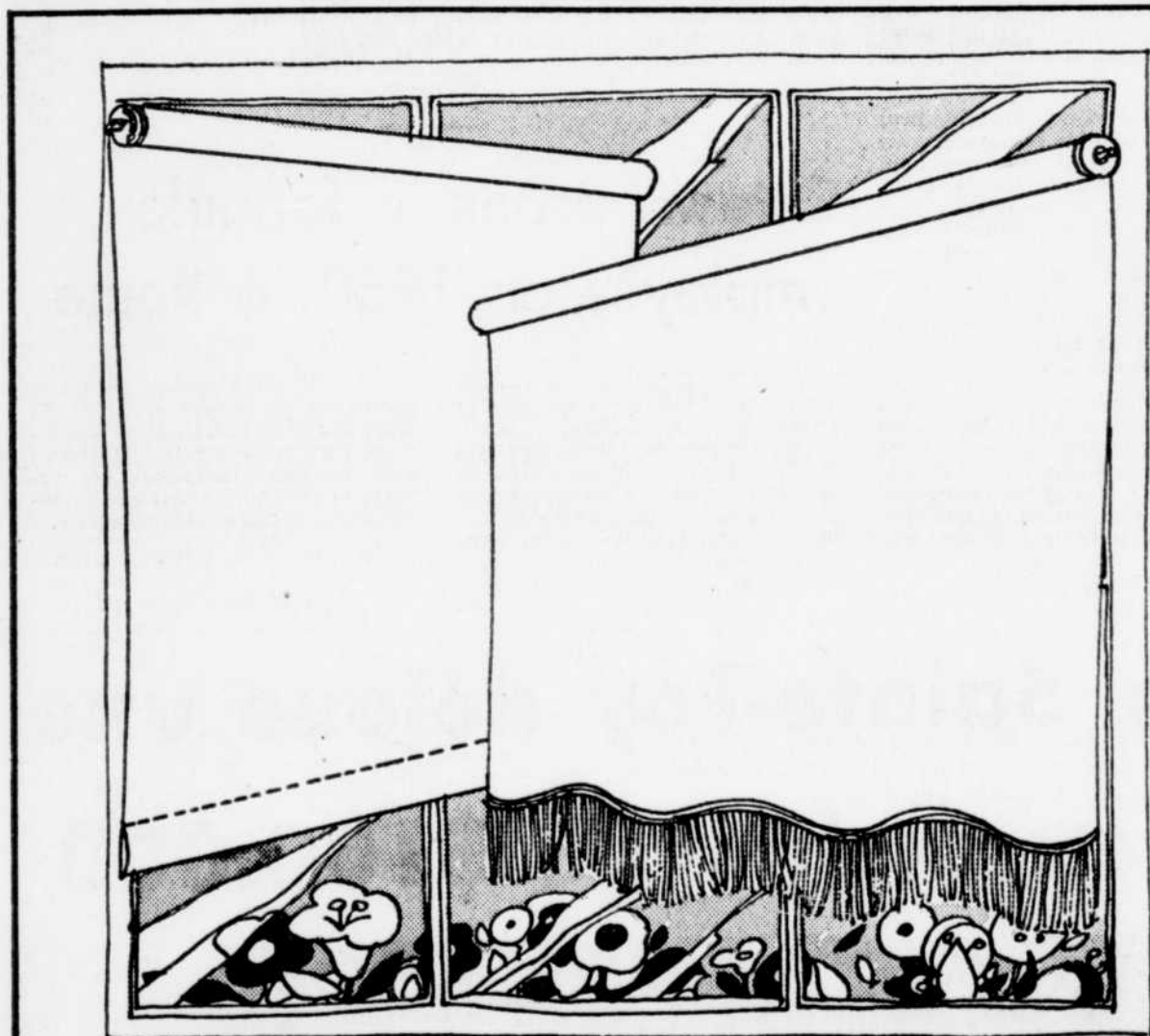
Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est. Aujourd'hui et demain: ensoleillé, chaud et humide. Maximum aujourd'hui et demain: 29 à 31. Minimum cette nuit: 15 à 17.

Régions des Laurentides, de la Haute-Mauricie et du Saguenay-Lac-St-Jean. Aujourd'hui: ensoleillé et chaud. Demain: ensoleillé avec périodes nuageuses et risque d'un orage en fin de journée. Maximum aujourd'hui et demain: 29 à 31. Minimum cette nuit: 13 à 15.

soleil

marée

MERCREDI			MERCREDI		
Lever	Coucher	Durée	Haute	2h50	Haute
3.58	19.41	15.43	Basse	10h40	Basse
					22h45



Confort-fraîcheur à 20% de rabais

Ami-ami avec le soleil
derrière vos stores

Jouez à cache-cache avec le soleil lorsqu'il se fait trop "présent"! Les stores "Supreme" de Haddon Hall sont des plus efficaces! Ils sont en fibre de verre opaque et lavable. Blanc seulement. Fixations comprises. Venez ou téléphonez à 653-9331. (267)

Stores unis		Stores à franges	
prix courant	prix Eaton	prix courant	prix Eaton
27 x 58	9.99	7.99 ch.	14.49
30 x 70	11.99	9.59	12.79
36 x 70	12.49	9.99	13.19
42 x 70	13.99	11.19	15.69
48 x 70	16.99	13.59	17.69
54 x 70	18.99	15.19	20.79
63 x 70	33.99	27.19	31.99
72 x 70	39.99	31.99	37.69

EATON

vente jours d'été

là où qualité et dernières créations s'entendent à merveille



vente de pantalons

sport contemporaine

Des prix vacances pour ces pantalons. Tailles dans la ratine velours ou le coton uni, ils passent l'été en bien des tailles et coloris.

rég. jusqu'à \$25.

16.99



vêtements détente

la Guépière

Indispensables à ce prix. Robes de chambre, combinaisons et robes pour flâner. Décontraction raffinée. Coloris et tailles variés.

rég. jusqu'à \$30.

14.99

vente d'ensembles la contemporaine

Des importations d'Italie à prix vraiment irrésistibles. En deux ou trois pièces, ces ensembles sont bouclés en lin et acrylique. Choix de tailles et couleurs.

rég. jusqu'à \$85.

19.95

vente de chemisiers la contemporaine

De notre collection la contemporaine, des blouses et chemisiers coupés de fraîcheur dans le coton et le voile. Fleurs, rayures et teintes unies.

rég. jusqu'à \$25.

9.99

vente d'accessoires

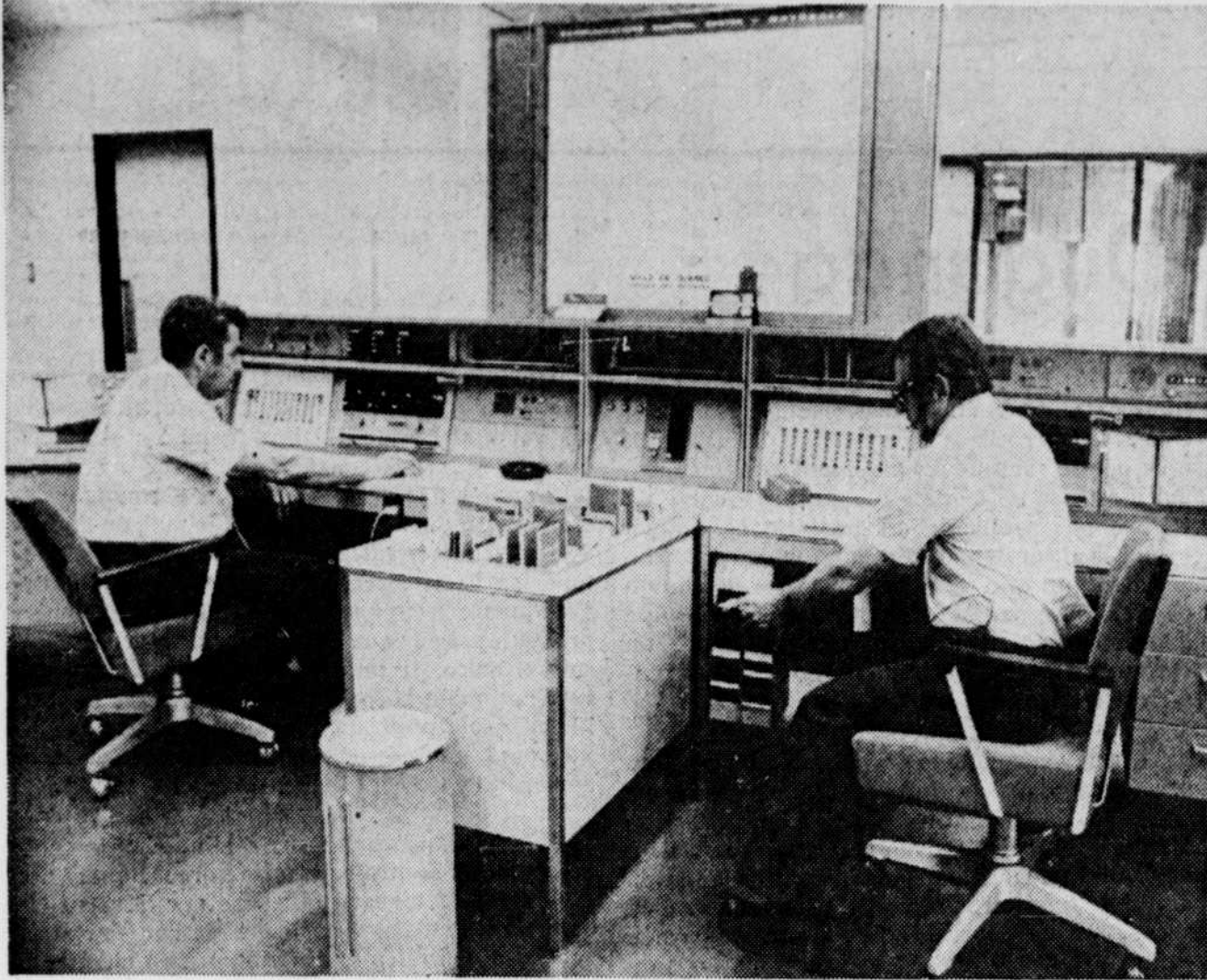
foulards, châles, chapeaux, bijoux, sacs

Sont de la fête: foulards et triangles en soie ou fillet. Châles crochétés en coton et acrylique. Des chapeaux de paille, de coton. Chaines, sautoirs et bracelets. Sacs sport ou élégants en cuir, popeline, toile et vinyle.

réduction jusqu'à

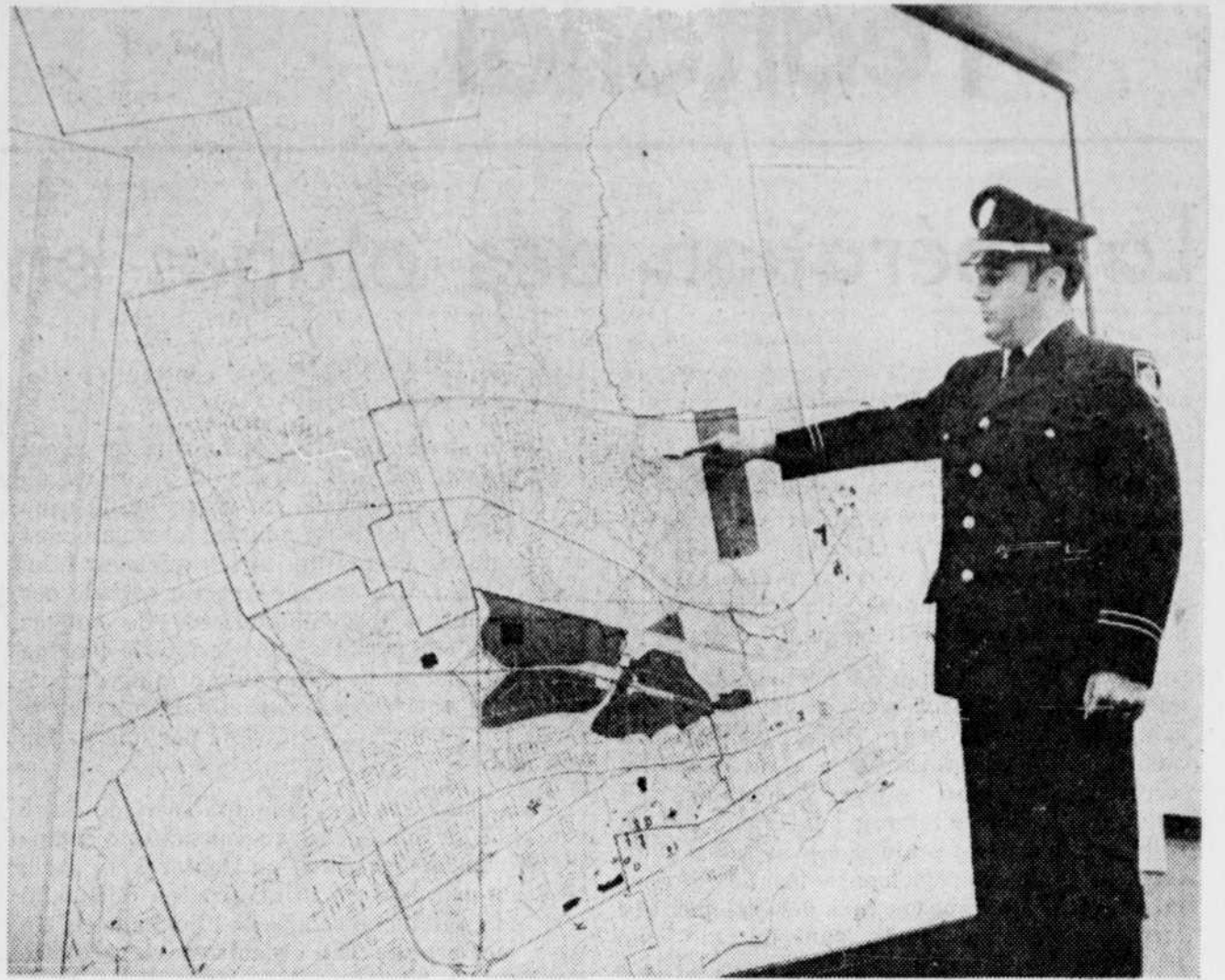
50%

simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy



Le Soleil, Roland Marcoux

Constantement en alerte, MM. Robert Lemieux et Paul Brousseau ont le feu dans les oreilles et la solution au bout des doigts. A l'aide d'un écouteur portatif et de centaines de petites touches, ils véhiculent les communications entre le public, les 12 casernes de pompiers et les centaines de camions nécessaires pour attaquer tout feu dans un délai de trois minutes.



Le Soleil, Roland Marcoux

M. Jean Turgeon, chef-inspecteur du service de la prévention des incendies, nous montre ici quelques secteurs où des mesures correctives s'imposent, afin de réduire le nombre de sinistres.

Trois minutes après l'appel, les pompiers sont rendus sur les lieux de l'incendie

par François MARQUIS

Si le feu éclate chez vous, à Québec, vous communiquerez nécessairement avec le centre des télécommunications du service des incendies. Grâce à un équipement des plus modernes, votre domicile sera repéré sur une des nombreuses cartes microfilmées de la ville, en quelques secondes.

Sur un écran lumineux, le contrôleur lira la liste du nombre de camions, de boyaux, d'échelles, etc... qui sont requis pour combattre le feu chez vous. S'il s'agit d'un bureau, on notera aussi la présence, par exemple, d'un ordinateur ou de tout objet précieux, requérant une protection spéciale contre l'eau ou la fumée.

Ca bouge

Pendant ce temps, les camions sont déjà partis et le chef de lutte reçoit les détails par radio. En moins de trois minutes, en moyenne, les pompiers

seront à votre porte. Ces minutes, qui vous sembleront une éternité, représentent le temps le plus court que la science actuelle permet de réaliser.

Le service des télécommunications, à Québec, a été inauguré en décembre 1972, au 140 rue St-Jean. Il est unique au Canada, car son équipement technique n'a pas d'égal au pays. Même à Boston, selon les employés du service, "ils utilisent le système que nous avons avant".

Poursuites

Certaines personnes entreprennent des procédures contre le service des incendies, alléguant que les pompiers ont mis 15 ou 30 minutes à arriver chez eux. Il s'agit habituellement de gens dont la notion du temps est distordue par l'émotion.

Pour régler le problème, le service enregistre sur une bande minuite toutes ses conversations avec le public et les pompiers. Il est donc possible

d'établir par la suite, à la seconde près, l'heure de l'appel reçu et celle de l'arrivée des pompiers sur les lieux. Les bandes d'enregistrement sont de 24 heures et on les conserve pendant 400 jours.

La prévention

Pour lutter efficacement contre l'incendie, il faut un inventaire permanent du patrimoine immobilier de la ville. Ce travail relève du service de la prévention, qui doit effectuer une inspection continue des bâtiments, ainsi qu'une détection des dangers de feu présents et futurs. Le service détermine la catégorie des dangers de feu, ainsi que les mesures correctives qui s'imposent.

Les huit inspecteurs préventionnistes, sous la supervision du chef-inspecteur Jean Turgeon, vont visiter en priorité tous les commerces, au cours des prochains mois. Ils inspecteront aussi quelque 10,000 foyers domiciliaires, au cours de l'été.



Le Soleil, Roland Marcoux

Cette bobine minuite de 24 heures enregistre toutes les communications du service des incendies avec le public et les combattants. Avec ça, plus de blagues!

Grâce au nouvel équipement, les pompiers peuvent combattre les flammes avec plus d'efficacité, en arrivant sur les lieux avant que l'incendie prenne de l'ampleur.

LIQUIDATION DE LINGERIE D'ETE

de 0 à 6 ans X

40% DE REDUCTION SUR

COSTUMES DE BAIN
BARBOTEUSES
PYJAMAS
ROBES

HABITS
SALOPETTES
PANTALONS
GILETS, ETC.

LE PETIT PATACHOU

1195, 1re Avenue, Limoilou, Qué.

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans
Minimum \$500

10 1/4%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

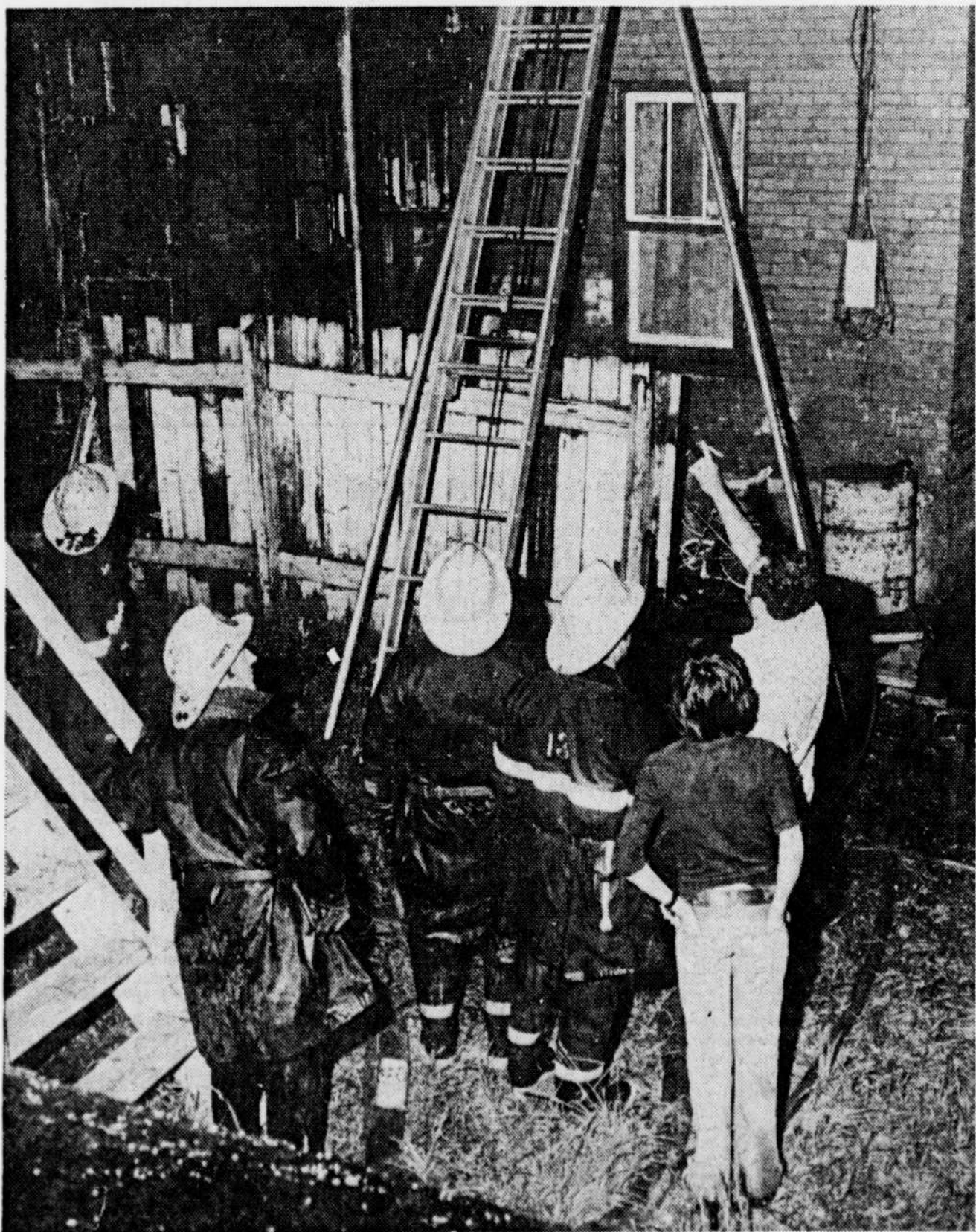
10 1/2%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (Mme L. Brulotte)
Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon,
Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock,
Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



Le Soleil, Jean Vallières

La libération des otages en Ouganda

C'est par une opération déterminée et éclatante qu'un commando israélien a finalement répondu à l'ultimatum des terroristes palestiniens qui détenaient encore, depuis une semaine, 105 otages à l'aéroport d'Entebbe en Ouganda. Négocier avec le terrorisme, où qu'il soit, équivaut à céder à son chantage. Israël qui, de tous les pays, est celui qui doit le plus régulièrement affronter ce genre de violence est aussi celui qui consent le moins à y céder.

A cet égard, l'action de commandos survenue en Ouganda, pour peu contumière qu'elle soit, représente le genre de réponse la plus audacieuse à ces ultimatus: c'est le contre-terrorisme tactique, soigneusement mis au point, qui frappe le terrorisme. Il faudrait s'en réjouir si c'était le prélude à la mise au point internationale des règlements visant à éliminer la piraterie aérienne ou plus généralement le terrorisme international. Mais on sait que l'adoption de tels règlements efficaces tarde à voir le jour entre les nations.

Dans l'immédiat, l'initiative déterminée des commandos israéliens met fin à la semaine d'angoisse de la centaine d'otages, à majorité israélienne, détenus par les terroristes. A mesure que la date limite de l'exécution des otages approchait, 11 heures le 4 juillet, il importait de tenter un ultime effort pour leur sauver la vie. Cette fois Israël avait manifesté des velléités de négociation. Étaient-elles réelles ou feintes? De toute manière, ayant le choix entre divers scénarios, Israël, dans le plus grand secret, résolut finalement de s'engager résolument dans la libération par la force des

otages vivant sous la menace constante également de la force.

Le bilan de l'opération est positif en ce qui concerne la vie des otages et le refus du chantage au terrorisme. En revanche, le coup israélien soulève des problèmes internationaux en ce qui concerne plus spécifiquement l'Ouganda, qui a dû payer une partie notable des dégâts: un nombre indéterminé de soldats ougandais ont été tués dans le feu de l'action des commandos, au moins une dizaine d'appareils, Mig soviétiques, ont été détruits et le territoire ougandais a été violé par une nation étrangère.

La question ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre au cours des prochains jours, comme on peut s'en douter à la seule réaction des pays de l'Organisation de l'unité africaine, réunis au sommet à l'île Maurice. Un pays membre de cet organisme vient d'être l'objet de la violation de ses frontières nationales et le président Amine, de l'Ouganda, a demandé la convocation immédiate du Conseil de sécurité des Nations unies.

Il y a là une arme à double tranchant. Le président Amine a accueilli les terroristes chez lui. Ses soldats ont poussé la bonne volonté à relayer les terroristes, à l'aéroport d'Entebbe dans la surveillance des otages. A la liste des détenus palestiniens dont on voulait troquer la libération contre la vie des otages, ont été ajoutés les noms de cinq Africains détenus à la suite de la tentative d'assassinat du président du Kenya, en très mauvais terme, avec le président Amine.

De là à démontrer que le président Idi Amine Dada a été abusivement accueillant envers les terroristes il n'y a qu'un pas. D'autant plus que le racisme du président de l'Ouganda, qui n'est pas un modèle d'équilibre mental, ne s'étend pas seulement aux Asiatiques, qu'il a expulsés littéralement du pays, mais débouche aussi sur un anti-sémitisme notoire. Lorsqu'un pays collabore aussi étroitement avec un groupe de terrorisme, il ne peut que s'attendre en retour à être victime d'actions contre-terroristes.

Il s'agit néanmoins dans le présent cas d'un précédent dans la lutte contre la piraterie aérienne. En mettant les choses au pire, l'action d'Israël pourrait équivoir à un casus belli à l'endroit de l'Ouganda, puisqu'il y a eu violation de son territoire national. Mais la même accusation ne pourrait-elle pas être retournée contre l'Ouganda, s'il était prouvé qu'il y a eu complicité de ce pays avec les terroristes?

Au plan des relations entre Etats, en Afrique même, la collaboration apportée par le Kenya à l'opération de commandos israéliens indique les mauvaises relations qui peuvent exister entre ce pays et l'Ouganda, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu de la personnalité discutable du président Amine. N'empêche que les relations entre les pays de l'OUA en général et Israël sont susceptibles de s'envenimer. Il en sera de même entre les divers groupes palestiniens et Israël, les terroristes prétendant agir selon les instructions du Front de libération palestinien.

Depuis 1956, notamment, la piraterie aérienne n'a cessé de se multiplier au point de devenir un véritable fléau. Malgré cela, on n'a pas encore réussi à mettre au point un plan international les règlements qui permettraient sinon d'éliminer complètement le mal, du moins de le circonscrire. Il s'impose, entre autres, que tous les Etats s'accordent pour ne collaborer avec aucun groupe terroriste qui leur demande protection. Pour que ce règlement international soit efficace, il faudrait que la communauté internationale recoure à des sanctions contre l'Etat récalcitrant, qu'elle suspende, par exemple, pour une période déterminée les services aériens dirigés vers le contrevenant.

Faute d'unanimité sur quelque règlement de ce genre, la piraterie aérienne continuera de sévir avec la menace qui pèse sur la sécurité dans la circulation aérienne et sur tous les Etats, susceptibles d'être victimes de chantage un jour ou l'autre. Plus généralement c'est de la violence, sous toutes ses formes, qu'il s'agit. Cette violence a reçu une promotion psychologique au vingtième siècle.

On l'habille de tous les noms, on la recouvre de tous les absolus et ce sont les innocents qui en deviennent les premières victimes. La communauté internationale en subira de profondes atteintes, si elle ne manifeste pas clairement la volonté d'y mettre fin par des accords précis liant tous les Etats dans la lutte contre le terrorisme. La piraterie aérienne requiert une action prioritaire.

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Politique laitière fédérale

Honorable Pierre E. Trudeau
Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario
Monsieur le premier ministre,

Votre politique laitière fédérale créera un impact économique peu prometteur pour l'année laitière 1976-77.

Quant à nous, producteurs de lait, de se voir dans l'obligation de réduire notre production de 15 à 20 pour cent, en moyenne, et par conséquent être des producteurs moins efficaces et de voir notre revenu diminué. Cela nous déconcentre énormément face aux problèmes des pays sous-développés et de la faim qui sévit dans le monde.

Nous savons que le lait en poudre, n'est pas très bien toléré dans le Tiers-Monde à cause du manque d'eau potable. Les fromages à conservation facile ou le lait U.H.T. et les viandes en conserve seraient des moyens d'aider ces malheureux tout en utilisant nos surplus.

Dans une des régions les plus touchées au sud de St-Hyacinthe soit les syndicats de Venise et Pré-Vert, comprenant neuf paroisses, une initiative de plus a été prise. Quelque 250 personnes se sont réunies: elles se sont nommées, en dehors des dirigeants actuels de la fédération et des syndicats, deux délégués par paroisse.

Ce comité spécial s'adressant aux dirigeants du Syndicat des producteurs de lait de St-Hyacinthe et aux membres présents de la fédération leur fit l'exposé suivant:

"Mandatés par au moins 110 producteurs qui totalisent une pénalité de quelque \$200.000.00 réunis à Sabrevois le 23 juin 1976 nous venons ce soir vous exposer clairement la situation la plus tragique jamais vécue par les producteurs de lait.

Les producteurs de lait nous obligent donc à vous rencontrer pour vous faire part de décisions prises face à une telle situation. Il a été proposé unanimement par le comité spécial:

A) N'acceptant aucune rétroactivité nous demandons à la fédération de rembourser au complet la pénalité de \$8.60 le cent livres de lait depuis le 1er avril jusqu'au 15 juin 1976 date d'émission des certificats de quota des producteurs.

B) Nous demandons que la pénalité n'entre en vigueur que trente jours après l'émission du certificat de quota.

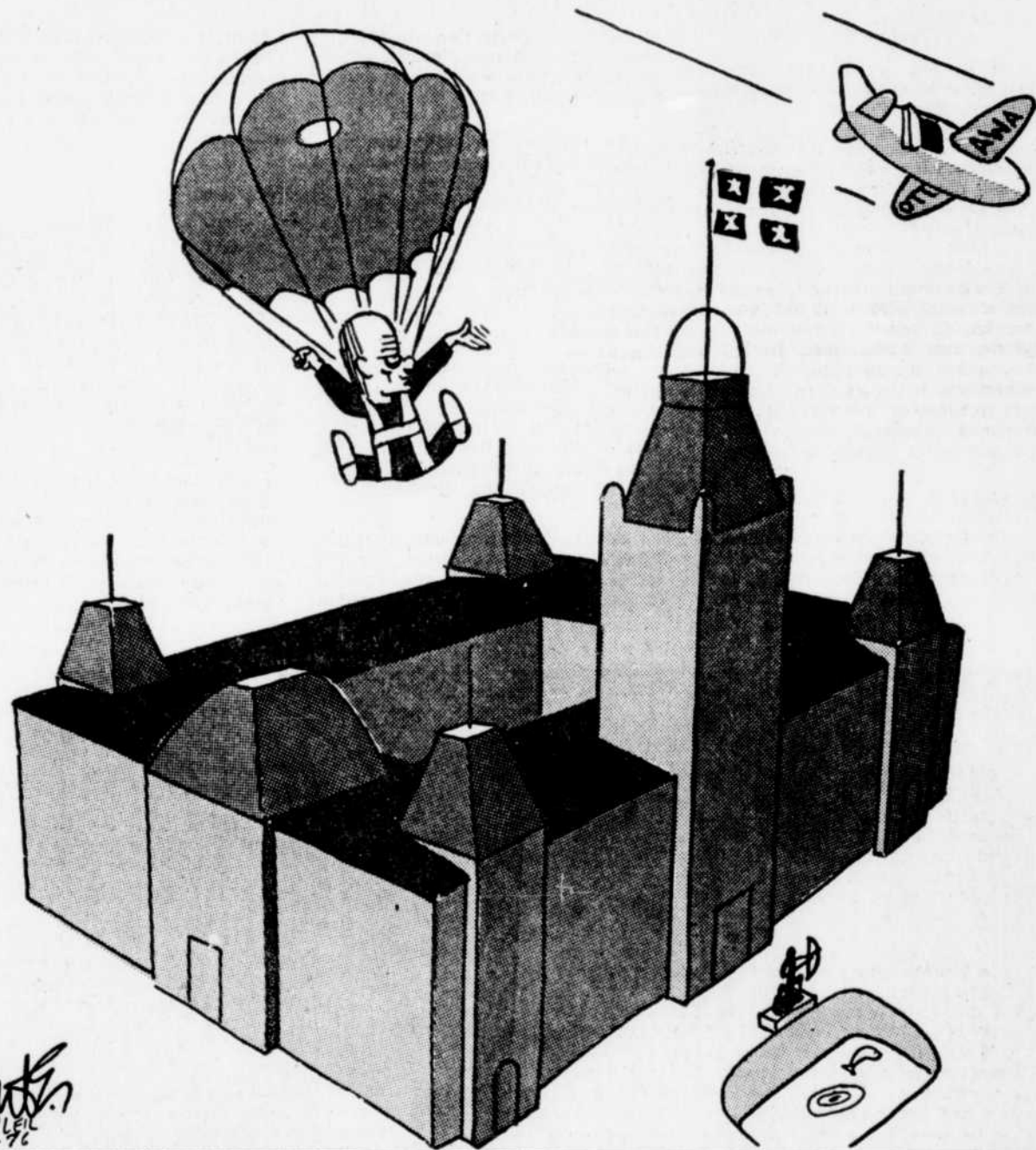
C) Considérant le fait que la pénalité est plus haute que la valeur du produit, nous demandons que la pénalité soit réduite pour le reste de l'année laitière à compter du 15 juillet 1976.

Sur une période de deux mois, 5.5 millions ou 25% sont retenus pour pénalité HORS QUOTA. Dans seulement neuf paroisses de notre région quelque 350 producteurs ont une pénalité HORS QUOTA d'environ \$600.000.00. Perte de revenu de \$3.600.000.00 pour l'année en cours. Perte de revenu occasionnée soit par la pénalité soit par une baisse de production obligatoire pour éviter la pénalité. Ceci veut dire un manque à gagner brut d'environ \$10.000.00 par ferme pour l'année en cours.

Les agriculteurs ne peuvent comprendre pourquoi les autorités ont mis tant de pressions sur la productivité et l'efficacité des entreprises agricoles. On nous tenait responsables de nourrir la société d'une façon adéquate. Les prêteurs nous offraient plus que demandé dans nombre de cas. Du jour au lendemain les crédits sont restreints. Les dettes sont là! Les revenus sont coupés. Monsieur le premier ministre pourquoi les producteurs sont-ils les seuls à diminuer leurs revenus au Canada?

Bien à vous,

Comité spécial de producteurs
de lait de Venise et Pré-vert
Bernard Reid, président
Claude Langlois, vice-président
Richard Lamarre, secrétaire



A propos du recensement

M. le rédacteur en chef,

Depuis le 1er juin 1976, les résidents permanents et temporaires, tant canadiens qu'étrangers, de localité urbaine ou rurale, étaient sollicités à répondre aux divers renseignements d'un questionnaire provenant de Statistique Canada.

Cependant, avouons-le franchement, la tenue de ce dénombrement de la population canadienne a exigé beaucoup d'effort et de courage de la part de quelques milliers d'agents du recensement, de plusieurs commissaires, etc. etc., parce que plusieurs ménages pensaient déjà se reposer sur leurs lauriers, c'est-à-dire, c'était le chalet pour d'aucuns, pour d'autres, c'était le voyage, et pour certains, c'était l'entêtement à ne pas y répondre.

Combien d'appels téléphoniques ont été acheminés et combien de visites à domicile de la part d'agents du recensement se sont avérées inutiles.

Cela, ça coûte très cher et à qui la faute, si ce n'est de la nôtre? L'indifférence, l'indiscipline, l'entêtement, parfois même la peur d'être dérangé dans nos habitudes, tout cela pour s'apercevoir que chez nous, la méthode de recenser les habitants qui deviennent de plus en plus hostiles, est à repenser.

Je conseillerais donc aux promoteurs du futur recensement décennal qui aura lieu dans cinq (5) ans, d'y apporter les correctifs valables. Pour ma part, de toute urgence, je verrais un changement de date donnée pour le dénombrement de la population. Je

croisais que le 1er mars ou le 1er octobre d'une année donnée de recensement causerait moins de difficultés aux agents du recensement. Ces deux dates avancées seraient, à mon avis, préférables à la date du 1er juin. La population reste à la maison lorsqu'il fait froid au dehors, les journées étant plus courtes également. Ainsi, il y aurait plus de facilités à vouloir communiquer avec les recensés.

Comme conclusion, le pays économiserait temps et argent, et le recensement ne s'en porterait que mieux, car, me faut-il l'avouer, si nous voulons passer au travers du prochain dénombrement de population qui aura lieu dans cinq (5) ans, soit en 1981, vous perdrez un temps précieux si vous choisissez à nouveau la date du 1er juin comme date donnée de recensement. Ne faites pas exécuter le travail du dénombrement en juin, vous perdrez sans aucun doute le puits de la population comme nous l'avons connu récemment et je suis convaincu qu'une partie de la population, si minime soit-elle, n'a pas encore été recensée. Avis aux intéressés car, il vaut mieux prévenir que guérir. A ceux qui ne sont pas encore recensés, je les invite à aider leurs voisins en s'inscrivant dans les plus brefs délais possibles.

Merci à l'avance de votre bienveillante attention.

Dollard Wiseman
Québec, Qué.

L'Union nationale en marche

M. le rédacteur en chef,

Le 23 mai 1976, l'Union nationale, encore vivante grâce au souffle générateur que lui avait insufflé Maurice Bellemare, s'est donnée avec Rodrigue Biron, un chef permanent. Elu au premier tour de scrutin par une impressionnante majorité, éliminant ainsi le jeu des alliances toujours dangereuses pour l'unité d'un parti, le nouveau chef a effectué un pas de départ prometteur.

Rodrigue Biron est un homme d'exécution. Pour lui, "un pas doit toujours être suivi par d'autres pas". Aussi, la convocation du Conseil national du parti n'a pas tardé et le 19 juin, l'Union nationale a procédé à l'élection de son nouveau conseil exécutif national, dont la présidence a été confiée à Me Michel Côté, homme dynamique qui a déjà donné des preuves tangibles de son efficacité.

Une lourde tâche incombe maintenant à ce conseil exécutif, soit celle de préciser les grandes politiques du parti, en vue du congrès d'orientation de l'automne et aussi de poser des jalons pour une restructuration de certaines associations de comté, afin d'assurer une vitalité toujours croissante à l'Union nationale.

Je voudrais ici attirer l'attention sur les associations de comté qui sont en quelque sorte la pierre angulaire de l'organisation du parti.

Pour être efficace, une association de comté doit dépasser le stade embryonnaire. Après avoir clairement défini son rôle, elle doit s'efforcer de cerner les problèmes propres à son comté et tracer des lignes d'action susceptibles de déboucher sur des réalisations concrètes.

Il y a aussi le recrutement de nouveaux membres qui doit être une préoccupation constante de toute association de comté dynamique. Pour réussir ce recrutement, il s'agira dans certains cas, de débayer tout simplement un terrain encombré de préjugés, tandis que pour d'autres, il suffira de raffermir certaines convictions qui n'avaient été que mises en veilleuse.

Dans le contexte actuel, comment ne pas envisager aussi l'éventualité d'élections générales précipitées? Il faut donc trouver un candidat susceptible de faire une lutte compétitive et de gagner le comté en propageant le message de l'Union nationale.

Des militants dévoués et disponibles, une ligne d'action précise et adaptée aux besoins du comté, un recrutement vigilant de nouveaux membres et la recherche d'un candidat représentatif, voilà, à mon avis, les critères indispensables d'une association de comté efficace. Avec 110 associations de cette qualité, l'Union nationale atteindra l'objectif qu'elle

s'est fixé, soit de donner au Québec un gouvernement humain, à la mesure des aspirations de tous les Québécois.

L'Union nationale s'est engagée dans une marche ascendante dont chaque pas marque une étape importante. En voici le cheminement:

Un pas de départ viable: un chef jeune, sincère, dynamique, capable de décision et de leadership.

Un pas en avant: un conseil exécutif national disponible, dévoué et compétent.

Un pas d'assurance: des associations de comté bien structurées et enthousiastes, face à une aventure difficile, mais réalisable.

Un pas de plus: un candidat valable et vraiment représentatif dans chacun des 110 comtés, et enfin

Le pas victorieux: un gouvernement Union nationale majoritaire au soir des prochaines élections générales, et en conséquence:

— stabilité pour le Québec
— sécurité et fierté pour les Québécois

Madeleine Barrette
Vice-présidente
Union nationale
Comité de Chauvin

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

La mousse du bicentenaire

par Yvette Laudy

Bleu, blanc, rouge sont les couleurs du coeur, les couleurs de l'année 1976 aux USA. Ce sont aussi les couleurs de peintures, de fleurs, de tissus, les plus vendues de l'année. On les retrouve sur des radars, des silos, des voitures de police ou de métro, sur des façades et sur des places publiques. La bannière étoilée fait recette et aux yeux de beaucoup d'Américains l'exploitation commerciale du bicentenaire va trop loin. "Va pour les médailles, les reproductions de la 'Pennsylvania Gazette' ou les cuillères, disent-ils, mais pour un objet-souvenir éducatif ou simplement intéressant, quel déluge de vulgarité!"

Ils n'ont pas tort. Dans le Michigan, un fabricant a lancé des sacs-poubelles aux couleurs du bicentenaire ornés d'une statue de la liberté. Un des plus importants producteurs de crème glacée a créé les parfums du bicentenaire: vanille-Mayflower, chocolat-Franklin, framboise-Liberty Bell, Pistache-Minutemen.

Ailleurs, un "Funeral Home" dynamique lance le cercueil spécial bicentenaire, rouge, blanc, bleu, avec rayures et étoiles. Un magasin de Boston propose des sièges de W.C. aux couleurs nationales. Un fabricant de décalcomanies vend un kit complet permettant de transformer sa voiture ou sa caravane en symbole roulant du bicentenaire. Et il y a le torrent des chopes, des casseroles, des bougies, des savons, des stylos, des coussins, des serviettes de plage, des T-shirts, des appliques (qu'on coud sur les pantalons), des maillots de bain, bref des milliers d'objets courants accommodés à la sauce du bicentenaire. Même les ours en peluche sont tricolores et chantent des airs patriotiques. C'est une véritable épidémie et elle frappe les pauvres comme les riches. Les mêmes cloches de la liberté, les mêmes statuettes de George Washington, les mêmes reproductions de Mayflower se retrouvent en plastique dans les supermarchés et en or et brillants chez les grands bijoutiers.

L'escroquerie

Parfois l'escroquerie côtoie le mauvais goût. Une annonce parue dans les journaux du Connecticut offrait 13 cm2 de terre "historique" pour deux dollars. Plus grave: les reliques "authentiques" de la révolution déferlent sur le marché de l'antiquité ou du bric-à-brac. Le nombre de sabres "antiques" mis en vente donne à penser que les deux armées devaient être sérieusement suréquipées. Ils se vendent néanmoins entre \$400 et \$2.000. Les médailles que les officiers portaient au cou avec la mention de leur grade, font fureur. Mais ici les contrefaçons — fabriquées en Caroline du Sud — son aisément identifiables: croyant faire plus vrai, les faussaires les ont gravées des 13 étoiles... symbole qui n'existait pas encore à l'époque.

En 1876, pour le centenaire, des artisans avaient confectionné de nombreuses reproductions en verre de la cloche de la liberté. Aujourd'hui, centaines à leur tour, elles sont très recherchées, mais il est bien difficile de séparer les vraies des fausses "anciennes".

Les verres à boire de "style 1776" sont présentés comme d'époque par quelques marchands sans scrupules. Quelques centaines de dollars font la différence...

L'American Revolutionary Bicentennial Administration (ARBA) n'a rien fait pour endiguer le flot de commercialisation. Au contraire, elle a vendu à 77 fabricants le droit d'utiliser le symbole étoilé du bicentenaire qu'on retrouve par conséquent sur une foule de produits, depuis les biscuits et les hot-dogs jusqu'aux disques en passant par... les perruques.

Le bicentenaire a aussi été un stimulant pour une activité déjà trop florissante en temps normal pour le goût des féministes l'élection de l'une ou l'autre "miss" et les "miss bicentennial" qui peuvent avoir de 4 à 60 ans, ne se comptent plus! Les plus véhéments détracteurs de la commercialisation de l'anniversaire de la révolution, la "People's Bicentennial Commission", une organisation radicale, a décerné chaque mois un oscar du mauvais goût aux réalisations les plus douteuses et, en l'occurrence, l'oscar était... un "tory".

Aux critiques, l'ARBA répond que l'exploitation commerciale n'est qu'un aspect du bicentenaire. Et c'est, dit-elle, un tribut à la libre entreprise qui, elle aussi, fait partie du patrimoine américain et elle met l'accent sur d'autres contributions du secteur privé qui ne laissent pas d'être impressionnantes. Les grandes sociétés ont dépensé plus de 50 millions de dollars pour promouvoir le bicentenaire au plan historique et culturel: émissions de télévision, encouragement aux artistes dont elles sont devenues les mécènes modernes, expositions, restaurations, reconstitutions historiques, etc... Elles dépensent certainement encore des milliers de dollars dans le même esprit.

Le toc et le kitsch, s'ils blessent parfois le goût, ne sont heureusement pas obligatoires: nul n'est forcé de boire dans une chope bleu, blanc, rouge, ni d'avoir son appartement peint d'étoiles et de rayures, ou d'acheter le buste en plastique de George Washington. Après tout, ils ne sont peut-être que la mousse de la liberté...

(Collaboration spéciale)

document

En proposant la reconnaissance officielle de l'Association des gens de l'air comme entité légale de négociation, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark cherche fébrilement le "compromis" politique acceptable pour l'opinion publique francophone et anglophone. Ce faisant, il n'est pas sans ouvrir la porte plus grande encore au "séparatisme" dans les syndicats canadiens, solution déjà retenue par plusieurs groupes de pression mal à leur aise dans une structure de représentation pan-canadienne. M. Léon Dion a été un des premiers à soulever cet aspect du problème au cours d'une conférence de presse tenue la semaine dernière à Québec, peu après sa participation aux pourparlers entre Ottawa et les gens de l'air du Québec.

Nous publions aujourd'hui la dernière partie de son argumentation axée sur la "capitulation" du gouvernement Trudeau dans l'implantation du bilinguisme dans les communications air-sol en territoire québécois.

par Léon Dion

Le "séparatisme" des syndicats canadiens...

... Pour qu'un gouvernement qu'on dit arrogant en arrive à la suite d'une épreuve de force à ce qui apparaît être une capitulation sans honneur, il aura fallu un ensemble de conditions très spéciales. Il faudra un long temps de recul pour être en mesure de reconstituer la trame des événements. Néanmoins, certains aspects percent à travers les actions et les déclarations des acteurs en présence:

Le schisme dans les syndicats canadiens

1) La CALPA et la CATCA constituent deux associations représentant les pilotes et les contrôleurs canadiens anglophones et francophones. Ces derniers qui représentent environ 11 à 15 p.c. de l'ensemble des membres n'ont pas eu à se plaindre, en tant que groupe des positions prises dans le passé par leur association. Pilotes et contrôleurs n'ont pas eu par la nature même de leur profession et des conditions de son exercice à être agressifs politiquement et autrement. Il a fallu que se pose la question de l'usage facultatif du français dans les communications air-sol au Québec pour qu'éclate la division menant à un clivage linguistique selon des modalités et des effets que des crises semblables dans d'autres associations nous ont déjà rendus familiers. A la suite des pénibles péripéties de ces derniers temps, la situation au sein de ces associations s'est dégradée au point où pilotes et contrôleurs francophones, déjà regroupés dans une organisation bona fide appelée Association des gens de l'air du Québec, demandent une propre accréditation syndicale distincte, ce qui signifie non seulement la scission des associations canadiennes en deux groupes linguistiques, mais encore la séparation du Canada en deux territoires distincts d'une part le reste du pays et d'autre part le Québec. L'éclatement des Jeunes chambres de commerce et y a plus de dix ans a tracé la voie à ce genre de "séparatisme" sociologique qui nous est depuis lors devenu familier).

Comment expliquer cette incompréhension de la position francophone de la part de la majorité anglophone? Par le fanatisme sans doute oui. Mais n'y aurait-il pas également la crainte de voir s'étendre graduellement le bilinguisme dans les communications aériennes à travers tout le pays si on le concède au Québec?

2) La détérioration des relations internes au sein de la CALPA et de la CATCA fut et demeure une source d'embarras majeurs pour le gouvernement canadien.

Les représentants du gouvernement canadien doivent en effet continuer à traiter avec les associations accréditées. Il ne peut pas reconnaître officiellement l'Association des gens de l'air qui n'a pas d'existence légale et traiter avec elle comme il traite avec la CALPA et la CATCA.

Dans le prolongement de ce fait, les représentants du gouvernement canadien n'ont pas d'autre choix que de partir du postulat que les associations canadiennes parlent au nom de tous leurs membres et qu'elles sont en mesure de lier tous leurs membres. C'est ainsi par exemple que les amendes que les associations pourraient avoir à verser par suite de leur grève illégale pour protester contre la politique fédérale en matière de communications aériennes sur le plan du bilinguisme, seront payées tout autant par les francophones que par les anglophones.

C'est également cette situation interne au sein des associations canadiennes qui explique les rencontres qu'il y a eu entre les représentants du gouvernement fédéral et les dirigeants de l'Association des gens de l'air du Québec. La rencontre de la nuit de lundi à mardi s'explique également de la sorte.

Il s'agit ex post facto d'informer les associations des gens de l'air de la nature et de la portée des ententes survenues entre le gouvernement fédéral et la CALPA et la CATCA, et en même temps d'obtenir leur acceptation de ces ententes... même si elles paraissent dirigées contre eux.



Léon Dion, politologue de l'université Laval.

Un acquis positif de la rencontre de lundi fut précisément que les membres du gouvernement et les fonctionnaires présents ont pu comprendre beaucoup mieux la portée sociologique du conflit à l'intérieur des associations nationales, et par ricochet le besoin pour eux d'impliquer dorénavant plus directement l'Association des gens de l'air dans les tractations elles-mêmes et non pas "condescendre" avec beaucoup de bonne volonté, il faut en convenir, à les informer après coup.

Les langues officielles: échec et mat

3) Il apparaît que la ligne de conduite du gouvernement fédéral, dans ses relations avec les deux associations que ses dirigeants considèrent eux-mêmes comme fautive, fut dictée par la peur des réactions de voir la majorité anglophone du pays se retourner contre la politique émanant de l'application graduelle de la loi des langues officielles.

Le litige en cours tire une bonne partie de son importance du fait qu'il vise directement la loi sur les langues officielles sur l'application de laquelle le gouvernement fédéral met son existence en jeu. La loi sur les langues officielles ne prévoit aucune exception.

Il apparaît ridicule qu'au Québec, dont le gouvernement par la loi 22 a adopté le français comme langue officielle, le gouvernement fédéral dans un secteur important d'activité qui relève de sa juridiction soit placé dans l'impossibilité d'étendre le bilinguisme c'est-à-dire de permettre à un groupe particulier de personnes de parler français si elles le désirent. Cette obligation de parler anglais s'applique présentement à tous les pilotes professionnels ou privés au Québec y compris ceux du gouvernement, du moment qu'ils doivent se servir de leurs appareils techniques pour atterrir. (Dans six aéroports, il est maintenant possible de recourir au français pour les vols à vue).

L'enjeu

Il serait injuste de mettre en doute la sincérité du gouvernement fédéral quand il affirme vouloir implanter le bilinguisme dans les communications aériennes sur le territoire du Québec. L'implantation de sa politique dans d'autres secteurs rencontre des obstacles (v.g. les rapports du Commissaire aux langues officielles). Cette fois, il achoppe d'une manière à la fois très visible et très humiliante pour lui.

Cette question embarrasse le gouvernement au plus haut point. Un bon indice de cette gêne concerne toutes les nuances apportées lorsqu'il s'agit de poser le problème de la sécurité.

La version accréditée est la suivante: le gouvernement fédéral implantera le bilinguisme dans les communications aériennes au Québec s'il n'en découle aucun risque pour la sécurité aérienne.

Là-dessus, l'Association des gens de l'air du Québec est d'accord. On ne saurait en dire autant des dirigeants de la CALPA et de la CATCA qui concluent d'avance que l'implantation du bilinguisme entraînerait une diminution de la sécurité, donc ils s'opposent au principe même du bilinguisme.

Les représentants du gouvernement affirment au contraire qu'il est possible de faire la preuve que l'implantation du bilinguisme n'affectera pas la sécurité aérienne. L'Association des gens de l'air est du même avis.

Le rapport BILCOM (bilinguisme-communications) est affirmatif. De leur côté les associations souhaitent au contraire savoir qu'il est impossible de faire cette preuve, mais bien plutôt la preuve contraire, à savoir que l'implantation du bilinguisme affectera la sécurité aérienne.

On retire fortement l'impression de ce pénible débat que les dirigeants des associations sont de mauvaise foi et qu'ils utilisent la question de la

sécurité comme un paravent pour marquer leur opposition inconditionnelle à l'implantation du bilinguisme.

Les représentants du gouvernement fédéral considèrent ces gens comme des fanatiques.

Et pourtant, ils acceptent de traiter avec eux. Ils signent un protocole d'entente avec eux, qui a tout l'air d'une action de reddition.

Et ils en sont réduits à s'en remettre au rapport d'une commission dont ils ont à l'avance lié les mains.

Ce faisant, ils se font bien malgré eux les complices objectifs d'associations qui exercent sur leurs membres francophones une discrimination, un ostracisme inqualifiables.

Et ils sont conscients du caractère insolite de leur position. Et cela à tel point qu'ils les font venir à Ottawa pour les supplier de leur faire confiance, pour leur dire qu'ils sont de tout coeur avec eux, et qu'ils appuient leur cause.

Mais cette confiance qu'ils réclament d'eux ne s'appuie sur aucun geste tangible de leur part.

Cette confiance fait fondamentalement appel aux sentiments de solidarité qui lient les francophones du Québec à leurs représentants francophones à Ottawa. Ce sont là des appels touchants et sincères.

Mais ce sont des appels qui risquent de ne pas être entendus. En effet, les membres de l'Association des gens de l'air, à ce stade, confrontés comme ils le sont avec un mémorandum qui les lie en tant que membres des associations canadiennes, mais qui les blesse dans leur fierté, risquent cette fois-ci de répondre non, c'est assez. Et qui pourrait les en blâmer?

Leur situation vis-à-vis de la commission est la suivante: en tant que membres de la CALPA et de la CATCA, par le protocole d'entente ils sont appelés à collaborer.

Mais on les ignore totalement tant qu'ils sont regroupés dans l'Association des gens de l'air.

Peuvent-ils collaborer activement aux travaux d'une commission dont ils estiment qu'elle est au départ biaisée contre eux. Ils estiment que les dés sont pipés.

Qu'arrivera-t-il s'ils refusent leur collaboration, non seulement aux travaux de la commission, mais à l'ensemble des opérations en chantier, par le gouvernement fédéral? Les travaux de la commission risquent d'être bloqués. C'est ainsi que les commissaires auront besoin des résultats des épreuves de simulation électronique en cours, qui exigent la collaboration des francophones.

Par delà l'enjeu immédiat que pose la tentative d'implantation du bilinguisme, dans les communications aériennes au Québec, c'est toute la politique du gouvernement fédéral dérivée de la loi sur les langues officielles qui est en jeu.

Le trône du PM

On peut même dire que c'est l'existence même du gouvernement du premier ministre Trudeau qui est en jeu. Parce que c'est ce dernier, plus que tout autre qui a voulu faire reposer la raison d'être de sa présence et de la présence de son équipe à Ottawa, sur la ferme volonté d'implanter le bilinguisme, par étapes bien sur, dans toutes les institutions fédérales.

Or nous en sommes à l'étape des communications aériennes. Et ironie des choses, il se peut que le gouvernement fédéral échoue dans sa tentative de faire reconnaître la présence facultative du français, dans ce secteur, et cela dans une province dont la langue officielle est le français.

Une leçon à tirer: une fois de plus on constate qu'il n'est pas facile d'être ministre, député, ou fonctionnaire francophone à Ottawa: si on y va comme missionnaire, on risque d'en sortir martyr.

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT. RLES #10: PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept.-il et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233
RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS
PUBLICITÉ GÉNÉRALE

AUTRES SERVICES
ACHATS
CRÉDITS ET RECOURS
PERSONNEL
PROMOTION

647-3311
647-3266
647-3435
647-3336
647-3241
647-3236
647-3219
647-3342

Accord de cinq ans signé entre le Canada et la CEE

OTTAWA (PC) — Le lien contractuel que le Canada cherchait depuis quelque temps déjà à établir avec l'Europe des Neuf est devenu aujourd'hui une réalité.

Le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen et deux hauts dignitaires de la Communauté économique européenne ont signé un accord qui définit, vaguement il est vrai, les modalités d'une coopération économique et commerciale entre le Canada et la CEE.

M. MacEachen, M. Max van der Stoep, ministre néerlandais des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres de la CEE, et sir Christopher Soames, vice-président de la Commission européenne, ont ensuite donné une conférence de presse qui a été suivie d'un déjeuner officiel.

Un communiqué commun précise que le document de cinq pages et de neuf articles fournit le cadre et le point de référence d'une coopération Canada-CEE qui devrait déboucher sur un accroissement des possibilités d'échanges et d'investissements entre les deux parties contractantes, en particulier au plan de la coopération industrielle.

L'accord sera valide pour une période de cinq ans après sa date d'entrée en vigueur, soit, semble-t-il, dès que certaines dispositions du document auront reçu l'approbation des provinces. Ces cinq ans écoulés, il peut être révoqué par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis d'un an.

Il reporte d'autre part à une date et à un examen ultérieurs la définition des modalités touchant les moyens propres à accroître les échanges commerciaux de part et d'autre de l'Atlantique, moyens qui ne sont envisagés qu'en termes généraux et ronflants dans le préambule et les articles du document signé à Ottawa.

La signature de cet accord couronne les efforts déployés depuis 1974 par le gouvernement Trudeau dans le cadre de sa politique visant à établir un équilibre économique plus sain entre le Canada et les États-Unis par le biais d'une diversification des relations commerciales canadiennes.

C'est aussi la première fois que les Neuf du Marché commun concluent une telle entente avec un autre pays industrialisé.

Intérêts mutuels
Le document souligne que les parties contractantes ont été "inspi-

rées par l'héritage commun, l'affinité particulière et la convergence des aspirations qui unissent le Canada et les pays des Communautés européennes".

Il souligne le désir des deux parties d'établir un lien direct qui favorisera, complètera et prolongera la coopération entre eux, ajoutant que les parties contractantes sont convenues de "consolider, approfondir et diversifier leurs relations économiques et commerciales dans la pleine mesure de leurs aptitudes grandissantes à répondre à leurs besoins réciproques sur la base d'avantages mutuels".

En vertu de ce document, le Canada et la CEE s'accordent mutuellement le statut de "nation la plus favorisée" sans toutefois aller jusqu'au traitement préférentiel au plan des tarifs douaniers.

Sur le plan commercial, les deux parties s'engagent à coopérer dans la recherche de solutions aux problèmes d'intérêt commun et à agir au mieux de leurs possibilités dans l'octroi réciproque "des facilités les plus étendues en vue des transactions intéressant l'une ou l'autre" des parties.

Les Européens qui s'attendaient à ce que l'accord leur facilite l'accès aux richesses naturelles canadiennes telles que le pétrole et le gaz naturel resteront sur leur faim. Une clause stipule en effet que les signataires "prendront pleinement en considération leurs intérêts et besoins respectifs

quant à l'accès et à la mise en valeur des ressources". Cette dernière disposition tient compte du désir exprimé par le Canada de jouer un plus grand rôle dans l'exploitation de ses matières premières.

Les parties s'engagent également à lutter contre les pratiques commerciales restreignant la concurrence entre leurs industries respectives.

Sur le plan de la coopération économique, l'accord favorise le développement industriel et la prospérité, encourage le progrès technologique et scientifique, ouvre de nouveaux marchés et de nouvelles sources d'approvisionnement. Il mentionne également la création d'emplois, la réduction des disparités régionales, la protection de l'environnement et les normes générales de développement économique et de niveau de vie.

Des chiffres
Tous ces objectifs pourront sembler moins lointains avec, entre autres, l'élargissement des liens entre les sociétés, en particulier dans le domaine des entreprises conjointes, et la participation du secteur privé dans le développement industriel des parties contractantes, "à des conditions présentant des avantages mutuels".

Une commission mixte de coopération sera chargée de promouvoir et de réviser périodiquement les divers aspects de la coopération économique et commerciale envisagés aux termes de l'accord.

Ottawa pose un... (Suite de la première page)

par le CIO, mais selon Lord Killanin il est "clair qu'il ne couvre pas le territoire de la Chine continentale".

Par ailleurs Lord Killanin a souligné que la plupart des fédérations sportives internationales ont donné leur entier appui à la position de l'organisme international dans cette polémique. Le président du CIO, qui pèse ses mots à la manière d'un diplomate, soutient même que la réaction de certaines fédérations a été "plutôt forte". La fédération internationale du judo aurait notamment proposé de boycotter les Jeux de Montréal si Ottawa ne revenait pas sur ses positions.

Même les fédérations qui reconnaissent déjà la Chine communiste (on s'attend à ce que le CIO mette en terme au cours de ses assises de

Montréal la semaine prochaine à l'anachronisme de l'exclusion de la Chine communiste de ses rangs) auraient appuyé la position du CIO, selon Lord Killanin.

C'est en effet sur le principe de la liberté d'accès aux Jeux sans discrimination politique raciale ou autres que les fédérations et le CIO se refusent à accepter "l'ingérence" d'Ottawa dans les affaires de l'orgueilleux organisme international qui régit les olympiades.

De toute manière, Lord Killanin reconnaît lui-même que la politique a pris une place bien importante dans les Jeux et c'est de toute évidence à ce niveau qu'il faudra trouver une solution à la polémique. Hier, le président du CIO a d'ailleurs fourni à la presse des réponses toutes politiques aux questions posées.

La police de... (Suite de la première page)

ques centaines de dollars, le reste n'étant que des essuie-mains en papier que l'on retrouve dans les commerces et les industries. "Ca faisait le même poids et la même grosseur que \$100,000 en billets", a raconté un enquêteur.

Les faits

L'histoire a débuté vers 10h30, hier matin. M. Bordeleau reçoit un premier coup de téléphone dans son bureau de la Banque royale du chemin Sainte-Foy. C'est un message enregistré, lui demandant \$100,000. Il raccroche, croyant à une plaisanterie.

Vers 11h15, un second appel téléphonique lui fait savoir que des représailles surviendraient à son épouse et à ses enfants s'il ne s'exécutait pas.

La police est prévenue. Les communications commencent. Sur les indications de son interlocuteur, M. Bordeleau trouve une première enveloppe dans une poubelle à l'extérieur de la succursale bancaire.

Il doit revenir au bureau à chaque fois qu'il va cueillir une enveloppe contenant des instructions à suivre.

Il a dû ainsi, à travers plusieurs artères de la ville de Sainte-Foy, trouver 12 communiqués différents qui l'ont finalement conduit au troisième étage du centre commercial Place Laurier, dans une salle de toilettes, où il a laissé le porte-document qui devait contenir les \$100,000 exigés.

Pendant plus de cinq heures, soit de 11h à 16h15, Luc Bordeleau se rappelait sans cesse la phrase qui l'a le plus frappé: "Si tu ne suis pas les instructions à la lettre, ta femme va s'en ressentir toute sa vie..."

Depuis 12 ans à l'emploi de la Banque royale, dont deux ans et demi à cette succursale, il n'avait jamais été victime de quoi que ce soit. "J'y avais déjà pensé, mais j'espérais que ça n'arrive pas à moi", a-t-il raconté au SOLEIL, après son aventure.

Bien assis près des siens dans sa demeure du quartier Laurentien, le jeune directeur de banque a ajouté que la journée avait été dure, mais que ça ne l'empêcherait pas de se rendre

Dans bien des... (Suite de la première page)

de la sécurité, à l'implantation du bilinguisme dans les communications air-sol au Québec.

C'est du moins ce qui ressort d'une lettre adressée à M. Dupras par le député de Montmorency, M. Louis Ducloux, qui "s'étonne" des conclusions que son collègue a pu tirer de cette enquête. M. Dupras pour sa part, nie avoir jamais proposé la moindre interprétation à ses recherches et déclare avoir simplement soumis ces

au travail, aujourd'hui, comme à l'accoutumée.

Il a précisé qu'il a craint pour sa femme Roxanne et ses enfants Annie et Eric, âgés respectivement de six et trois ans. Mais ces derniers ont été sous la surveillance constante et discrète de la police tout au long des opérations.

"Comme d'habitude, nous protégeons autant la famille que le gérant de banque", a expliqué de son côté le détective John Tardif, qui a été en charge de l'opération policière.

En fait, quelque 25 policiers, autant de la sûreté municipale de Sainte-Foy que de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, ont participé au coup de filet.

Dernièrement, tous les directeurs de banque et de caisse pop de la région de Sainte-Foy ont participé à une réunion de trois heures avec les enquêteurs de la police locale.

Un système de communications codées a été mis sur pied entre la police et les directeurs de banque.

"Dès qu'il se passe quelque chose d'anormal, on le sait et l'opération policière est aussitôt mise en branle", a relaté l'enquêteur Tardif.

La dernière extorsion bancaire à Sainte-Foy est survenue l'an dernier et, là encore, en collaboration étroite avec la Sûreté du Québec, les policiers ont mis la main au collet d'un extorqueur quelques instants à peine après qu'il eut pris possession de l'argent.

Les trois individus arrêtés, hier, dans le mail de Place Laurier, sont domiciliés à Montréal et à Amos, dans l'Abitibi. Aucun des trois n'a de dossier judiciaire.

Ils n'ont offert aucune résistance, au moment de leur arrestation, et n'étaient pas armés. D'ailleurs, ils n'avaient pas le choix, ils étaient cernés par les policiers.

Et ils ignoraient certainement que le porte-document que l'un des trois transportait sous son bras ne contenait que \$500 ou \$600 et... une bonne réserve d'essuie-mains en papier.

Québec, Le Soleil, mardi 6 juillet 1976

Ottawa prône la...

(Suite de la première page)

teur de High Park-Humber Valley, M. Otto Jelinek, le ministre a indiqué qu'en s'engageant en 1969 à respecter les règlements du CIO, le gouvernement canadien n'avait pas accepté de "renoncer à sa souveraineté à l'avantage d'une organisation internationale, aussi respectable soit-elle".

"Nous avions espéré que le CIO aurait trouvé le moyen d'aplanir les difficultés qu'il connaît en ayant parmi ses membres la République de Chine, alors que la République populaire de Chine et toutes ses organisations sportives soutiennent que Taiwan occupe indûment un siège au sein du CIO", a ajouté M. MacEachen.

"Ces difficultés persistent, et nous les avons soulignées à Lord Killanin il y a plus d'un an, ainsi qu'à plusieurs dirigeants du CIO.

"C'est seulement en mai dernier, lorsque le CIO n'avait pris aucune mesure, que le ministre suppléant des Affaires extérieures a annoncé que nous appliquerions une formule pour "admission des athlètes au Canada qui respecterait la politique canadienne à l'égard de la Chine".

Demande de Pékin

La République populaire de Chine a demandé au Comité international olympique (CIO) d'empêcher Taiwan de représenter la Chine aux Jeux olympiques, a rapporté l'agence Chine-Nouvelle hier.

Dans un message au CIO, "la Fédération pan-chinoise des sports réaffirme qu'elle est la seule organisation sportive légitime sur tout le territoire chinois — y compris la province de Taiwan (...) et la seule habilitée à représenter la Chine au sein du mouvement olympique international et d'autres organisations internationales sportives".

La Fédération pan-chinoise dénonce en outre comme "illégal, l'usurpation de la représentation de la Chine par la soi-disant organisation sportive de la clique de Tchong".

(M. Tchong Ching-kuo, fils de Tchiang Kai-Tcheck, est chef du gouvernement de Taiwan.)

Elle demande aussi au CIO d'empêcher cette organisation de participer aux réunions et aux activités du mouvement olympique.

Le conflit sur la participation de Taiwan aux Jeux est né du refus du Canada d'autoriser les athlètes formés de participer en tant que représentants de la "République de Chine". C'est sous ce nom que Taiwan est reconnu par le mouvement olympique.

Le Canada qui n'a de relations diplomatiques qu'avec Pékin refuse aussi que Taiwan utilise l'hymne national chinois.

RCA

SPECIAUX AVANT LES JEUX SUR LES TELECOULEURS

prix jamais vus à Québec!

TELECOULEUR XL-100 RCA

Modèle CCU-904 transistorisé - Similinoyer contemporain - Tube-image super AccuColor de 26" - Châssis 100% transistorisé 31,200 volts - Sélecteur de canaux UHF/VHF rotatif à transistors - AccuMatic 4: luminosité, contraste, couleur et teintes.



TELECOULEUR XL-100 "ColorTrak" RCA

Toutes les caractéristiques réputées de RCA plus 2 cabinets au choix: fini noyer ou 2 tons, blanc fumée sur les côtés et dessus noir.



BASE GRATUITE AVEC CE MODELE

TELECOULEUR XL-100 RCA

Modèle CCU-905 Console de style traditionnel fini noyer. Tube-image super AccuColor de 26" - Châssis 100% transistorisé de 31,200 volts - Autorégulation de précision (AFT) - AccuMatic 4: luminosité, contraste, couleur et teintes.



TELECOULEUR RCA XL-100

Grand tube image de 26" noir matriciel Super AccuColor - Châssis de 31,200 volts, transistorisé à 100% - Modules débranchables pour faciliter l'entretien - AccuMatic 4 à bouton unique pour régler automatiquement luminosité, contraste, couleurs et nuances - Accord automatique fin (AFT) - Image instantanée.



Modèle CCG 928

TELECOULEUR "Acculine XL-100" RCA

Modèle CTU-525 Modèle de table de style contemporain au fini noyer. Tube-écran de précision "Acculine" - Châssis 100% transistorisé de 26,300 volts - Autorégulation de précision - AccuMatic 4: luminosité, contraste, couleur et teintes.



NOIR ET BLANC RCA

Modèle CU 122 Téléviseur RCA noir et blanc 100% transistorisé. Bloc d'accord électronique "New Vista 100". Antenne unique pour les VHF et les UHF.



SPECIAL
QUANTITE LIMITEE

Votre tout
dévoué,
**GUY
ROBITAILLE**

Conditions faciles de paiement. Entreposage et livraison gratuits.

PARADIS du BIJOU

53 AVENUE PLANTE - VILLE VANIER - TEL.: 527-8317

Gérant,
**JEAN-CLAUDE
LAGACE**

Un client lui est tombé sur la tête: il obtient \$25,000

VANCOUVER (d'après UPI) — Un touriste albertain assommé dans la chute d'un jeune homme qui était grimé dans les combles d'une brasserie a récolté \$25,000 en Cour suprême de Colombie-britannique.

Selon la preuve présentée au Procès, un des clients de la brasserie aurait décidé de monter dans les poutres, à

environ 30 pieds du sol, pour s'y déculotter. Après cet exploit, d'autres clients ont décidé de faire la même chose, jusqu'à ce que l'un d'eux tombe sur Robert Jacobson.

Celui-ci a décidé de poursuivre le Kinsmen Club, de Nanaimo, locataire de la brasserie, pour blessures reçues lors de cet incident.

C'est lors de la fameuse course de baignoires commandée par les Kinsmen que l'accident est arrivé. Chaque année, en effet, des baignoires avec voiles ou moteurs font partie d'une course annuelle entre Nanaimo et Vancouver.

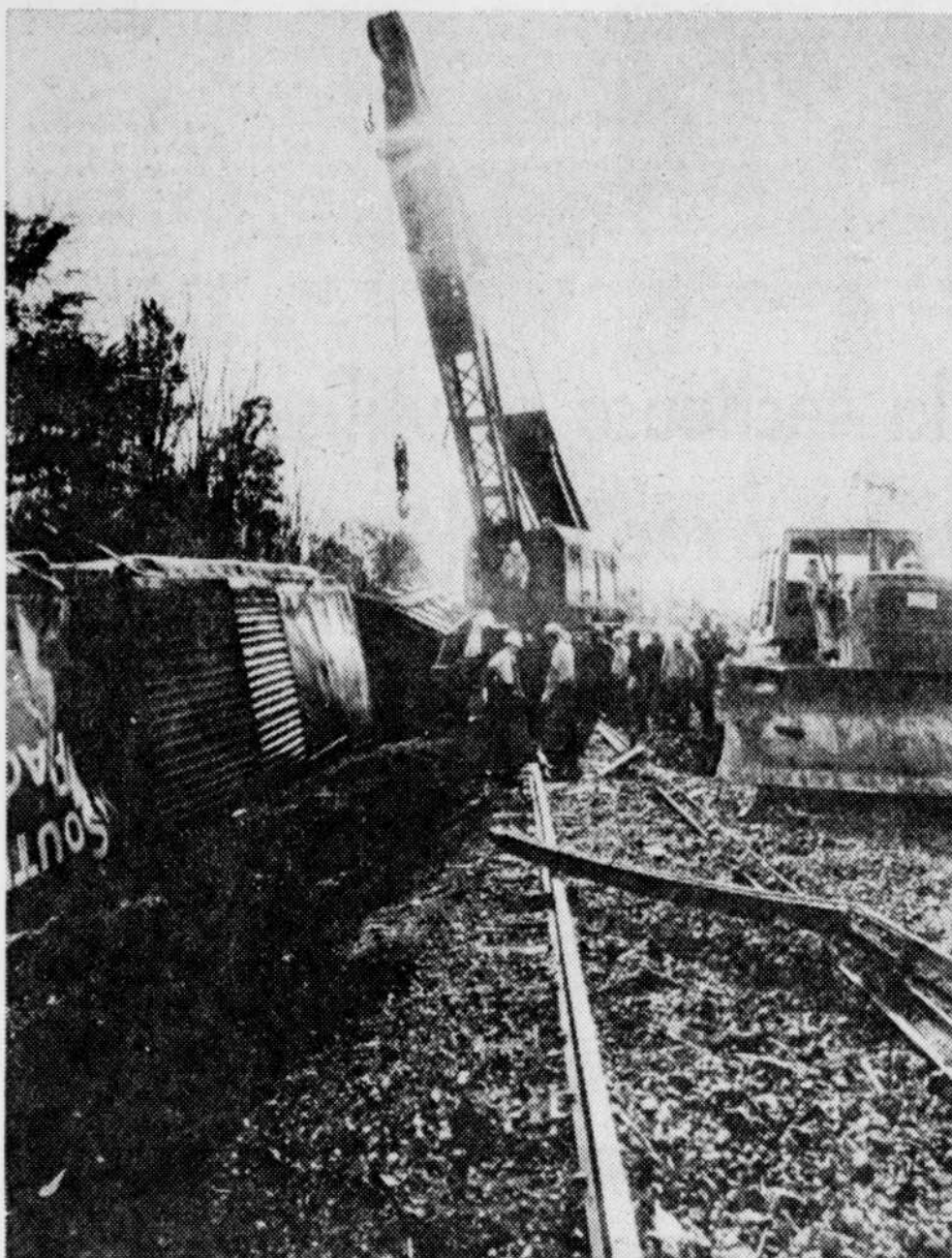
Le jugement déclare qu'avec "une dextérité remarquable, un homme est monté jusqu'aux combles... les clients de la brasserie ont semblé trouver ceci rigolo et ils ont été encore plus amusés lorsque cet individu a montré ses fesses... peu de temps après, il est descendu comme un singe."

C'est là que les autres clients ont décidé de l'imiter.

Recherches suspendues

FORT COULONGE (PC) — La Sûreté du Québec a mis fin aux recherches entreprises en vue de retrouver M. Gérald Tremblay, 37 ans, de Val d'Or.

La disparition du prospecteur Tremblay avait été signalée le 24 juin, dans la région de Fort Coulonge.



Hors de la voie

Sur un convoi de 94 wagons, 30 ont quitté les rails près de la municipalité de Perth, à 55 milles au sud-ouest d'Ottawa, à minuit dimanche soir. Le fret était en route vers Montréal, en provenance de Toronto et 68 wagons étaient chargés. Personne n'a été blessé lors de l'accident provoqué, semble-t-il, par le bris d'un essieu.

ÇA NOUS ARRIVE! Spéciaux jusqu'à 60%

Choses de cuir et choses de mode.
Choses que vous avez longuement désirées...
Le moment propice est venu de vous les procurer.
Oui.
Ça nous arrive.
On veut que vous profitiez des différents articles que l'on met en vente.
Vous les connaissez: les sacs à main, valises, foulards, porte-feuilles, serviettes et tout autre accessoire qui vous feront un bonheur.
C'est un plaisir pour nous de vous les offrir.
Venez donc vous les procurer.
C'est notre façon de voir les choses.
C'est du 7 au 10 juillet.

jerome

Le vrai maroquinier à travers le Québec.

Place Bonaventure
Place St-Hubert
Complexe Desjardins
2001 Université
Place Vertu
Place Québec
Galerias Le Royaume
Centre Rond-Point
Centre Duvernay
Place Desormeaux
Galerias St-Hyacinthe
Place Repentigny
Mail Montnach
Place St-Jean
Place de la Mauricie
Centres Les Rivières
Galerias de L'Estrie
Place Ste-Foy
Galerias La Canadienne



TOUT POUR LE BRICOLEUR... VENEZ NOUS VOIR!

Nous serons fermés du 17 au 31 juillet pour les vacances annuelles. Faites provision de matériaux pour bricoler...

POTEAU CEDRE ROUGE 4" x 4"	59¢ pi. lin.
CAP POUR POTEAU 1 1/2" x 6" x 8"	60¢ ch.
ETRIER DE METAL 2" simple	35¢ ch.
PALISSADE EN CEDRE RUSTIQUE 1" x 3" x 12" long.	96¢ ch.

PRODUITS POUR PELOUSES ET JARDINS	
ENGRAIS "NUTRITE" 4-12-18.	44 lb \$5.95
TURF HERBICIDE 10-6-4	40 lb \$5.50
TURF SPECIAL 14-4-8	40 lb \$5.85
FUMIER DE MOUTON	10 lb \$5.85
TERRE NOIRE	50 lb \$2.50

CLOTURES DECORATIVES

Pour îlots de fleurs, arbres et bordures de pelouse.
Environ 18" de haut x 10' de long. Modèle # 201.

\$2.51



LA CABINE

Dimensions: 8' x 12'
Livrée en panneaux assemblés.
Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, boîte à fleurs, peinture, etc.

\$319.00

\$339.00

"LE GRENIER"

TAILLE-HAIES électriques

Lame 13"
Rég.
\$29.95
SPECIAL

\$25.49

VOUS EPARGNEZ EN FAISANT VOS TRAVAUX. DE RENOVATION VOUS-MEME...

Voici quelques suggestions:
BOIS A GALERIE 1 1/2" x 4"

PANNEAUX 1/2" x 6" x 10'	pi. lin.	18¢
traité pour galerie	feuille	\$29.50
PEUPLIER 1/2" x 4" x 4'	feuille	\$2.79
MASONITE 1/2" x 4" x 8'	feuille	\$3.32
ASPENITE 1/2" x 4" x 8'	feuille	\$4.95
ACAJOU 1/2" x 4" x 8'	feuille	\$6.90
BISONITE 1/2" x 4" x 8'	feuille	\$6.80

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT. CHOIX DE 28 MODELES DE CLOTURES. ESTIMATION GRATUITE. SERVICE DE COUPE DE BOIS A VOS DIMENSIONS, PRET A ETRE ASSEMBLE.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 8h00 A 5h00. LE JEUDI SOIR JUSQU'A 9h00.

FERME LE SAMEDI MATIN POUR LE MOIS DE JUILLET.

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE.

PEINTURE

Benjamin Moore

BLANC MAT LATEX INT.	\$6.85 gal.
BLANC FINI SATIN INT.	\$9.95 gal.
GRIS EMAIL PLANCHER EXT.	\$7.70 gal.
TEINTURE REDWOOD EXT.	\$9.95 gal.

GOUTTIERES

EMAIL CUIT BLANC "GSW"



DALLE EN 10' long.	\$4.40
DESCENTE EN 10' long.	\$4.60
COIN EXTERIEUR	\$2.75
COIN INTERIEUR	\$2.75
COUDES	\$2.30



TABLE A PIQUE-NIQUE EN CEDRE
Mini-table pour enfants. Dimensions: 16" x 42" de long.
Prix rég. \$28.35 SPECIAL \$24.95

TABLE REGULIERE CEDRE ROUGE 2" EPAIS
Dimensions: 28" x 70" de long.
Prix rég. \$44.85 SPECIAL \$39.95

VANITES

de salles de bains avec dessus tel que montré dans le magasin.



RABAIS DE 25%

Dimensions: 24" - 30" à liquider pour faire place à la nouvelle marchandise.
36" - 48"

CLOTURE PREFABRIQUEE



MODELE TRESSE
48" x 120"

\$16.95 la section

MODELE "W"
42" x 96"

\$13.95 la section

TONDEUSE ELECTRIQUE

2 lames - 18" coupe
Hauteur de coupe réglable, couteur de rejet.

Rég. \$104.95
SPECIAL \$89.00



ASPHALTE

pour reprise - 66 lb

\$2.89

ENDUIT

pour asphalte - 4 gal.
Couvre environ 125 pi. ca. au gallon.

\$11.99

CIMENT

Portland - 80 lb

\$2.89

CONSEILLERS EN DECORATION

Service gratuit à domicile.

- PRELANT coussiné
- TUILES autocollantes
- TAPIS
- RIDEAUX
- Grand choix de TAPISSERIE

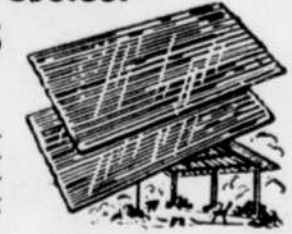


Lumière - Résistance Légèreté - Couleur

CLOISONS

légères
Revêtements décoratifs

Se posent partout facilement. Couleurs: jaune, blanc, vert, orange. Panneaux translucides, dimensions: 26" x 96".



PLASTIQUE ONDULE SPECIAL

\$2.89 la feuille.

FIBRE DE VERRE

Dimensions:	
26" x 96"	\$5.79
26" x 120"	\$7.19
26" x 144"	\$8.59

OCCASION SPÉCIALE!

BIRKS

vous offre une

AFFAIRE EN OR

Nous avons présentement une collection de bijoux des plus intéressantes.

Bagues à diamants et pierres précieuses de couleur, bracelets en or, broches, boucles d'oreilles, pendentifs, colliers...

RÉDUITS DE

33 1/3% à 50%

de leur valeur régulière.

Profitez de cette occasion qui se termine le 10 juillet.

BIRKS

JOAILLIERS

16, de la Fabrique, seulement.

Jos. Grenier

947 AV. ROYALE, TEL.: 667-1724
BEAUPORT

la consommation

Selon un cardiologue manitobain

Le Canadien de 60 ans, en aussi bonne santé que n'importe qui

VANCOUVER (PC) — Le Suédois de 60 ans n'est pas en aussi bonne forme que le gouvernement fédéral voudrait nous le faire croire. Prenant la parole à l'as-

semblée annuelle de la Société canadienne des pédiatres, le Dr Gordon Cummings, cardiologue de Winnipeg, a déclaré: "J'aimerais chasser un mythe que le gouvernement canadien et les éducateurs physiques propagent, à savoir que la Suède est La Mecque de la bonne constitution."

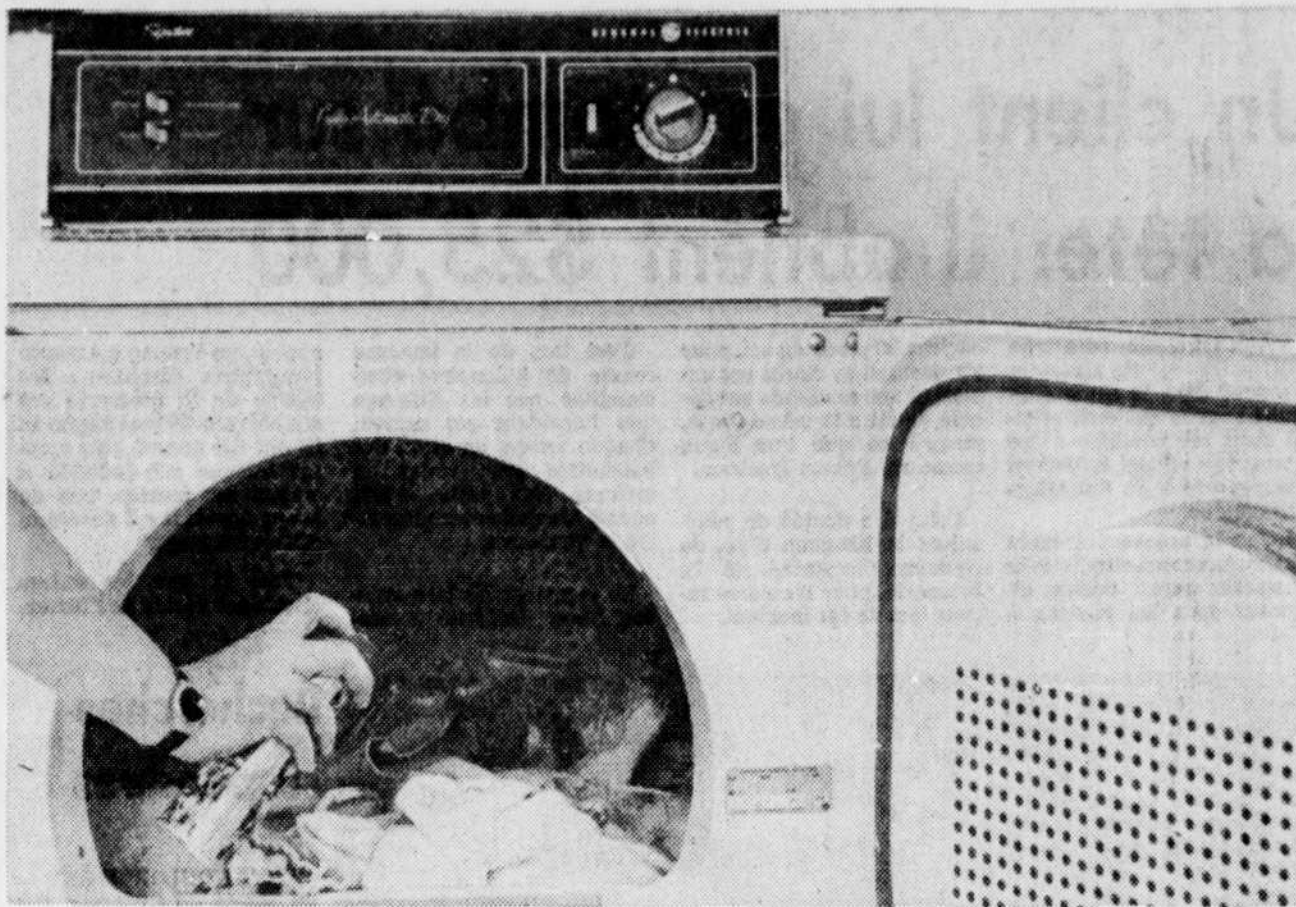
A son avis, les Canadiens ne sont pas en plus mauvaise forme que n'importe qui. Les statistiques, dit-il, rappellent souvent qu'à 30 ans, un Canadien a la condition physique d'un Suédois dont l'âge est le double du sien et que ces chiffres proviennent d'une étude particulière à la Suède.

Les statistiques ignorent les études subséquentes qui indiquent que la moyenne suédoise est un peu plus faible sur les graphiques de santé, tout comme la moyenne canadienne. Le Dr Cummings a déclaré qu'il faudrait insister davantage sur l'importance des programmes de conditionnement physique pour les gens une fois qu'ils ont quitté l'école.

Pour sa part, M. Gary Pennington, éducateur à l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré que l'on mettait trop l'accent sur la victoire dans les sports pour enfants. Il y a trop d'adultes qui supervisent les sports et il est temps, selon lui, "de laisser les enfants à leurs propres jeux au lieu d'organiser une compétition entre deux équipes".

"Laissez les enfants jouer entre eux, ils auront du plaisir et de la spontanéité."

M. Pennington n'a rien contre le sport de compétition, mais il se pose des questions sur tout l'argent qu'il faut pour équiper des équipes de hockey et de football alors que d'autres sports devraient aussi être accessibles aux enfants.



Il est important de bien nettoyer la sècheuse à linge de toutes ses peluches après chaque usage, surtout si on emploie systématiquement des assouplissants à tissus.

Nettoyer la sècheuse et utiliser l'assouplissant avec modération

par Monique PAYEUR

Les produits assouplissants, dont les charmes sont vantés quotidiennement à la télévision, sont susceptibles de briser la sècheuse à linge ou encore d'augmenter les risques d'incendie.

Quelques mois après l'Association des consommateurs du Canada, le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations vient, à son tour, de mettre en garde les consommateurs contre les éventuels dangers de ces assouplisseurs, vaporisés directement dans la sècheuse électrique.

Il faut toujours enlever les peluches qui s'accumulent dans la sècheuse, explique le communiqué du ministère fédéral. Mais il est encore plus important de le faire quand on utilise un assouplissant.

L'assouplissant, a-t-on constaté, a tendance à augmenter la formation de peluches, surtout si on en met trop.

C'est pourquoi le ministère conseille d'enlever après chaque usage du séchoir les peluches accumulées dans le filtre prévu à cet effet ou encore le long de la porte et de ses charnières. Il suggère également une inspection et

un nettoyage du moteur une fois l'an.

Même si la sècheuse à linge est généralement encastrée dans un coin ou placée le long d'un mur, il s'accumule beaucoup de poussière et de peluches autour et sous l'emplacement du moteur.

Beaucoup de consommateurs oublient de déplacer cet appareil ménager une fois ou deux l'an et laissent ainsi s'accumuler derrière des matières inflammables.

Le ministère de la Consommation précise cependant que rien n'indique actuelle-

ment que les vaporisateurs de produits assouplissants causent des incendies.

"Les consommateurs peuvent continuer à les employer à condition qu'ils suivent les instructions à la lettre sur l'étiquette et qu'ils n'en vaporisent pas trop à la fois", conclut le communiqué gouvernemental.

Il serait également bon de rappeler aux consommateurs que ces produits ne sont pas essentiels et que des générations de Québécois ont séché leur linge sans "souplesse synthétique" et que leur épiderme ne s'en portait pas plus mal.

La fatigue au volant

par le Dr E. DUCHENE

On a tenté à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, d'étudier la relation entre la fatigue et la conduite d'une voiture. Une méthode couramment utilisée con-

physiologique du rachis, mais elle est due aussi au bruit et pourrait également résulter d'un degré d'éveil insuffisant ou, au contraire, excessif suivant l'importance des agressions du milieu ambiant.

concert pour restreindre le problème, mais il y a lieu d'insister sur les conditions de conduite qui sont les plus susceptibles d'entraîner la fatigue. Selon une théorie par laquelle on a mis en relation le degré d'éveil et les performances, la fatigue qui apparaît au cours de la conduite sur route ordinaire pourrait résulter de stimuli extérieurs excessifs, à l'opposé de la fatigue qui menace les conducteurs sur les autoroutes et qui est induite par la diminution de la quantité d'influx sensoriels.

Lorsqu'un automobiliste se propose d'entreprendre un long trajet, il devrait tenir compte de ce que l'avantage de rouler pendant les périodes de faible trafic peut être compensé par les effets néfastes de la diminution des stimuli extérieurs sur l'efficacité de ses perceptions. On peut s'attendre à une déficience supplémentaire si l'on conduit pendant la période qui correspond normalement au sommeil.

Bien que la fatigue résulte d'une interaction complexe entre le conducteur et son milieu ambiant, les conducteurs sont à même d'en diminuer les effets en établissant un plan des périodes de la journée à passer au volant ou en modifiant les stimuli extérieurs auxquels ils sont exposés, lorsqu'ils perçoivent les premiers symptômes de fatigue.

(COPYRIGHT BY B.L.P.)

la médecine

siste à "fatiguer" les candidats en les faisant réellement conduire sur la route, puis à une série d'épreuves, à intervalles réguliers, en laboratoire où le contrôle des périmètres extérieurs variables est plus facile à entreprendre.

Selon toutes les épreuves, il se produit une diminution de l'adresse des conducteurs après une longue période au volant, si bien que la conduite prolongée peut causer une augmentation temporaire du risque d'accident.

De très nombreux éléments interviennent dans la production de cette fatigue beaucoup plus complexe qu'elle n'apparaît de prime abord. Elle est, certes, d'abord physique, conditionnée par une même position pendant des heures sur des sièges trop souvent mal adaptés à la courbure

Les recherches sur la conduite automobile ininterrompue montrent que la fatigue exerce un effet néfaste sur l'habileté sensorielle et motrice. On peut dégager, des travaux généraux sur la fatigue, que certaines performances peuvent souffrir d'un travail prolongé (comme celui des conducteurs de poids lourds par exemple). Les preuves de la valeur de ces mesures de performance, comme indices de risque d'accident, ne sont pas pleinement démonstratives et les statistiques ne confirment pas davantage l'hypothèse selon laquelle la fatigue joue un rôle significatif dans les accidents de la route lorsque le nombre d'heures passées au volant n'excède pas une journée de travail normal.

Il semble que, normalement, la composante subjective importante de la fatigue est l'instinct de conservation agissant de

Le 5e pneu doit être là

OSHAWA (PC) — La compagnie General Motors du Canada ne paiera pas le coût du remorquage si une crevaissure survient à une de ses nouvelles voitures non équipées de pneu de rechange.

C'est ce qu'a déclaré un porte-parole du constructeur automobile.

La compagnie propose à ses clients d'accepter des automobiles sans pneu de rechange à cause de la grève qui sévit actuellement chez les fabricants de pneus aux États-Unis.

Selon le porte-parole, les acheteurs éventuels de modèles GM devraient payer la totalité du prix de la voiture et attendre que la compagnie fasse parvenir les pneus de secours aux concessionnaires.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H



Jeudi 8 juillet, journée record Eaton!

Un événement annuel dans les magasins Eaton! Une seule journée, mais la plus grande vente de l'année. Elle aura lieu pour la première fois jeudi au magasin de Ste-Foy et prendra des proportions vertigineuses. Un cahier de 28 pages d'offres spéciales sera déposé à votre porte, consultez-le et réservez votre journée pour venir profiter de ces occasions et de nombreuses autres non annoncées. Jeudi 8 juillet, Journée record, le magasin ouvre plus tôt, soyez les premiers à profiter du choix. Faites un saut chez Eaton dès 9 h.

EATON

Temps limité!

Pour seulement

\$158

vous pouvez obtenir une machine à coudre ZIGZAG Singer, un superbe meuble et des années d'épargne-couture

Notre machine à coudre Zigzag Fashion Mate* a toutes les caractéristiques de qualité Singer qui vous feront économiser du temps. Elle possède les points droit et zigzag, la fameuse canette à l'avant Singer, une marche arrière à bouton-poussoir et 3 positions d'aiguille. Elle fait les boutonnieres, coud

les boutons, surjette et reprise. La Fashion Mate est accompagnée du pratique meuble "Sherbrooke" de style contemporain. C'est une combinaison qui vous servira pendant de nombreuses années. Venez dès maintenant chez Singer et profitez de cette offre vraiment intéressante.

SINGER

Facilités de paiement.

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants
Chez Singer vous en obtenez toujours plus pour votre argent.

*Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée.

MAIL ST-ROCH
PLACE FLEUR DE LYS
PLACE L'ORNIERE
ST-AUGUSTIN

522-8128
529-5291
843-2945
878-2943

PLACE LAURIER
CHICOUTIMI
RIMOUSKI
ORSAINVILLE

651-4021
(418) 549-0080
(418) 723-2072
626-9333

LÉVIS
MONTMAGNY
BAIE ST-PAUL

(418) 837-6157
(418) 248-3734
(418) 435-2644

RIVIÈRE-DU-LOUP
CABANO
TROIS-PISTOLES
LA POCAITIÈRE

(418) 862-2789
(418) 854 3003
(418) 851-3216
(418) 856-3712

Singer offre également des aspirateurs de qualité à bons prix.

L'inflammabilité demeure à un niveau dangereux, dans la forêt du Québec

par Denis ANGERS

Malgré les pluies abondantes des derniers jours, l'indice d'inflammabilité des forêts varie d'élevé à extrême sur la Côte-Nord et dans le nord-ouest québécois.

Le ministère des Terres et Forêts dénombre actuellement 21 feux en activité, sur l'étendue du territoire. L'un d'eux est encore incontrôlé. Il se situe à 50 milles au nord du lac Nichequon, dans la région du Nord-ouest. Quant au feu rapporté hors contrôle, hier, aux alentours du camp LG-3, sur le territoire de la baie James, il est maintenant maîtrisé et tout danger est maintenant écarté.

Ailleurs au Québec, 9 incendies continuent de faire rage mais, dans tous les cas, les équipes de moto-pompes, de tracteurs et d'avions citernes dépêchées sur les lieux ont la situation en mains.

Quant aux huit feux restant, ils affectent la forêt boréale située à l'extrême nord de la province et cou-

Un mort sur la route

par Denis ANGERS

En ce lendemain du long congé de la Confédération, la Sûreté du Québec rapportait un seul accident mortel sur les routes de l'Est du Québec.

Il s'agit d'une collision impliquant une automobile qui, par une ironie tragique, a heurté le mur de béton entourant le cimetière de Restigouche, dans le comté de Bonaventure. La victime, Carole Barnabé, 18 ans, du 5, Thornby Road, à Restigouche, a péri lorsque le véhicule qu'elle occupait a pris feu après avoir frappé de plein fouet ledit mur.

Cadavre repêché

Par ailleurs, les agents du poste de Laurier Station ont repêché, au large de Deschaillons, le corps d'une jeune femme de 31 ans. Celle-ci, identifiée comme étant Madeleine Laliberté, domiciliée au 1706, rue Laurier, à Montréal, avait été rapportée disparue, il y a trois jours, dans la région de la métropole. Le décès a été constaté par le Dr Louis Pouliot, de Saint-Pierre-les-Becquets. Une autopsie — réclamée pour déterminer les causes de la mort, à première vue suspecte — fut pratiquée hier à la morgue provinciale de Québec. Elle devait conclure au décès par noyade.

Cinq jours sans courant

AYLMER (PC) — Après presque cinq jours, le courant électrique a été rétabli chez près de 9,000 abonnés d'Aylmer. Les équipes d'entretien de l'Hydro-Québec, qui avaient refusé au début de réparer les lignes en panne depuis mercredi, sont retournées au travail vers 20h30 (HNE) dimanche et ont rétabli le courant à 23 h. C'est ce qu'a fait savoir la police hier.

Les employés de l'hydro avaient refusé de se plier à une injonction accordée à la ville vendredi, ordonnant la remise en place des lignes. Mais leur syndicat, l'Union canadienne de la fonction publique, qui protestait contre la lenteur des négociations, a ordonné à ses membres de travailler dimanche soir.

De nombreux résidents et commerçants ont perdu des denrées périssables en raison de la panne d'électricité et l'usine de filtration de la ville a fait fonctionner son groupe générateur de secours.

Un comité du conseil municipal a déclaré aux personnes qui ont subi des pertes financières causées par la panne qu'elles devaient réclamer des dommages à l'Hydro-Québec.

vrent 8,000 acres de taïga. En raison de la nature de la végétation boréale, peu fournie, une conflagration n'est pas à redouter dans ce secteur.

Avec le retour du beau temps, la prudence est de rigueur partout même si l'indice se maintient entre bas et modéré dans tout le sud québécois.

Motards détenus pour vol de sacs à main

Avec le retour de la belle saison, les spécialistes du vol de sacs à main se font plus nombreux. Deux jeunes motards qui pratiquaient ce genre d'agression ont d'ailleurs été appréhendés par la Sûreté municipale de

Québec, hier soir.

Conduits pour la nuit à la centrale de police du parc Victoria, les deux apaches devaient être inculpés aujourd'hui de vol et d'assaut simple.

Ces voyous d'à peine 18

ans s'attaquaient surtout aux femmes seules qui sortent des salles paroissiales où se tiennent régulièrement des bingos. Ils les suivaient en motocyclette puis, les bousculant, leur arrachaient leurs réticules.

Opérant principalement dans le secteur De la Canardière-3e Avenue, ces jeunes gens ont ainsi dépouillé deux dames, en soirée hier, avant que les agents municipaux ne leur mettent la main au collet.

Une femme d'une quarantaine d'années, domiciliée à Québec, a dû subir des traitements à l'hôpital Saint-François d'Assise, à la suite de l'une de ces agressions.

Escomptes par tout le magasin!

GRANDE VENTE

INVITATION SPECIALE

à tous ceux qui ont déménagé...

Venez profiter de nos prix extraordinaires pour meubler à neuf votre nouvel appartement ou votre maison.

Des escomptes de

15% à 30%

SUR TOUS LES MEUBLES PORTANT UNE ETIQUETTE ROUGE EN MAGASIN

PLACE AUX NOUVEAUX MEUBLES!

IL NOUS FAUT VENDRE POUR FAIRE PLACE AUX MODELES DE LA COLLECTION 1977!

A vous d'en profiter! LIVRAISON IMMEDIATE

40%

DE REDUCTION SUR QUELQUES MOBILIERS DE SALON (échantillons de plancher)

J.O. FISET INC.

55 SUD, DORCHESTER - TEL.: 525-6101

HEURES D'AFFAIRES:

lundi, mardi, mercredi, de 9h. à 5h.30 - jeudi et vendredi, de 9h. à 9h. - samedi, fermé.



POUR VOTRE PROTECTION... nous sommes membres de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

Votre magasin **prestige** à Québec.

SALE VENTE CERF-VOL

GAGNEZ un des 3 canots

"BOMBARDIER 15"Déposez vos factures ou billets de participation
dans les boîtes spécialesTirage: 10 juillet
Une collaboration de CKCV

Gilets de bain de "soleil" \$1.99
 Pantalons \$9.99
 Robes "soleil" \$9.99
 Imperméables \$19.99

DALMY'S

Bijoux de fantaisie
 REDUCTION DE
 50%

Chaînes en or (10 carats)
longueur 16"
REG. \$19.95

SPECIAL: \$9.95

LA BIJOUTERIE**BIRKS**

Réduction jusqu'à

50%sur SELECTION DE MAR-
CHANDISE POUR VENTE
"TROTTOIR"entre amis
between friends**Librairie
Garneau**

Place Québec

Entre Amis comprend 220 photo-
graphies en couleurs, oeuvres
de vingt-six des meilleurs photo-
graphes canadiens. Ils ont photo-
graphié des individus apparten-
nant à différents groupes de
même que le tracé de la
frontière tel qu'il apparaît à
travers les forêts, les montagnes
ou les Grands Lacs.

PRIX COURANT 42.50

PRIX SPECIAL
\$29.00Oeillets \$8.00
la douzaineREDUCTION de 50%
sur les vases**LUCYENNE
FLEURISTE**

REDUCTION
allant jusqu'à
50%

sur la marchandise d'été: robes,
costumes, imperméables, blouses,
jupes, gilets*Mannquin*Souliers et Bourses
réduits à**\$15.00**

Prix régulier: \$23.35

STUDIO 10

200 paires de souliers

Valeur de \$9.95
\$40.00 pour

Nombreux autres spéciaux

**JACQUES DESPARS
coiffure**Une équipe de coiffeurs dynamiques pour vous
conseiller, vous guider

- Soins de cheveux par les plantes
- Balayage nordique
- Coupe aux ciseaux
- Séchage aux doigts sous "infra rouge"
- Ateliers techniques

Salon féminin - masculin

Pour rendez-vous: 529-0349

Robes "soleil"

grandes	12-30 mois	\$4.99
	2 à 3 ans X	\$5.99

Shorts et
chandails de coton
ESCOMPTE DE 50%**HART**

Vêtements d'enfants

RODIER PARIS

C'est à peine incroyable!

50% de réductionsur toute la collection printemps-été de Rodier
Paris... sur les plus beaux gilets, les robes les
plus ravissantes, les plus jolis chemisiers, les
jupes les plus seyantesPLACE QUEBEC.
647-1624

REDUCTION DE
10%

dans tout le magasin

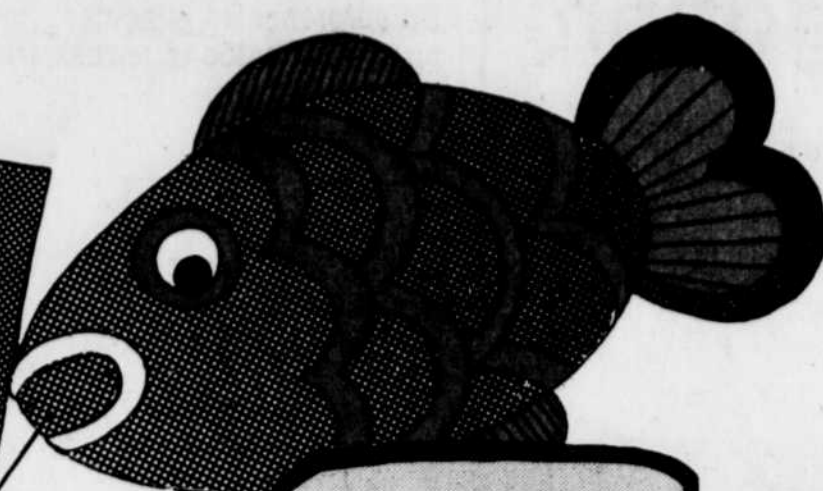
20%

sur les vases à fleurs

LE MOBILIER
INTERNATIONAL

la galerie
des
boutiques

PLANT



PLACE QUEBEC

GALERIE DES BOUTIQUES

Des spéciaux incroyables dans tous les magasins
du 7 au 10 juillet

ARMAND BOUDRIAS

2, Place Québec
Québec



20%
à
50%
d'escompte sur
articles en vente

Spécial

Tasse à café
("mug")

\$1.50 pour .99

Rodrigue Bédard
INC.

La Boutique du Cadeau

Jeans

disponibles dans le blanc et le bleu
marin, prélavés, grandeurs assorties
SPECIAL
REG. \$24 \$7.99

Corsages bain de soleil
marin, prélavés, grandeurs assorties
small, medium et large .99

mia



JACQUELINE
HIBAUT

Maillots de bain
importés
REG. \$19.95 à \$35 \$5 - \$9 - \$14.95

Soutiens-gorge:
marques reconnues
REG. \$6 à \$14 \$3 - \$5 - \$7

Recherchez les étiquettes jaunes
pour d'autres spéciaux: chemisiers,
deshabillés, robes de nuit,
costumes

Imperméables
en vente
REDUCTION de
50%
ROMAR

LA BOUSTIFAILLE

OUVERTURE BIENTOT
DELICATESSEN-
EPICERIE-
DEPANNAGE

Vestons sport

Yves St-Laurent, Pierre Cardin,
Samuelson, Freedman
REG. \$115 à \$150 pour \$49.95

Lot de complets

Marques connues
REG. \$155 à \$230 pour \$75 à \$115

Lot de pantalons

Sport
REG. \$29.95 à \$45 pour \$14.95 à \$22

Pantalons d'été

\$12.99

Gilets "T-shirts"

\$4.99

Fairweather
A Fashion Council Store

Pour vous délecter,
choix de

43 variétés
d'omelettes!

Le Martini

LA BOUSTIFAILLE BIENTOT A PLACE QUEBEC

— fromages
— charcuteries
— fruits, légumes
— plats cuisinés: boeuf
bourguignon, coq au vin, beau
spécialités: brochettes
(Tous à emporter)

200 paires de souliers
pour hommes

REDUCTION DE

50%

Autres réductions de
20 à 40%

FLORSHEIM

Robes d'été

sans manches, avec des imprimés
assorties
TAILLE: 38 à 52
REG. \$7.99 et \$9.98
PRIX DE VENTE \$3.99 et \$4.99

Pennington

L'élégance pour les grandes tailles.

"Shorts":

TAILLE: 38 à 52

Prix régulier: \$5.99 et \$6.99

PRIX DE VENTE:

\$2.99 et \$3.99

PLACE QUEBEC SEULEMENT du 7 au 10 juillet 1976

Pennington

L'élégance pour les grandes tailles.

Robes à 50%

Jupes, chemisiers, pantalons \$10.00

rive droite
Importations

REDUCTION DE

50%

sur les carafes

40%

sur les plats
en cuivre

LE MOBILIER
INTERNATIONAL



Bague cabochon

Avec un (1) diamant de
trois (3) points

SPECIAL:

\$59.95

REG. \$89.95

Pesandor



la galerie
des
boutiques

PLACE QUEBEC

Après 43 ans de navigation, c'est dur de mettre pied à terre pour de bon

par Jacques DALLAIRE

Quarante-trois ans de navigation: dimanche midi, Gérard Côté a quitté la timonerie pour descendre définitivement à terre. Le vent du large lui manque déjà par ces chaudes journées d'été!

Pour la 104^{ième} fois, il a conduit à bon port "son" navire de 260 pieds, le "Madeleine", opéré par la coopérative de transport maritime et qui fait la navette à toutes les semaines entre les Iles-de-la-Madeleine et Montréal.

Depuis dimanche midi, il est en quelque sorte déboussolé, habitué qu'il était à voir au bon ordre de son bâtiment avec son équipage de 18 hommes et surtout à guider le "Madeleine", à le sentir vivre!

"Ca fait vraiment drôle, confie-t-il au SOLEIL, de revenir sur le plancher des vaches. Le plus dur, c'est de se séparer de son bateau. C'est comme s'arracher le coeur! On vient tellement attaché à son bateau, dit-il, qu'on pense pas à d'autre chose, qu'on sait pas faire d'autre chose."

Hier après-midi, le capitaine Côté n'avait pas encore mis le nez dehors, histoire de s'y retrouver dans sa coquette demeure, scrutant sa montre à plusieurs reprises, sans doute par habitude.

Le capitaine Côté, très affable, parle évidemment avec nostalgie de toutes ces années au cours desquelles il fut ballotté par les flots d'à peu près toutes les mers et les fleuves du globe.

Mais, en même temps, on décèle qu'il est en train de refaire le cap. "Des bouts, ça a été dur, dira-t-il, mais si c'était à recommencer, je serais encore marin".

De l'eau

Il faut avouer qu'il "avait ça dans le sang", en plus d'être natif de Cap-Chat, en Gaspésie. Son grand-père, son père et deux de ses frères l'étaient déjà.

"De toute manière, comme il raconte lui-même, à Cap-Chat, on voyait pas d'autre chose que de l'eau. En arrière, c'était le bois. Ca fait qu'on s'était dit, c'est mieux de prendre l'eau!"

L'aventure débutait à l'âge de 17 ans, alors qu'il s'embarquait comme mousse à bord de goélettes à voiles, qui, au tournant des années 1920, frayaient dans le Saint-Laurent, pour desservir la moyenne et la basse Côte-Nord.

A une vingtaine d'années, il devenait marin au long cours à bord de navires marchands canadiens. "Des beaux navires, dit-il, qu'on choisissait pas trop blancs, pour ne pas avoir à les laver ou les peindre trop souvent!"

Ca n'a pas sauté!

De bateaux en bateaux, de grades en grades, Gérard Côté gagnait ses galons de capitaine, luttant entre autres contre les trafiquants d'alcool qui avaient choisi le Golfe pour transborder leurs cargaisons au temps de la prohibition aux Etats-Unis.

Puis survint la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle il a accompli toutes sortes de missions périlleuses. Les Américains avaient établi une base à Mingan, près de Havre Saint-Pierre, sur la rive nord du Saint-Laurent, en face de l'île d'Anticosti.

Les missions qu'on confiait au capitaine Côté consistaient à guider son navire marchand depuis Montréal, rempli à pleine cale d'explosifs et de carburant pour avoir, jusqu'à Mingan, qu'on avait baptisée "Togo" pour tromper l'ennemi.

Durant tout le dernier conflit mondial, il a effectué ce trajet, sans jamais être inquiété, mais il aurait pu y laisser sa peau à n'importe quel moment (bien sûr sans espoir d'en réchapper), parce que des sous-marins allemands se bafardaient tant dans le Golfe que dans le fleuve Saint-Laurent, où d'ailleurs, souligne le capitaine Côté, plusieurs navires marchands ont été coulés.

"J'ai la certitude, confie-t-il, que les Allemands se sont rendus au moins jusqu'à Mingan. On le savait nous autres dans le temps qu'ils étaient là. Quand tout un équipage de par chez vous part sur un



Le capitaine Gérard Côté

Le Soleil, Reynald Lavioie

navire et qu'il en revient seulement deux ou trois tout tachés d'huile, tu sais qu'il s'est passé quelque chose!"

Après la guerre, la compagnie Clarke Steamship l'embauche pour faire la liaison Rimouski-Havre Saint-Pierre: transport de personnes, de marchandises diverses et d'acheminement de courrier.

Il quittera après quelques années, pour former sa propre compagnie de navigation, jusqu'à ce qu'il entre au ministère québécois des Transports en 1962, pour occuper la direction du service maritime.

Une expérience qu'il a plus ou moins goûtée, même si ses fonctions l'amenèrent souvent à monter à bord de navires pour en faire l'inspection.

Au printemps de 1973, il recommençait vraiment à vivre, comme il dit, en prenant la barre du "Madeleine", construit au Danemark et mis en service il y a six ans seulement. C'est un bon navire, capable d'affronter la mer ("tant que t'as de l'eau en dessous, dit M. Côté, dis-toi que tu couleras pas!") et doté

de tout l'équipement moderne.

Aujourd'hui...

"Ce n'est plus comme autrefois, commente le capitaine. Aujourd'hui, on commande à l'électronique. Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il gèle, on voit tout dans le radar. On peut se tenir en chemise dans la timonerie et ça va sa route."

"Avant, on disait que c'était des hommes de fers dans les bateaux de bois, aujourd'hui, ce sont des hommes de bois dans des bateaux de fer!"

Bien sûr, selon M. Côté, on ne reverra plus les bateaux-croisières de jadis et on n'est pas près de revoir non plus la marine marchande canadienne, par ce que les coûts d'opération sont devenus prohibitifs, mais de "moyens navires" comme le "Madeleine" ont encore leur place. A l'heure actuelle, ne transportant qu'une vingtaine de personnes, ce bateau ne répond, à son avis qu'à 5 pour 100 de la demande aux Iles-de-la-Madeleine. "Il va falloir que le gouvernement améliore ça, dit-il. Ca amènerait du tourisme dans le coin en tout cas".

Il y a aussi la relève qu'il faut assurer. "Les jeunes, selon M. Côté, ne veulent plus s'exiler en mer. Ils veulent se voir vivre. Je ne les blâme pas, car naviguer c'est vraiment une vocation. C'est comme faire des curés, c'est pas dû à tout le monde!"

Aujourd'hui, déplore M. Côté, les "gars" préfèrent être pilotes ou se trouver du travail d'administration. Il parle en connaissance de cause, car deux de ses huit enfants sont capitaines... à terre.

En avion!

Les temps changent et M. Côté veut profiter pleinement de sa retraite. Il se reposera pendant quelques semaines avant de faire un voyage en Europe en compagnie de son épouse qui est toute retournée d'avoir son mari "sur les talons" toute la journée.

En bateau sans doute? Non, reprend M. Côté, en avion!

"Si je pose le pied sur un bateau, je vais juste penser à monter dans la timonerie. Comme je ne serai pas chez moi, on ne me laissera pas conduire!"

NOMINATIONS CHEZ LABATT



B. G. Elliot



S. M. Oland



D. A. Grant

M. D.J. McDougall, président de la Brasserie Labatt du Canada Limitée, est heureux d'annoncer les nominations suivantes. M. B.G. Elliot devient l'un des vice-présidents de la Brasserie Labatt du Canada Limitée tout en gardant son poste de président de la Labatt Ontario Breweries Limited. Dans ses nouvelles fonctions, M. Elliot sera appelé à prendre des responsabilités nationales ainsi que régionales plus vastes qu'auparavant. M. S.M. Oland devient vice-président et directeur général de la Labatt Ontario Breweries Limited. Né à Halifax, M. Oland a obtenu sa maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School en 1964 et sa maîtrise en arts de l'Université Dalhousie en 1966. Il apporte avec lui une vaste expérience de la production, de la commercialisation et de la gestion générale dans le domaine des brasseries. M. D.A. Grant devient vice-président et directeur général de la division de la Saskatchewan. M. Grant était auparavant directeur de l'exploitation de la Labatt's Manitoba Brewery. Né à Edmonton, il a obtenu son baccalauréat en sciences de l'Université de l'Alberta en 1962 et sa maîtrise en administration des affaires de l'University of Western Ontario Business School en 1967. Toutes les nominations prennent effet immédiatement. (ANN.)

De surprenantes aubaines:
appareils-photos et accessoires

FESTIVAL d'été

chez

montréal photo

Place Québec et Place Fleur de Lys

Prix
en vigueur
jusqu'au
31 juillet
Quantité limitée

ASAHI PENTAX SPOTMATIC II



avec objectif F 1.8
Prix rég. avec
étui \$251.90
\$199⁹⁵
Etui en surplus \$21.95

NIKKORMAT FT2



Avec objectif F 2.0
\$319⁹⁵
Etui en surplus \$19⁹⁵

Canon EF



EF informations
dans le viseur
Exposition
automatique
\$459⁹⁵
Etui en surplus \$21⁹⁵

Minolta SRT 200



avec objectif F 2.0
\$199⁹⁵
Etui en surplus \$17⁹⁵

Minolta HI-MATIC F



Ensemble de 3 pièces
comportant:
1. Caméra HI-MATIC
2. Etui pour caméra
3. Flash électronique
Minolta
Appareil-photo à
obturateur électronique
entièrement automatique.

\$99⁹⁵

Minolta XL 400 ZOOM CINE-CAMERA



Viseur à reflex
et objectif
ZOOM, gros-
sissement 4
fois, charge-
ment instantané
du film Super
8, objectif
ROKOR F 1.2
avec zoom à
commande ma-
nuelle ou au-
tomatique.

\$199⁹⁵

YASHICA ELECTRO 35 GSN



Caméra électronique entièrement auto-
matique. Mise au point télé-mètre couplé.
\$119⁹⁵
Etui en surplus \$10

OLYMPUS TRIP 35

appareil-photo avec objectif F 2.8



Caractéristiques: mise au point sur
quatre champs, obturateur servoméca-
nique à réglage automatique.
ETUI
COMPRIS
\$59⁹⁵

Zenit-E

Ensemble 4 pièces



1. Caméra
2. Etui
3. Objectif
Téléphoto
"Preset"
4. Adaptateur
pour flash

\$99⁹⁵

OBJECTIFS PRINZ OU IMAGE AUTOMATIQUES

MONTURES:
MINOLTA, PENTAX, PRAKTICA
ZENITH, YASHICA, ARGUS



GRAND ANGLAIRE
35mm F2.8
\$39⁹⁵
TELEPHOTO
135mm. F2.8
\$39⁹⁵
TELEPHOTO
200mm F3.3
\$49⁹⁵
TELEPHOTO
300mm F4.5
\$99⁹⁵

OBJECTIF PRINZ

REXATAR
200mm F4.5
OUVERTURE
PAR
PRESELECTION
MONTURES:
PENTAX,
ZENITH,
PRAKTICA,
ARGUS,
YASHICA.



\$39⁹⁵

POLAROID COLORPACK 80



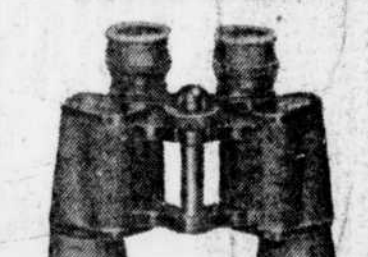
Il produit des photos couleur ou noir
et blanc instantanées.
\$26⁹⁵

JUMELLES TASCO 10 x 50



Modèle
312
\$34⁹⁵
avec étui

FRITZ HAUFF JUMELLE 7 x 35



\$21⁹⁵
avec étui

Opticam



Caméra de poche 110
avec
flash électronique
\$29⁹⁵

Kodak

A608R Ensemble
Télé-Instantamic 608



\$34⁹⁵
avec
étui

Minolta



Fonctionnement électronique entiè-
rement automatique.
Modèle
Autopak 50 **\$44⁹⁵**
Modèle
Autopak 70 **\$54⁹⁵**

montréal photo



5, PLACE QUEBEC
529-8238

PLACE FLEUR DE LYS
529-2541





LES GALETTES DE GRAND MAMAN-CHRISTIE.



D'aussi délicieuses galettes
portant son nom...
c'est tout un sujet de fierté
pour une grand-maman!



Lisez bien la liste des ingrédients de chaque paquet et vous verrez pourquoi nous en sommes si fiers.



Des débris inquiétants pour les voisins jonchent la cour intérieure du 26 rue Sainte-Famille.

Le Soleil, Jocelyn Delamarre

Une maison du début du 19e qui achève de sombrer

par Louis TANGUAY

Bien des gens du Vieux Québec percevaient à la fois comme un danger et comme un monument à protéger cette maison incendiée située au 26 de la rue de la Fabrique.

Depuis peu, leurs inquiétudes se sont accrues.

On a entrepris de rénover l'édifice voisin, plus récent, mais la petite maison dont la construction date du premier quart du 19e siècle, en subit les contre-coups.

Déjà la partie couvrant le porche menant à la cour intérieure s'est effondrée et le toit a disparu.

L'amoncellement dans cette cour de débris et de bois partiellement brûlé depuis un incendie qui l'avait ravagé il y a quatre ans fait craindre aux résidents du secteur que d'autres accidents du genre ne se produisent.

Ces gens croient d'autre part que la loi des biens culturels et les pouvoirs municipaux devraient être suffisants pour empêcher d'une part la destruction de cette maison et d'autre part son maintien dans son état actuel.

Quand on se met à la recherche de permis qui pourraient régir l'exécution de travaux sur ces ruines, on n'en trouve pas du côté de la ville du moins, bien qu'une demande de permis de démolition ait déjà été adressée de ce côté.

Au ministère des Affaires culturelles, la situation est encore plus ambiguë. Il a déjà existé un permis pour effectuer des travaux, mais ce dernier n'est plus valide.

Le temps n'a toutefois pas besoin de permis pour continuer son œuvre dévastatrice, et ses effets ne pourront qu'aller en s'amplifiant.

Plaies encore à vif, après 6 mois de fusion à Beauport

par Louis TANGUAY

Six mois de fusion n'ont pas suffi à réconcilier le maire Marcel Bédard avec certains de ses opposants qui s'étaient manifestés à Sainte-Thérèse de Lisieux pendant la période qui a précédé la naissance de la ville regroupée de Beauport.

Certains différends datant de cette époque devaient revenir d'actualité, hier soir, lors de la première séance du conseil municipal de Beauport à se tenir dans les limites de ce qui est devenu le quartier Sainte-Thérèse.

Le débat a été ouvert par l'ex-conseiller Georges-Aimé Dubé, brandissant une hausse de \$300 de la taxe foncière de sa propre propriété pour tenter de contredire les chiffres avancés sur les conséquences fiscales de la fusion, avant qu'elle n'entre en vigueur.

La réplique du maire devait bien sûr attribuer la cause de cette augmentation à la réévaluation de la

propriété plutôt qu'au taux de la taxe foncière.

Le député-maire avait par ailleurs en main le bouclier de la loi provinciale stipulant qu'une taxe d'eau doit s'appeler "taxe d'aqueduc" pour repousser une autre attaque de son interlocuteur qui lui demandait de justifier comment cette taxe est imposée au même taux à un propriétaire qui a en plus le service d'égouts et à un autre qui ne le reçoit pas.

De toutes façons, devait conclure M. Bédard, lui et M. Dubé n'avaient jamais réussi à s'entendre dans les discussions antérieures à la fusion et doivent aujourd'hui continuer à ne pas être sur la même longueur d'ondes.

A d'autres intervenants, inquiets des taxes ou des services municipaux, M. Bédard a répliqué qu'avant la fin de l'année, les citoyens de ce secteur seront en mesure de juger de l'ampleur des investissements consacrés à ce secteur.

D'ailleurs les problèmes et projets touchant Sainte-Thérèse étaient d'ailleurs nombreux à l'ordre du jour, que ce soit sur une question de pression d'eau, de transport en commun, de cueillette des ordures ménagères, ou encore de signalisation routière.

Deux questions sur le coin de la route des Trois Sautes, juste à côté de Sainte-Thérèse dans les limites de l'ancienne Villeneuve ont aussi été abordées.

Le maire Bédard a notamment annoncé que les poursuites que la ville a voulu intenter contre la compagnie Loma à cause de l'expansion de la sablière le long de cette route ont été abandonnées, étant donné que l'ancien règlement de zonage de Villeneuve ne fournissait pas les armes nécessaires à une lutte juridique.

D'autre part, sans faire de promesses formelles, le maire a laissé entendre qu'il y aurait lieu de réétudier les possibilités d'utilisation d'une vieille pompe à incendie qui avait été gardée dans ce coin antérieurement.

Un règlement d'emprunt qui vient après la construction

par Benoît ROUTHIER

Pour une fois, une population pourra se prononcer sur un règlement en se basant sur quelque chose de concret.

C'est à Château-Richer où, le 8 août, il y aura référendum sur un règlement d'emprunt de \$61.750.

La principale partie de cette somme a été consacrée à la construction d'une piscine que les contribuables peuvent déjà admirer.

Rappelons que la municipalité de Château-Richer est sous le coup d'une injonction relative au règlement 78-76. C'est le citoyen Magella Verrault qui a demandé l'injonction. La cause doit être entendue en Cour supérieure aujourd'hui.

Selon M. Verrault, le conseil aurait dérogé et accordé des travaux de façon illégale et irrégulière en ce sens que le contrat pour la construction de la piscine a été signé le 31 mai avant même l'adoption, par le conseil, du règlement d'emprunt et avant la tenue d'une assemblée publique pour faire approuver le règlement 78-76 par les contribuables.

Le début ou la fin des loisirs...

Hier soir, le maire de l'endroit, M. Paul-Emile Prémont a invité les quelque 40 citoyens présents à l'assemblée du conseil à "ne pas mettre de politique dans cette affaire". C'est le départ ou la fin des loisirs à Château-Richer, a-t-il dit, faisant allusion au référendum qui se tiendra sur le règlement 78-76.

M. Prémont a ajouté que le conseil, d'ici le 8 août, allait voir à fournir toutes les explications nécessaires aux contribuables sur le règlement en question: le coût des travaux pour l'éclairage du terrain de jeux, du

nivellement du terrain, la subvention que la municipalité devrait avoir du gouvernement, etc.

Par ailleurs, le maire de Château-Richer a bien précisé que la population se devait, le 8 août, de se prononcer sur le règlement d'emprunt visant à doter le terrain de jeux d'une piscine et autres aménagements. M. Prémont a invité les gens à ne pas se

servir de ce référendum pour juger les membres du conseil. Il y aura des élections pour ce faire, a-t-il conclu.

Il a enfin laissé entendre que la situation que vit le conseil actuellement "c'est peut-être parce qu'on a voulu trop bien faire pour doter la municipalité de bons services de loisirs."

Deux chambres de commerce fusionnent

Après les autorités municipales, les représentants des hommes d'affaires de la côte de Beauport ont convenu de fusionner leurs efforts.

En effet, le projet de fusion mis de l'avant en janvier par la Chambre de commerce de Beauport et la Chambre de commerce de Giffard, s'est concrétisé, par la création récente de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Beauport.

Les assemblées générales des deux organismes ont accepté les recommandations à cet effet de leur président respectif, MM. Herman Fortin, à Giffard et François X. Simard à Beauport.

Quelques réunions ont déjà eu lieu pour doter le nouvel organisme d'une philosophie et d'une orientation, par la mise en commun des ressources nécessaires.

Ce n'est cependant qu'à l'automne qu'on exposera aux quelque 450 membres les objectifs généraux et le

programme d'action de la nouvelle Chambre.

Durant l'été, le travail préparatoire se poursuivra sous la direction de M. Paul Lafleur, choisi président.

Ses principaux collaborateurs MM. Carol Saint-Pierre et Roger Dumas, premier et second vice-présidents, Herman Fortin et François X. Simard, présidents sortants, Paul Croteau, secrétaire et Florent Héroux trésorier.

Les directeurs élus sont MM. Benoît Boillard, Clément Dorval, André Hains, Zacharie Levesque, Jean-Marie Parent, Yves Ruelland et Roger Simard.

Pour toutes installations de piscines hors terre ou creusées, réparation ou transformations de votre demeure confiez cela à nos experts.

LES ENTREPRISES DROLET ENR.

Entrepreneur général 661-7578

la télévision

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Émission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV (11) Québec CBVT (3) Burlington WCAX-TV (9) TCQ (Télé-câble de Québec) (7) Sherbrooke CHTL-TV (8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13 (10) Montréal CFTM-TV (12) Montréal CFCF-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 9 (13) CIVQ (UHF Radio Québec) (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7	faire de la céramique sur un tour avec de la glaise plastique. Inv: Blandine Tibério, reprise. TCQ Mireille et Sans Sonnette. Le milieu estival des enfants. Aujourd'hui: une visite à l'extérieur. Anim: Mireille Pouliot Bouchard. R-Q. Sans point ni couture. Fils tendus. Anim: Julie Desjardins. Technique de montage et d'exécution en broderie et tapisserie et illustration des points suivants: gobelin, sumac et leno. Inv: Louise Auclair. Reprise. 19.30 3 Let's Make a Deal 4-7-10 Symphonie 5 Celebration 8 Torch of Champions (Spécial) 12 The Bionic Woman 13 La cuisine d'ailleurs R-Q. Honni soit qui mal y mange. Remontons jusqu'à l'œuf. Anim: Lise Lebel. — Présentation des différents produits laitiers et divers fromages et recettes de soufflé et de yogourt. Inv: Jocelyne Gauvin, Lucie Régier et Lorraine Boute-Torkia. Reprise. TCQ Partir pour partir. — De bons trucs pour passer des vacances agréables. Présentation en collaboration avec Tourisme et Vacances-Famille. 20.00 3 I've Got a Secret 4 Auto patrouille 5 On the Evidence 7-10 Les arpentés verts 11-13 Les p'tites semaines R-Q. Dans la tête des hommes. La maisonnée. Anim: Jean Côté, Michèle Delorme. — Le rôle traditionnel de la femme dans la famille et la remise en question de cette reine du foyer. Reprise. TCQ Le tracel. — Les diffé-	rents organismes existants dans la ville de Co.-Rouge. 20.30 3 Good Times 4 Monsieur Country, Claude Patry 7-10 Les découvertes du 10 8 Laverne and Shirley 11-13 Erreurs judiciaires 12 John Allan Cameron R-Q. Menez-vous de vos affaires. Tout est consommé. Il ne reste qu'à payer. Anim: Lise Payette. — Consommation et surconsommation. Reprise. TCQ Capitaine Kébec. The Spirit. Anim: Pierre Fournier et Serge Jongue. 21.00 3 M.A.S.H. 4-7-10 Sauve qui peut 5 Finlay & Company 8 Special Movie Presentation: "F. Scott Fitzgerald and the Last of the Belles". E.U. 1973. Drame de G. Schaefer avec Richard Chamberlain, Blythe Danner et Leslie Williams. — Un écrivain s'inspire de ses propres problèmes pour rédiger une histoire d'amour nostalgique. 11-13 Les Mohicans de Paris 12 The Hanged Man (première) TCQ Dollars et douleurs. Le Québec socialiste. Anim: Paul Unterberg. 21.30 3 One Day at a Time 4 Look Who's Here 11-13 Forum d'Habitat (spécial) R-Q. Nos épaulettes. "La croisée". Anim: Michel Desrochers. TCQ A l'écoute des astres. La lune. Avec: Louise Halley-Bédard. 22.00 3-12 Switch 4-7-10 Qui dit vrai 5 The Complete Victor Borge TCQ Que savez-vous des insectes? Avec Robert Juan. 22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA	5 Ceilidh 11-13 Le téléjournal TCQ Sports. Une production TCQ. 22.50 11 Nouvelles du sport et météo 13 Le 13 vous informe 23.00 3 Channel 3 Night Beat 4 Monsieur Météo 5-8-12 News 7-10 La couleur du temps 11 Ainsi va la vie 13 Ciné-Soir: "Les feux de l'été". E.U. 1958. Drame psychologique de M. Ritt avec Paul Newman, Joanne Woodward et Orson Welles. — Un jeune homme hardi s'engage chez un tyran, planteur du Sud des États-Unis. N.B. 23.05 4 Dialogue 7-10 Sans Pantomimes: "L'homme du Kentucky". E.U. 1955. Western réalisé et interprété par Burt Lancaster, avec Dianne Foster et Walter Matthau. — Les difficultés d'un homme et de son fils qui émigrent au Texas. 23.20 12 Pulse 23.22 5 The Merv Griffin Show 23.30 3 Late Movie: "I Thank a Fool". G.B. 1982. Drame de R. Stevens avec Susan Hayward, Peter Finch et Diane Cilento. — Une femme-médecin condamnée pour euthanasie est appelée à prendre soin d'une malade mentale. 8 Tuesday Mystery of the Week 24.00 11 Cinéma: "Un été sauvage". Fr. 1970. Comédie dramatique de M. Camus avec Daniel Boretti, Jessica Dorn, Juliet Berto et Nino Ferrer. — Les aventures d'une étudiante qui s'est jointe à un groupe de bohèmes séjournant sur la Côte d'Azur. 12 The 12 Midnight Movie: "Land Raiders". E.U. 1969. Western de N.H. Juran avec Telly Savalas, George Maharis et Janet Landgard. — Un riche rancher d'origine mexicaine veut s'emparer des terres habitées par les Apaches. 00.30 4 Musique Marc Legrand 00.32 5 Music with Marc Legrand 10.15 4 Dessins animés 5 Mon ami 11-13 En mouvement 10.25 12 Take Kerr 10.30 4 Au bout du fil 5 Mr Dressup 8 The Mike Douglas show 11-13 Tuktuk 12 Ed Allen 10.45 11-13 La souris verte N.B. 11.00 3 Gambit 5 Sesame street 11-13 Conseil express 12 The Joyce Davidson show 11.30 3 Love of life 4 Dessins animés 7-10 Fanfan Dédé 8 Happy days 11 La grande aventure 12 The art of cooking 13 Midi-soleil 11.45 4 Monsieur Météo 11.50 4 Les Informations 11.55 3 News 12 Captain Kangaroo 00.00 3 The Mike Douglas show 8 Good Morning New England 12 Romper Room 09.15 5 Test Pattern & Music 09.24 5 Music with Marc Legrand 09.30 5 Summer Schools 7 Dessins animés 12 Kareen's yoga 09.45 7 Informa 7 10.00 12 Bienvenue CFTM 10.09 3 The price is right 4 Mire et Musique 5 The friendly giant 7-10 A la bonne heure 3 The community 10.09 4 Musique Marc Legrand	Nero, Florinda Bolkan et Adolfo Celi. — Un inspecteur de police accepte de se mettre au service d'un avocat infirm pour briser l'idylle entre son fils et une courtisane anglaise. 8 Ryan's hope 11-13 Sur des roulettes 12 Summer Theatre: "Lord Jim" (1ère partie). G.B. 1964. Aventures de R. Brooks avec Peter O'Toole, Paul Lukas, et James Mason. — Un officier de marine dégradé trouve l'occasion de se réhabiliter dans un pays d'Asie. 13.10 3 Across the fence 13.30 3 As the world turns 7 Bonjour l'été 8 Rhyme and reason 10 Ciné-Mercrédie: Le relais de l'or maudit. E.U. 1952. Western de R. Huggins avec Randolph Scott. — Donn Reed et Claude Jarman. — Des Sudistes s'emparent d'un convoi d'or qu'ils doivent défendre. N.B. 11-13 Le téléjournal 11-13 Résean-Soleil 14.00 4 Pour vous Mesdames 8 The \$20,000 pyramid 14.30 3 The guiding light 4 Arts et loisirs 5 The edge of night 7 Théâtre des étoiles 8 Break the Bank 11-13 Cinéma: "Année 1918: les illusions d'une victoire" (2e partie). Fr. Documentaire de R. Cadot et M. Ferro. Narr. Jean Negroni. La signature de l'armistice de l'11 novembre 1918. 12 What's the good word? 14.45 4 Cinéma: "Aveux spontanés". E.U. 1952. Film d'espionnage de R. Parish avec Dana Andrews, George Sanders et Marta Karen. Incarné derrière le rideau de fer, un journaliste est sauvé par un document compromettant pour un ministre. N.B. 15.00 3 All in the Family 5 30 from Newfoundland 7-10 Pour vous Mesdames 8 General hospital 12 Another world 15.30 3 Match Game 5 Celebrity cooks 8 One life to live 16.00 3 Tatletales 5 The Forest Rangers 7-10 Patofoville 8 Lassie 11-13 Sesame 12 Celebrity dominoes 16.15 3 Dessins animés 16.30 3 Ironside 4 En vacances avec Claudine 5 Mr. Dressup 7-10 Les cadets de la forêt 8 Batman 11-13 Grujot et Délicat 12 Définition 17.00 4 Joe 90 5 It's your Choice 7-10 Escadrille sous-marine 8 Batman 11 Jo Gaillard 12 It's your Move 13 Cinéma de 5 heures: "La mafia" (1ère partie). E.U. 1960. Drame policier de R. Wilson avec Ernest Borgnine, Zohra Lampert et Alan Austin. — Un détective tente de démasquer des criminels qui terrorisent ses compatriotes du quartier italien. N.B. 17.30 3 The Beverly Hillbillies 4 Jinky 5 The Partridge Family 7-10 Fusée XL5 8 News Circle 12 The Price is Right 17.50 4 La route des pionniers 17.53 4 Monsieur Météo
--	--	--	--	--

à québec aujourd'hui

galeries

Marcellin, R. Richard, Maurin: Galerie d'Art Charles Huot, 1 rue du Trésor.

Marie Vaillancourt-Simard: peintures, croquis et dessins, chez Temporel, 25 Couillard.

Jean-Paul Lemieux: lithographies, Pauline Marcotte: peintures, au Parrain des Artistes, 302 Lavigne.

Le graphisme canadien: Salon des expositions, Grand Théâtre de Québec.

Musée du Québec: Services éducatifs du Musée: travaux des étudiants aux cours de dessins.

Centre d'art St-Laurent: galerie d'art, boutique d'artisanat, atelier d'arts plastiques, artisanat canadien, St-Laurent, I.O.

cinéma

Ciné-campus: "Le chaud lapin" (Thomas) au TCU, 19h00, 21h30.

Ciné-musée: Le bleu perdu — Québec en silence pe. ésar — L'abbaye de Thoronet — Images médiévales — L'homme à pi Musée du Québec, 14h30.

spectacles

Choeur V'la L'on Vent et le Père Gédéon: au Marché de la Place (angle Quatre-Bourgeois et Place de Ville, 18h30).

Monique St-Laurent: chanteuse-guitariste, 1100, rue St-Jean, 21h30.

"Ca marche": Choeur V'la L'on Vent, Jeanne d'Arc Charlebois et Ti-Jean Carignan, au Marché de la Place, 20h00.

théâtre

"Le noir de va si bien": comédie de Jean Marsan, au Théâtre La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h00.

"Les Maxibules": comédie de Marcel Aymé, au Théâtre d'été St-Michel, à Beaumont, 20h30.

"Piano Bar": comédie de Raymond Lévesque, au Théâtre de l'Île, St-Pierre, I.O., 21h00.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Joust" du Michigan.

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

Motel Carillon: Martin Peltier.

La Cloche d'Or: ce soir danse avec les "Corvettes".

Holiday Inn (Ste-Foy): Israël et Steve.

Michel Angelo: Mike et Lee.

Club Napoli: danse avec Les Chilliens.

Le Grenadier: Jean Gagnon au piano-bar tous les soirs.

Discothèque Chez Alexandre: une rencontre terrible, terrible, terrible.

Le Créneau: Raphaël Torr, le lundi jazz.

CINE-PARCS

BEAUPORT 1: Les dents de la mer (3). Don Angelo est mort (5).

BEAUPORT 2 — De la COLLINE — MONTMAGNY: Benji (5). On a retrouvé la 7e compagnie (4).

Cabaret:

MARIE DEPATIE
interprète

mardi le 6 juillet 1976, à 21h30
au Grand Salon du pavillon Pollack.
Prix d'entrée: \$1.00 étudiants de Laval
\$2.00 les autres
SERVICE DES ACTIVITÉS
SOCIO-CULTURELLES
Porte 1362, Pavillon Pollack
Tél.: 656-2765

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

présentent en grande première
MARATHON de Macdonald
Les Jeux Baroques, une œuvre musclée et haute en couleurs.

ET EN HOMMAGE À PIERRE MERCURE
CONCERTO BAROCCO Balanchine/Bach
LIBERTÉ TEMPÉRÉE Nault/Mercure
LIGNES ET POINTS Macdonald et Paige/Mercure
Oeuvres unanimement qualifiées de magistrales par la critique montréalaise

Vendredi le 9 et samedi le 10 juillet à 20h 30.
Billets: \$3.00, \$4.00, \$5.50, \$7.00*
*Étudiants: \$3.50

En vente au

Grand Théâtre de Québec
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Ne manquez pas MARATHON l'une des rares œuvres du Programme Arts et Culture des Jeux Olympiques à être présentées à Québec.

Excellente présentation de "The Beggar's Opera"

"THE BEGGAR'S OPERA", opéra en trois actes de John Gay adapté par Benjamin Britten, présenté dans le cadre du programme Arts et cultures du COJO. Production du Guelph Spring Festival mis en scène par Michale Bawtree et dirigée par Nicolas Goldschmidt. Décor et costumes de Brian Jackson. Distribution: Eric House (The Beggar), Don McManus (Mr. Peachum), Audrey Glass (Mrs. Peachum), Judith Forst (Polly), Macheath (Emile Belcourt), Lockit (Gary Relyea), Lucy Lockit (Barbara Carter) Irene Byatt (Mrs. Trapes), etc. etc. Première à la salle Maison-neuve de la Place des Arts dimanche; dernière représentation ce soir.

L'événement comporte toutefois quelques exceptions, notamment la reprise à Montréal de la production du Guelph Spring Festival "Beggars's Opera" de John Gay, adaptation de Benjamin Britten. Chère au public anglophone, cette œuvre dont la composition remonte au début du 18e siècle, trouve moins de réso-

dance de Gay avait été de mettre en scène des brigands, des prostitués, le monde des bas-fonds londonien, alors que les livrets d'opéra de l'époque évoquaient surtout des aventures galantes de gentils nobles personnages. Cette histoire quelque peu provocante au moment de sa création, son auteur la fit commen-

Benjamin Britten, qui signa son "adaptation lyrique" du "Beggars's Opera" en 1948, est é idem-ment allé plus loin. Tout en respectant le caractère original de la musique employée par John Gay, il lui a apporté sa science de l'écriture vocale et instrumentale, sans trop perdre de vue le ton populaire de l'ouvrage. Pour avoir une plus juste idée du travail de Britten, on peut se référer à ses harmonisations, d'une simplicité à peine sophistiquée d'airs de folklore français et anglais.

Festival (réalisée avec la collaboration du Département d'opéra de la Faculté de musique de l'université de Toronto et du Département de l'université de Guelph) fait se dérouler le spectacle à un excellent rythme. En outre, tous les membres de la nombreuse distribution donne l'impression d'être entrés avec la plus sincère conviction dans la peau de leur personnage. Avec en tête Emile Belcourt, ténor canadien attaché à l'English Opera Company et Judith Forst, du Metropolitan, l'œuvre de Gay et Britten trouvent des interprètes qui rejoignent les conceptions de l'auteur et de son adaptateur.

Le directeur musical du Festival de Guelph, Nicolas Goldschmidt, à la tête ici de l'Ensemble du Festival de Stratford assure l'excellente coordination musicale de ce spectacle, que Michale Bawtree a mis en scène avec efficacité et souplesse.



marc samson
musique

Le programme Arts et Cultures des Jeux Olympiques de Montréal n'offre guère pour nous de nouveautés; la majorité des artistes canadiens et participants sont bien connus d'un public qui a eu l'occasion de les entendre à diverses circonstances.

nance chez les auditeurs d'expression française. Ces derniers, tout compte fait, demeurent plus familiers avec la version que Bertold Brecht et Kurt Weil tirèrent de ce même sujet en lui donnant le titre d'opéra "Opéra de quat'sous".

L'originalité et l'au-

ter de couplets dont la musique était empruntée à des chansons connues et populaires des 17e et 18e siècles.

Avec le temps, chacun voulait mettre la main à la partition, y ajoutant "sa touche personnelle", pour plus ou moins "l'améliorer".

Le spectre de Garcia Lorca, 40 ans plus tard, ranime les passions politiques

par David SMITH

GRENADE, Espagne (Reuter) — "Sa perte douloureuse, toujours ressentie par les habitants du village", lit-on sur une plaque fraîchement peinte qui orne la façade de la maison natale du plus célèbre des poètes espagnols du vingtième siècle, Federico Garcia Lorca.

Nous sommes à Fuente Vaqueros, non loin de Grenade. La petite rue pavée où l'écri-

vain a grandi porte aujourd'hui son nom. Il y a d'autres indices qui identifient la région comme étant le berceau de Garcia Lorca.

Pourtant, les efforts que mènent les autorités locales pour essayer de guérir cette blessure, jamais vraiment fermée, que fut son exécution il y a quarante ans par les hommes de la réaction franquiste, n'ont eu pour seul résultat, jusqu'à maintenant, que de réveiller les antago-

nismes politiques — controverses qui met davantage en lumière les différences fondamentales entre le gouvernement héritier du franquisme et l'opposition de gauche.

Le maire du village a effectué il y a quelque temps une visite à la maison natale de Garcia Lorca — premier hommage officiel des autorités envers celui qui est considéré comme l'un des grands maîtres de la littérature espagnole.

le théâtre Beaumont, St-Michel

présente
du mardi au samedi inclusivement

LES MAXIBULES

Comédie en exclusivité
de Marcel Aymé

avec Pierre Thériault

Catherine Bégin
Michel Dumont

Linda Wilsam
Marc Bellier

Rémi Girard
Colette Brossoit

Mise en scène: Yvan Canuel

Du mardi au vendredi, à 20h.30 Samedi, à 19h. et 22h.30

Mardi, mercredi et jeudi: \$4
Vendredi et samedi: \$4.50

Réservations:
884-2839

Dépôts de billets:
LIBRAIRIE GARNEAU
Rue Buade et Place Laurier

LES NUITS DU SEMINAIRE

LOUISE FORESTIER

lauréate du prix
LE MANTEAU D'ARLEQUIN '76

première partie:

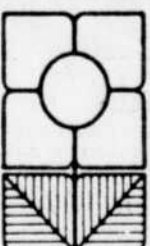
LES MIMES ELECTRIQUES

MERCREDI, 7 JUILLET 21h00

COUR DU SEMINAIRE

ENTREE: \$5.00

Billets en vente



- Kiosque d'information du Festival entrée de la Cour du Séminaire
- Caisse populaire Laurier
- Caisse populaire des Fonctionnaires de Québec, édifice "G", Rez-de-chaussée

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '76

Du 24 juin au 4 sept. 1976

le théâtre des marguerites inc.
tm

10^e ANNIVERSAIRE
HERMINE

JANINE SUTTO
LEO ILIAL
ROGER GARCEAU
JEAN BROUSSEAU
AUBERT PALLASCO
JEAN-LOUIS PARIS
GEORGES GARRERE
ELISABETH CHOUVALDIZE

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI à 9 h 00
SAMEDI (2 spectacles) 7 h 30 et 10 h 30

RELACHE DIMANCHE ET LUNDI

ADMISSION: \$4.00 — SAMEDI: \$5.00
Billets en vente au guichet

Tél.: (819) 377-3223

TROIS-RIVIERES-OUEST

Théâtre de l'Île (St-Pierre Île d'Orléans)

présente du 29 juin au
24 juillet à 21h00
samedi à 20h00 et 22h00
après le succès de "Tharissa"

PIANO- BAR

nouvelle comédie de
Raymond Lévesque

- Michel Daigle
- Jean-Pierre Matte
- Raymond Lévesque
- Marie Tifo

Réservations: 828-9530

N.B. Les billets réservés doivent être réclamés 30 minutes avant le spectacle.

une présentation de **chrc**

Notre groupe a bien hâte de rencontrer votre groupe!

L'équipe de spécialistes du Québec Hilton peut vous aider à organiser chez nous une "sortie en groupe" inoubliable.

Quelle que soit l'occasion: banquet, anniversaire, réunion sportive et sociale, assemblée annuelle, dîner de famille, bal ou simple sortie entre amis, nous avons hâte de vous rencontrer, que vous soyez quelques personnes ou des centaines! Ensemble, nous ferons des merveilles.

Nous sommes des professionnels de la fête et du divertissement et tout sera organisé à votre convenance. Parlez de vos projets à nos conseillers. Ils attendent votre appel au 647-2411.

Puis... amusez-vous bien!



Chaleureusement votre...

**Québec
Hilton**
Place Québec

Le service

PHARMAPRIX®

® Marque déposée

GALERIES STE-ANNE

RÉOUVERTURE

**PRIX EN VIGUEUR
DU 7 au 10 JUILLET
1976**

Nous nous réservons
le droit de limiter
les quantités

Nous nous réservons
le droit de limiter
les quantités

TROUSSE DE VOYAGE TIGRESS

VALEUR: \$17.00



AVEC CHAQUE ACHAT DE
\$15.00 OU PLUS DE PRODUITS
COSMÉTIQUES
(Étiquettes roses seulement)



COLGATE

DENTIFRICE
150 ml
PHARMAPRIX

.99

CIGARETTES

MARQUES
POPULAIRES
(UNE CARTOUCHE
PAR CLIENT)

VALABLE
LE 7
JUILLET
1976
SEULEMENT



SUNLIGHT

LIQUIDE POUR LA
VAISSELLE

24 onces

PHARMAPRIX

.53

DELSEY

PAPIER DE
TOILETTE

2 ROULEAUX

PHARMAPRIX

.49

CONFIDETS

SERVIETTES
FÉMININES

48's

PHARMAPRIX

2.22

**BABY
SCOTT**

RÉG. 30's OU
SUPER 24's

PHARMAPRIX

1.88

SCOTTOWELS

ESSUIE-TOUT

2 ROULEAUX

PHARMAPRIX

.79

SACS À ORDURES

EXTRA-ÉPAIS

10's

1.5 ml

PHARMAPRIX

.39

BAYER

ASPIRIN

100's



KODACOLOR

FILMS NÉGATIFS
EN COULEUR

C110-12 ou C126-12

PHARMAPRIX

1.09

BAS CULOTTES

TAILLE
UNIVERSELLE

PREMIÈRE
QUALITÉ



SCOPE

RINCE-BOUCHE
17 onces

PHARMAPRIX

1.22

JOHNSON

POUDRE
POUR BÉBÉ

14 onces

PHARMAPRIX

.99

GILLETTE TRAC II

CARTOUCHES À
LAMES JUMELLES

5's

PHARMAPRIX

.77

VASELINE

GELÉE DE
PÉTROLE
BLANCHE

16 onces

PHARMAPRIX

.99

COTTONELLE

PAPIER
DE TOILETTE

4 ROULEAUX



HEAD & SHOULDERS

FORMAT
FAMILIAL

PHARMAPRIX

1.33

MISS CLAIROL

FORMULE CRÈME

2 onces

PHARMAPRIX

1.09



BRIQUET À
BUTANE



CLAIROL

HERBAL ESSENCE

SHAMPOING
16 onces

PHARMAPRIX

1.44

Q-TIPS

COTON TIGE

180's

PHARMAPRIX

.66

PAMPERS



COUCHES JETABLES

DE JOUR
30's

PREMIERS
PAS 12's

2.22

1.39

LES GALERIES STE-ANNE

Le service

PHARMAPRIX®

1500, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD, P.Q.



**dans nos
régions**



Le tour du monde à bicyclette

Le Soleil, André Belle-tale

M. Albert Leblanc, un cycliste de Maria, dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie, effectue présentement le tour du monde à bicyclette. De passage à Québec ces jours-ci, il a reçu l'autographe du premier ministre Bourassa et du leader parlementaire et député de Bonaventure, M. Gérard D. Lévesque. Même si la rencontre a été de courte durée, M. Leblanc en est ressorti fort heureux.

Portneuf

Huit associations locales ou régionales ont assuré leur participation à la traditionnelle fête au village de Cap-Santé, qui aura lieu le 31 juillet et le 1er août. Cette manifestation se veut un retour dans l'histoire avec des activités rappelant les traditions du début du siècle. Une quinzaine d'activités nouvelles ont été inscrites au programme de cette année, pour faire de cette fête une vraie fête de participation.

L'Amiante

Commencés il y a près de trois ans, les travaux de réfection d'un tronçon de huit milles de la route 112 entre East Angus et Weedon seront bientôt achevés. Le gouvernement québécois vient d'accorder un contrat au montant de \$500,000 pour l'exécution des travaux de pavage. Le nouveau tracé de la route évite la municipalité d'East Angus.

La Beauce

Dès cet été, le personnel du Service de protection et de l'environnement procédera à l'étude du lac Abénakis, à Sainte-Aurèle de Dorchester,

dans le cadre d'un programme de conservation et de dépollution de ce lac.

La Rive-Sud

A Saint-Antoine-de-Tilly, comme beaucoup d'autres municipalités, l'organisation des sports et loisirs repose sur les citoyens. Quoiqu'à cet endroit les loisirs sont municipalisés depuis décembre 1973, un comité doit faire preuve d'initiative. Le conseil municipal octroie annuellement une subvention de \$1,500 pour les loisirs. Mais le comité des sports et loisirs, sous la présidence de M. Michel Cauchon, réalise, cette année, au-delà des possibilités du bénévolat, un chalet de service et l'aménagement d'un terrain de jeux. Non satisfait des subventions gouvernementales et de la contribution municipale, la comité a obtenu de la vente de billets un gain net de \$8,000. La gagnante de l'automobile qui constituait le grand prix, fut Mme Aline Demers, de la localité.

Le Grand-Portage

Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage a annoncé que grâce à l'initiative d'en-

seignants de la région, l'Association de mathématiques du Québec tiendra ses 19èmes assises annuelles à Rivière-du-Loup, les 15, 16 et 17 octobre prochain. Plusieurs centaines de professeurs de mathématiques venant de toutes les parties de la province participeront au congrès, qui se déroulera sous le thème: "T'aimons les maths".

Charlevoix

La Société d'habitation du Québec a accepté de construire 30 unités de logement à La Malbaie, dont 20 sur le premier Plateau Joyeux et 10 sur le deuxième. Ce projet qui est à l'étude depuis plusieurs mois comprendra 22 HLM à trois chambres à coucher, et huit à quatre chambres. Les maisons seront jumelées et à deux étages, et toutes auront une vue sur le fleuve. La construction devrait débuter au plus tard l'automne prochain. Les services d'aqueduc, d'égout et de voirie qui sont évalués à quelque \$120,000 devraient s'autofinancer par la vente des terrains à la SHQ, et celle du bureau de poste que la municipalité vient de vendre.

Jeanne Sauvé maintient qu'Ottawa a cédé devant des "fanatiques"

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a maintenu hier, en Chambre, que le gouvernement avait cédé devant "une poignée de fanatiques" en acceptant de ratifier le texte de l'entente intervenue entre le ministre des Transports, M. Otto Lang, et les associations nationales des pilotes de ligne (CALPA) et des contrôleurs du trafic aérien (CATCA).

Quelques minutes auparavant, Mme Sauvé avait commis un lapsus, en disant que

cette entente était "la plus mauvaise" que le gouvernement avait jamais signée, mais s'est aussitôt reprise, sous l'oeil réprobateur du premier ministre Trudeau, en affirmant que cette entente, bien que mauvaise, était la meilleure solution à laquelle le gouvernement avait pu arriver dans les circonstances.

En réponse aux questions du député de St-Hyacinthe, M. Claude Wagner, Mme Sauvé a par ailleurs déclaré qu'elle était solidaire du

geste posé par son ex-collègue de l'Environnement, M. Jean Marchand, qui a démissionné mercredi dernier pour protester contre cette entente. Elle ne se sent pas obligée cependant de suivre M. Marchand dans cette voie et compte continuer sa lutte en faveur du bilinguisme à l'intérieur même du cabinet.

M. John Diefenbaker a voulu savoir si M. Trudeau est toujours persuadé que cette entente constituait une grande victoire pour le Canada.

comme il l'avait déclaré, la semaine dernière, à son retour de Porto Rico, M. Trudeau a expliqué qu'il avait alors estimé que le règlement de la grève dans les transports aériens constituait effectivement une "victoire" pour le gouvernement, sans toutefois connaître le détail de l'entente.

Par ailleurs, le comité des transports du caucus conservateur a reçu instruction de faire en sorte que les francophones y soient représentés lorsqu'il sera saisi de la

question du bilinguisme dans le trafic aérien, a-t-on appris hier dans la capitale fédérale.

Tandis que sept contrôleurs aériens anglophones du centre de contrôle de Montréal demandaient à être transférés immédiatement ailleurs au Canada, les contrôleurs francophones décidaient, hier, de mettre un terme à minuit ce soir à leur opération dite de "sécurité maximale", qui harcelait depuis vendredi les pilotes d'Air Canada et de CP Air.

Si vous déménagez et voulez changer votre téléviseur...



CELEBRITY 1 25"

Meuble ultra-moderne, châssis 100% transistorisé.



PANORAMA 1 26"

Meuble ultra-moderne, châssis 100% transistorisé.



AVANTE 26"

Meuble ultra-moderne, châssis 100% transistorisé.

Choisissez

ZENITH

et

Maguire



CHROMACOLOR II ZENITH

100% état solide,
portatif,
écran de 20"

PRIX SPECIAL

\$499⁹⁵

PLAN DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Lampe-écran - 2 ans à 100%
Service - 1 an à 100%
3 mois Zenith - 9 mois Maguire

Venez chercher votre disque gratuit des Jeux olympiques. Quantité limitée. Hâtez-vous!

LOCATION avec option d'achat

APPAREIL	PRIX MENSUEL à partir de
Cuisinière	\$20.
Réfrigérateur	\$18.
Téléviseur	\$30.
Téléviseur noir et blanc	\$15.

FACILITES DE PAIEMENT HAMCO ET CHARGEX

Pour votre protection, nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLE DU QUEBEC.



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124

PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915

430, AVENUE ST-SACREMENT
(cor. boul. Charest)
Tél.: 681-6231

NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LE SAMEDI, TOUTE LA JOURNÉE JUSQU'AU 7 AOÛT INCLUSIVEMENT.

Ohé!
du bateau...



Si vous aimez les fruits de mer un restaurant s'impose à Québec où le homard, les scampis, le saumon, les crevettes sont à l'honneur.

L'ÉPERLAN
restaurant de fruits de mer
36 1/2, rue Saint-Pierre
Place Royale

Reservations
692-1126

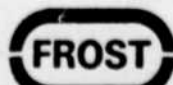
Salons privés pour
réceptions, banquets,
mariages

Pensez d'abord aux clôtures Frost

Pourquoi? Parce que Frost est synonyme des meilleures clôtures à mailles de chaîne. Depuis les vingt dernières années, un quart de million de propriétaires canadiens jouissent de leurs qualités: mailles à chaîne en acier résistant, cadre tubulaire à haute résistance et installation par des experts. Les clôtures Frost sont également associées à un choix judicieux de finis galvanisées ou vinyle vert ainsi qu'à une protection durable pour votre propriété. Mais Frost c'est plus encore. C'est pourquoi plus de Canadiens achètent la clôture Frost. Communiquez avec le bureau de vente de la Frost et vous aussi comprendrez pourquoi.

Estimation gratuite sans obligation de votre part.

524-5291



Médicaments "mentaux" qui n'en ont pas l'air

par Anne-Marie VOISARD

La neuro-psychopharmacologie, ça vous dit quelque chose?

Et si on parlait de librium et de valium... à moins que, si vous êtes initié, on s'arrête plutôt au lithium ou à la chlorpromazine.

Ce n'est pas du latin, encore moins du chinois. La neuro-psychopharmacologie est une science qui s'occupe de médicaments et, si vous avez déjà avalé un comprimé de librium ou de valium, vous savez déjà un peu à quoi vous en tenir.

Plus précisément, la neuro-psychopharmacologie est une science liée à la maladie mentale. Elle recherche de nouveaux traitements tout en essayant, à l'aide des médicaments, de remonter aux mécanismes mêmes de la maladie mentale.

Cette définition de la neuro-psychopharmacologie est celle du Dr Jacky Gauthier, psychiatre attaché à l'Hôpital Saint-Michel-Archange. Le Dr Gauthier est au nombre de ceux qui, avec le Dr André Villeneuve, ont travaillé à l'organisation du 10e congrès de "collegium internationale neuro-psychopharmacologicum" dont les assises se déroulent durant toute cette semaine au Québec-Hilton.

Des anti-dépresseurs

Vous n'appréciez peut-être pas qu'on associe librium et valium à la maladie mentale. Il vous faudra quand même reconnaître que ces médicaments ont chez vous des effets bien particuliers qu'on pourrait, par exemple, associer à une diminution de l'anxiété. Ce ne sont pas des pilules pour dormir, bien qu'ils aident à prévenir l'insomnie à cause de leur effet calmant.

De plus, librium et valium, comme tous les autres médicaments de la famille des anti-dépresseurs, ont un ancrage commun: la chlorpromazine, mieux connue sous son nom commercial, largactil.

psychopharmacologicum". C'est lui qui a ouvert, hier, les assises de ce 10e congrès qui pour la première fois se tient au Canada.

La présence du professeur Deniker à la tête de CINP est un indice du sérieux qu'a voulu se donner cet organisme qui ne regroupe guère plus que 450 chercheurs (pharmacologues, biochimistes, physiologistes, psychiatres et neurologues) à travers le monde.

Le Dr Deniker est d'ailleurs président de "collegium internationale neuro-

psychopharmacologicum". C'est lui qui a ouvert, hier, les assises de ce 10e congrès qui pour la première fois se tient au Canada.

La présence du professeur Deniker à la tête de CINP est un indice du sérieux qu'a voulu se donner cet organisme qui ne regroupe guère plus que 450 chercheurs (pharmacologues, biochimistes, physiologistes, psychiatres et neurologues) à travers le monde.

Les effets secondaires

Quant au largactil, décrit comme un "stabilisateur" ou un médicament "pour les états psychotiques", c'est aussi le médicament qui maintient dans un état de léthargie certaines victimes de la maladie mentale.

Les malades peuvent sortir des hôpitaux psychiatriques; ils ne sont plus dangereux; ils ne font plus de crises. Mais on ne les reconnaît plus. Pour retrouver leur li-

berté, il leur a fallu perdre leur personnalité.

Le Dr Gauthier reconnaît que c'est un des problèmes de la neuro-psychopharmacologie que de trouver des médicaments spécifiques qui n'ont pas d'effets secondaires... par exemple, découvrir un anti-dépresseur (médicament qui atténue les idées suicidaires) qui ne ferait pas dormir.

Ce problème des effets secondaires n'est sans doute

pas étranger au fait que la neuro-psychopharmacologie, malgré ses découvertes, soit une science tellement contestée de nos jours. Il ne faudrait pas, selon le Dr Gauthier, exagérer ces effets secondaires au point d'en oublier l'efficacité du médicament. Ainsi, certains patients ne pourraient jamais suivre un traitement de psychothérapie s'ils n'avaient au départ absorbé un médicament qui diminue leur agressivité. Notre interlocuteur se réfère

ici au lithium qu'il décrit comme "le médicament qui permet à des gens incontrôlables de mener une vie normale".

N'oublions pas cependant que la neuro-psychopharmacologie est une science qui s'occupe de médicaments et que dans un tel contexte les préoccupations des chercheurs qui participent au présent congrès de CINP ne peuvent s'étendre à la psychothérapie.



Le Dr André Villeneuve

Portneuf a sa société historique

par Gérard ROCLETTE

PORTNEUF — Un nouvel organisme a vu le jour dans le comté de Portneuf. Il s'agit de la Société historique de Portneuf, dont les buts sont: promouvoir l'industrie de la région; veiller et mettre en valeur le patrimoine et favoriser un développement économique compatible avec les traits historiques et culturels de Portneuf.

Dès le départ, la Société, dont le président est M. René Bellemare, a formé trois comités qui donneront une certaine orientation à la première année d'activités de l'organisme.

Un comité de recherches s'attardera à recueillir toute la documentation possible sur Portneuf pouvant avoir un caractère historique pour dépôt aux archives de la Société.

Un deuxième comité procédera à un inventaire complet des différentes études effectuées dans le territoire, tant par les gouvernements que les organismes.

Enfin, un troisième comité qui a comme mandat d'accomplir un travail de concertation des organismes intéressés au patrimoine et à l'histoire de la région et, également, permettre à la Société des suggestions dans les secteurs économiques et la réalisation de certains projets régionaux représentant des aspects intéressants comme le circuit touristique à titre d'exemple.

La Société entend mettre l'accent sur le caractère régional de son action, tant sur le plan purement historique que ceux de la mise en valeur du patrimoine et du développement socio-économique et culturel.

Elle n'entend pas se substituer à des groupes locaux mais prolonger les activités de ceux-ci; susciter des actions régionales; favoriser la structuration, la création et le développement de groupes locaux autonomes; élaborer une politique régionale en matière d'histoire et de patrimoine par un travail de consultation approprié et, finalement, proposer les moyens pour mettre en oeuvre une telle politique d'action.

Rimouskois tué par une voiture

Un accident de la route a fait une victime dans la région de Rimouski, hier.

Gaston Miville, 21 ans, de Rimouski, a péri quand l'automobile qu'il conduisait a dérapé sur la chaussée du rang deux, à Saint-Anaclet, vers une heure du matin.

de la nouvelle cigarette **FILTRE SPECIAL** de Matinée.

La nouvelle Filtre Spécial de Matinée est la première cigarette vraiment douce à vous proposer un parfait équilibre filtre/tabac. Son filtre ultra-efficace a ceci de particulier que, tout en faisant son excellent travail, il n'emprisonne pas la merveilleuse saveur du riche tabac Virginie de la Filtre Spécial de Matinée. □ Avec son filtre supérieur, la nouvelle cigarette Filtre Spécial de Matinée vous offre une saveur plus franche, une satisfaction plus complète. □ Les deux formats, King Size et 100 mm, vous offrent le même doux équilibre filtre/tabac.

en vente dans la région métropolitaine de Québec.

Savourez-la!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette—King Size: "goudron" 10 mg, nicotine 0.7 mg, 100 mm: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

Chômage: bureau central à Bathurst

OTTAWA (PC) — Les divisions du répertoire central et des annués de la Commission d'Assurance-chômage seront transférées à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, à compter de 1979, a-t-on annoncé hier dans la capitale fédérale.

Dans un communiqué de presse, la CAC affirme que les nouveaux bureaux fourniront entre 400 et 500 emplois pour une masse salariale annuelle d'environ \$4.2 millions.

Cette décision est une conséquence de la politique qui vise à décentraliser certaines agences du gouvernement fédéral vers les régions où le taux de chômage est élevé et l'activité économique réduite.

L'hiver dernier, le taux de chômage a atteint 27 pour cent dans la région de Bathurst, au nord de cette province.

Le répertoire central administre le programme des numéros d'assurance sociale et a été récemment chargé de mettre en application les règlements beaucoup plus sévères pour l'émission des numéros d'assurance sociale entrés en vigueur le 1er juillet.

La division des annués a la responsabilité du régime des annués institué en 1908 par le gouvernement canadien et en vertu duquel 108,000 citoyens touchent mensuellement des chèques.

A l'origine, il s'agissait d'un programme d'épargne-retraite, mais les annués ne sont plus vendus de nos jours. Les contrats existants placent toutefois l'Etat dans l'obligation de gérer ce programme jusqu'à la fin du siècle.

Six gardiens blessés à Orsainville, en juin

par François MARQUIS

Six gardiens ont été blessés, le 11 juin dernier, au cours de l'émeute qui a éclaté dans l'aile G2 de la prison d'Orsainville. C'est ce qu'a expliqué le directeur, M. Gilles Blanchard, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL pour faire suite à son enquête sur l'émeute.

Selon lui, les prisonniers avaient refusé de réintégrer leurs cellules pour la nuit, malgré deux avertissements

formels de personnes en autorité.

M. Blanchard ne cache pas qu'une bagarre de 12 minutes a eu lieu peu après dans les couloirs, avant que tous les détenus soient "rentrés" comme prévu.

Quelques heures auparavant, le comité de détenus a exigé que des confrères punis pour inconduite puissent sortir et venir à leur réunion avec le directeur. Ce dernier a dû refuser car un tel geste

de sa part aurait diminué l'autorité des gardiens dans la prison.

Comment réhabiliter

A la question de savoir ce que c'est, pour lui, la réhabilitation d'un détenu, M. Blanchard répond: "Il s'agit surtout de rendre le détenu capable d'un comportement responsable. Celui, par exemple, qui ne sait pas régler un problème avec sa femme sans la frapper, sera

invité à découvrir ce qu'il peut faire par le dialogue".

Psychologie pratique

Ancien gardien lui-même, M. Blanchard tend souvent un miroir psychologique à ses interlocuteurs. Il circule beaucoup dans la prison, sans se faire annoncer. Un détenu veut-il discuter poliment? Il lui accordera tout le temps dont il dispose. Un autre lui adresse-t-il des grossièretés? Il lui répondra sur le même ton, avec un

vocabulaire comparable, avant d'ajouter: "respecte-moi et je vais te respecter". Cette approche semble très pertinente pour le désamorçage de conflits d'origine émotive.

Une jungle interne

Il arrive fréquemment qu'un détenu soit blessé par d'autres, à l'intérieur même de la prison. On trouve donc 24 prisonniers sur 450, qui bénéficient d'une protection physique particulière. Dans

le code des valeurs du milieu, raconte M. Blanchard, il y a trois types de délits que les prisonniers ne pardonnent guère. Ce sont l'inceste, le mouchardage (dénoncer les malfaiteurs) et les délits contre des enfants. "Dans ces cas, il nous faut recommander aux détenus en question de ne pas mentionner leur vrai délit, pour éviter des blessures probables".

Certains leaders tendent aussi à exploiter leurs co-

détenus. Sans surveillance, ils extorqueraient des serviettes et même de l'argent de poche à leurs confrères.

Nous n'avons pas pu savoir ce que pensent les détenus d'Orsainville, car M. Maurice Gauthier, sous-ministre associé de la Justice, ne nous a pas permis d'organiser une table-ronde. A son avis, l'émeute récente, qui s'ajoute aux tensions entre bandes rivales, rend cette discussion impossible.



Gilles Blanchard

La Davie se vante d'offrir des salaires "supérieurs"

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — "L'im-
passe dans laquelle se trou-
vent les négociations après
les récentes décisions de
l'assemblée générale du syn-
dicat, est due à une connais-
sance insuffisante de la si-
tuation réelle du chantier et
à une mauvaise interpréta-
tion de la partie patronale."

C'est ce que déclare le
président des chantiers de la
Davie Shipbuilding de Lau-
zon, M. Louis Rochette, dans
un communiqué par lettre
qu'il a fait parvenir au SO-
LEIL en ajoutant que "les
salaires actuels payés à la
Davie Shipbuilding sont gé-
néralement supérieurs à ceux
qui sont payés dans la plu-
part des chantiers de l'Est du
Canada et des États-Unis".

A titre d'exemple, M. Ro-
chette souligne que: le chan-
tier "Quincy" de Boston offre
présentement aux soudeurs
qui voudraient aller y travail-
ler, un salaire de \$5.35 par
heure; Canadian Vickers, à
Montréal, paie \$5.15 par heu-

re pour un soudeur "A";
alors qu'à Sorel le sou-
deur "A" reçoit présentement
\$6.50 par heure.

Et dire, a ajouté M. Louis
Rochette, que la compagnie
Davie Shipbuilding offre de
payer immédiatement à son
soudeur "A" \$6.76 par heure,
et que la proposition patro-
nale porterait ce salaire à
\$7.27 par heure au 1er jan-
vier 1977 et à \$7.71 au 1er
janvier 1978.

Selon M. Rochette, "il est
essentiel pour la survie de
l'entreprise de prendre les
moyens de ramener à un
niveau normal la productivité
du chantier qui a considé-
rablement diminué au cours
des trois dernières années, si
l'on désire que la Davie
Shipbuilding puisse soumis-
sionner à des coûts qui lui
permettront d'obtenir les
contrats nécessaires au main-
tien des activités et de l'em-
ploi."

C'est pourquoi, fait men-
tion le communiqué, la direc-
tion de la compagnie a
adopté, dès le début des

négociations et maintenu de-
puis une attitude positive et
compréhensive qui a eu pour
résultats des améliorations
considérables reflétées par
la nouvelle convention col-
lective proposée.

Les améliorations

D'après le communiqué de
M. Louis Rochette, cette nou-
velle convention prévoit en-
tre autres, les améliorations
suivantes:

— une politique visant à
éliminer les sous-contrats
dans la mesure du possible,
pour réserver aux salariés de
la compagnie tous les tra-
vaux qu'ils peuvent raison-
nablement effectuer;

— pour la première fois, la
convention collective de tra-
vail de la Davie Shipbuilding
reconnait au syndicat le droit
à deux (2) représentants à
plein temps, aux frais de la
compagnie, pour l'appli-
cation de la convention, de
même que les frais de deux
(2) autres représentants sur
le service de prévention des
accidents;

— une formule de partage
plus équitable du surtemps
et plusieurs autres amélio-
rations avantageuses pour les
deux parties dans les clauses
normatives.

Démenti

Toujours d'après M. Louis
Rochette, "contrairement
aux interprétations publiées
à la suite de la récente
assemblée syndicale, la der-
nière offre monétaire de la
compagnie déposée le 22 juin
dernier, était de \$1,000,000
supérieure à celle du 28 mai
dernier.

En effet, a déclaré M. Ro-
chette, "la compagnie offrirait
aux salariés des augmenta-
tions moyennes de \$0.86 par
heure en 1976, \$0.53 par heu-
re en 1977 et \$0.42 par heu-
re en 1978, alors que son offre
du 28 mai était de \$0.80 par
heure pour 1976, \$0.49 par
heure pour 1977 et \$0.37 par
heure pour 1978."

Aussi, les augmentations
proposées comportent \$0.2
par heure pour l'adoption du
régime de pause-café en vi-
gueur à Sorel, Vickers et

St-John Drydock, ou chaque
salarié peut, au moment qui
lui convient et sans arrêt
général des opérations, s'ar-
rêter quelques minutes pour
prendre un breuvage de son
choix et manger une bou-
chée, s'il le désire.

A savoir pourquoi la partie
patronale insiste pour obte-
nir une convention collective
d'environ 30 mois, valable à
compter de la date de sa
signature jusqu'au 31 décem-
bre 1978, M. Rochette affirme
"que c'est bien court pour
une entreprise qui doit, pour
obtenir les nouvelles com-
mandes dont elle a besoin,
améliorer sa productivité,
implanter de nouvelles poli-
tiques et soumettre des prix
fermés à ses clients, pour des
navires à livrer en 1978 ou
1979".

Le syndicat

En réponse aux décla-
rations faites par le président
de la compagnie Davie Ship-
building de Lauzon, M. Louis
Rochette, le président du
syndicat des travailleurs de
cette compagnie, M. Clément

Fleury est plutôt d'opinion
que "la productivité à la
Davie Shipbuilding n'a ja-
mais diminué, mais que la
compagnie est plutôt respon-
sable de l'incapacité de pla-
nifier le travail à exécuter".

Joint par téléphone à son
bureau de Lauzon, M. Clé-
ment Fleury a donné comme
exemple que "pour la cons-
truction d'un récent navire
de 40,000 tonnes, la compa-
gnie Davie Shipbuilding a
enregistré un surplus de tra-
vail de 30,000 heures et cela
ne dépendait aucunement
des travailleurs".

M. Fleury reproche de plus
à la compagnie "d'avoir omis
d'investir pour être capable
de compétitionner avec les
autres chantiers du Canada,
comme ce fut le cas à Sorel,
où l'on vient de terminer un
atelier moderne construit au
coût de \$3 millions et demie,
afin de permettre à cette
entreprise de pouvoir cons-
truire des parties de navires
à l'intérieur".

Quant au salaire de \$6.76
par heure, qu'offre la compa-

gnie Davie Shipbuilding de
payer à un soudeur "A" M.
Fleury affirme que "c'est
faux, car de ce montant on se
doit d'enlever le \$0.25 par
heure prévu pour le rachat
de la pause-café, ce qui ne
fait qu'une offre réelle de
\$6.51 par heure".

Il est vrai, a ajouté le
président du syndicat des

travailleurs de la Davie Ship-
building, qu'à Sorel un sou-
deur de classe "A" gagne
\$6.60 par heure, mais ce
qu'on a omis de dire "c'est
que le présent contrat des
travailleurs de Sorel se ter-
mine à la fin de ce mois-ci et
qu'à partir du 1er août pro-
chain, ce même soudeur ga-
gnera \$7.12 par heure".

Vous ne serez JAMAIS à pied avec Métivier!

REMBOURSEMENT DE

\$200.

Cette offre se termine le 31 juillet ou dès l'épuisement des stocks.
M. le concessionnaire. Cette offre s'applique uniquement aux
contrats officiels de vente des modèles spécifiés plus haut signés
entre le 21 juin et le 31 juillet 1976. Sur réception de la carte
d'enregistrement de la garantie, du contrat de vente et du coupon
de remboursement, CMV Toyota enverra le chèque de \$200.
directement à l'acheteur. (Ce coupon n'est valable que chez les
concessionnaires Toyota autorisés et participants.)

TOYOTA, C'EST DUR

À BATTRE!

APPORTEZ CE COUPON CHEZ:

METIVIER
AUTO
VENTE & SERVICE TOYOTA

160 RTE KENNEDY, LEVIS

TÉL. 837-4701

ALIGNEMENT & RÉPARATION
BALANCEMENT / RADIATEUR

Certains employeurs craignent des dégâts

par Léonce GAUDREAU

Il semble exister une cer-
taine fébrilité chez les em-
ployeurs de la région de
Québec dont les entreprises
sont touchées soit par un
lock-out ou par une grève.

Depuis le passage marqué
vendredi dernier de quelque
200 militants syndicaux aux
bureaux du Trust général du
Canada à Québec, les patrons
paraissent sur le qui-vive de
crainte que leurs employés
reçoivent les mêmes manifes-

tations houleuses de solida-
rité.

Hier matin, les services
policiers des villes de Beau-
port et de Québec ont été
appelés à intervenir pour
éviter des désordres prévisi-
bles.

A la charcuterie A. Lafleur
Ltée, dont une cinquantaine
d'employés sont en grève
depuis près de deux mois
sans toutefois bloquer les
opérations, la police de
Québec est intervenue à la
suite d'une plainte de désor-
dre. Mais son intervention se
limita à faire déplacer des
employés qui avaient pris
place devant la façade de la
compagnie.

Chez Sico, au 3280 boul.
Ste-Anne à Beauport, dont
les opérations se poursuivent
avec l'aide du personnel de
cadres et de nouveaux em-
ployés malgré un lock-out

déclenché le 24 mai dernier,
la police avait reçu une in-
formation voulant qu'une voi-
ture occupée par des individus
"louches" suivait un camion
de livraison des produits
Sico.

La surveillance policière
n'a pas empêché que des
individus réussissent à re-
couvrir le camion de collants
d'appel au boycottage des
produits Sico, forçant de plus
le camionneur à laisser son
camion chez un client et à
revenir aux bureaux de la
compagnie dans la voiture
d'un vendeur, elle-même re-
couverte de slogans syndi-
caux.

Mais sur les lieux mêmes
de l'entreprise, tout semblait
tranquille!

Les piqueurs poursuivaient leur ronde quotidien-
ne devant les entrées de
l'établissement, sans toute-
fois empêcher les cadres et

les employés de la dernière
heure (que les syndiqués
qualifient plus exactement
de scabs) de prendre la place
de quelques 45 employés ré-
guliers en lock-out et mainte-
nir la production à quelque
50% de son niveau normal;
tout cela, se déroulant devant
les yeux des agents privés de
sécurité employés par l'en-
treprise et de la police de
Beauport qui maintient une
surveillance de 24 heures par
jour, en plus de deux ou trois
personnes représentantes du
patron qui se chargent de
l'accueil aux employés,
clients, fournisseurs, fran-
chissant quotidiennement la
ligne de piquetage.

Sur la ligne de piquetage
de Sico, le président du syn-
dicat Jean-Guy Papillon et le
directeur de "grève" Yvan
Gendron ont annoncé qu'une
nouvelle offre avait été faite
aux dirigeants de la compa-
gnie vendredi dernier et

qu'on s'attendait à une réac-
tion demain.

Depuis quelques semaines,
les employés de chez Lafleur,
Sico, Agence provinciale et
Trust général, tous syndiqués
à la Confédération des syndi-
cats nationaux, ont créé un
Front commun pour coordon-
ner leur stratégie de lutte
dans ces conflits de travail.

Salaire minimum dépassé aux "Marie-Antoinette"

L'Alliance des travailleurs
du Québec adhérent le pla-
fond du salaire minimum
pour quelque 700 syndiqués
des 12 restaurants Marie-
Antoinette.

Le conseiller syndical de
l'Alliance, M. Jean Côté, pré-
tend avoir signé la meilleure
convention collective dans ce
domaine, après quatre mois
de négociation, obtenant un
taux horaire de \$3.20 à l'em-
bauche, après une période de
trois mois de probation, avec
des augmentations successi-
ves de \$0.15 à tous les six
mois.

Une clause d'ancienneté
prévaudra dans les périodes
creuses de l'année pour ga-
rantir les heures de travail
aux serveuses; au chapitre de
la sécurité d'emploi, l'em-
ployeur devra signifier deux
avis écrits à un employé
coupable d'une faute avant le
congélement.

Les employés bénéficieront
de cinq congés mobiles; un
système de promotion sera
instauré d'ici trois mois pour
donner une chance égale à
tous les membres du per-
sonnel des cuisines.

Dans un communiqué émis
cette semaine, M. Côté sou-
haite que ce contrat obtenu
par l'Union des employés de
restauration du Québec, incite
le ministère du Travail à
corriger l'injustice créée par
sa maigre augmentation de
\$0.07 au taux horaire mini-
mum par un décret pour "sor-
tir du trou les quelque
12,000 employés de la res-
tauration de la ville de Québec,
frustrés dans leur droit de
vivre comme les autres
travailleurs québécois".

Le Syndicat
DE QUÉBEC
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER
• PLACE FLEUR DE LYS

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER
• PLACE FLEUR DE LYS

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER
• PLACE FLEUR DE LYS

Pour ce jour
mémorable...

Le Syndicat a la robe dont tu
rêves parmi sa collection du
Salon de la Mariée. Une ligne
très élégante. Une grande tra-
îne. Jupe ample pour une robe
réalisée en jersey fantaisie
garnie de broderie aux tons
pastel. Beige ou blanc pur. 5 à
15 ans.

200.00

Chapeau à large rebord de
même tissu et voilette
brodée de petites fleurs.
Beige ou blanc pur.

70.00

Salon de la Mariée. Mail St-Roch,
3e étage. Place Laurier. Place
Fleur de Lys.

Lock-out aux "Vraies Aubaines"

Un autre employeur de la
région de Québec vient de
recourir au lock-out comme
mesure de pression sur ses
employés.

Il s'agit cette fois du ma-
gasin "Aux Vraies Aubaines"
de la rue des Souman-
des, près du centre com-
mercial Fleur-de-Lys de Québec.

Quelque 45 employés de
cette succursale d'AVA qui
cherchent à signer leur deu-
xième convention collective,
sont ainsi sans travail depuis
samedi matin par suite de la
décision de l'employeur de
recourir au lock-out. Le droit
de grève ou de lock-out était
acquis depuis le 14 juin
dernier.

Les employés réclament la
parité de salaire et de condi-
tions de travail avec ceux des
magasins Jato dont une nou-
velle convention collective a
été signée le mois dernier.

La direction d'AVA affirme
qu'elle n'est pas en mesure
d'offrir les mêmes conditions
de travail que chez Jato. AVA
et Jato font tous deux partie
de la chaîne d'alimentation
Provigo.

M. Michel Arseneault, pré-
sident de l'Union des employés
de commerce, section 503
(FTQ), a précisé que les né-
gociations bloquent présentement
sur les salaires, les
primes de travail du soir, les
vacances, les congés de mala-
die et les congés statutaires.

AVA possède 17 magasins
au Québec, mais une seule
des trois succursales de la
région de Québec a des
employés syndiqués.



POUR L'ACHAT DE VOTRE

TOYOTA

charlesbourg
AUTOMOBILES LTÉE

CA

10^e ANNIVERSAIRE
comme concessionnaire
TOYOTA

7925, boul. Henri-Bourassa
623-9843

- 2 GARAGES POUR MIEUX VOUS SERVIR
- LOCATION A LONG TERME

REMBOURSEMENT DE

\$200

Cette offre se termine le 31 juillet ou dès l'épuisement des stocks.
M. le concessionnaire. Cette offre s'applique uniquement aux
contrats officiels de vente des modèles spécifiés plus haut signés
entre le 21 juin et le 31 juillet 1976. Sur réception de la carte
d'enregistrement de la garantie, du contrat de vente et du coupon
de remboursement, CMV Toyota enverra le chèque de \$200.
directement à l'acheteur. (Ce coupon n'est valable que chez les
concessionnaires Toyota autorisés et participants.)

Ce coupon vaut \$200 de remboursement sur toute nouvelle Toyota
Corolla 1600, 1976, 2 portes (standard ou automatique), modèles
TE31K et TE31H, ou 4 portes (standard ou automatique), modèles
TE31K et TE31H. Il ne peut servir au moment de l'achat. La
somme de \$200 qu'il représente sera remboursée à l'acheteur par
Canadian Motor Industries/Toyota, après la livraison du véhicule.
Les concessionnaires Toyota n'accepteront qu'un seul coupon par
Toyota Corolla 1600 achetée entre le 21 juin et le 31 juillet 1976.

REMBOURSEMENT DE \$200 SUR CERTAINES TOYOTA
COROLLA 1600.

TOYOTA

TOYOTA, C'EST DUR À BATTRE!

CAPITALE TOYOTA
346 boul. Hamel, Vanier
681-7786

Capitale Toyota Québec Inc.

Broadbent satisfait des explications de Trudeau au sujet de Marchand

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est dit satisfait hier des explications du premier ministre Trudeau, qui en réponse à une lettre du leader néo-démocrate, démontre que les allégations de conduite répréhensible portées contre M. Marchand sont sans fondement.

Dans une déclaration écrite à la presse, M. Broadbent confirme avoir écrit le 30 juin dernier une lettre confidentielle au premier ministre, "ayant été mis au courant quelque temps auparavant d'importantes allégations concernant M. Marchand qui ont été formulées dans des circonstances sérieuses et officielles".

M. Broadbent dit regretter que la presse se soit emparée de l'affaire, mais justifie sa démarche auprès du premier ministre, en affirmant que c'eût été manquer à son devoir de député que d'avoir ignoré l'affaire et

de ne pas informer le premier ministre pour qu'il puisse prendre des mesures correctives, s'il y avait lieu.

C'est vendredi dernier que la presse a fait état de la lettre de M. Broadbent au premier ministre Trudeau, indiquant qu'il y était question d'allégations selon lesquelles M. Marchand aurait accepté une somme d'argent d'une compagnie de dragage impliquée dans une affaire de fraude.

M. Marchand, qui a résigné mercredi son poste de ministre de l'Environnement parce qu'il était en désaccord avec le gouvernement sur l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes, s'est empressé de rejeter le bien-fondé des allégations portées contre lui.

Il s'agirait d'un témoignage entendu à Toronto lors de l'enquête préliminaire relative à des accusations de

complot pour fraude portées contre certaines compagnies de dragage.

M. Broadbent déclare par ailleurs qu'il "est extrêmement malheureux que l'existence de cette correspondance ait été révélée: M. Marchand mérite mieux que ça".

"A mon avis, ajoute-t-il, la seule façon appropriée d'agir dans ces circonstances est de la façon traditionnelle, c'est-à-dire en communiquant directement avec le premier ministre. Avoir soulevé une telle affaire publiquement à la Chambre des Communes ou ailleurs aurait été s'adonner à la diffamation morale."

Le premier ministre Trudeau a dit savoir hier que c'est le bureau du leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui est responsable de la fuite, suite à laquelle a été révélée l'existence d'une lettre du leader néo-démocrate au premier mi-

nistre au sujet d'allégations de conduite répréhensible touchant le ministre démissionnaire Jean Marchand.

Interrogé par la presse à sa sortie des Communes, M. Trudeau a déclaré que l'entourage de M. Broadbent ne pouvait affirmer, comme il l'a fait, que la fuite provenait du bureau du premier ministre. "Puisque je sais que la responsabilité doit en être imputée au bureau de M. Broadbent".

De son côté, le leader néo-démocrate a soutenu qu'il ne pouvait identifier l'origine de la fuite, mais a réitéré sa confiance dans les membres de son personnel.

Confronté à la déclaration du premier ministre, M. Broadbent a dit croire que M. Trudeau ne faisait qu'affirmer la loyauté de son propre personnel en assumant que l'autre partie devait être tenue responsable de la fuite.

Impôts et taxes qui seraient cédés par Ottawa, selon le Globe

TORONTO (d'après PC) — Le gouvernement fédéral se proposerait de donner aux provinces la taxe d'accise sur l'alcool, 7,5 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu des individus et un pour cent de l'impôt sur le revenu des corporations.

Et ce que révèle le Globe and Mail d'aujourd'hui, ajoutant que ces concessions seront faites pour aider les provinces à défrayer les coûts de l'assurance-maladie et de l'éducation universitaire.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, annoncerait ces concessions lors de la rencontre avec ses homologues provinciaux qui débute aujourd'hui.

Cette nouvelle formule remplacerait le système actuel selon lequel le gouvernement fédéral paie à chaque province une partie de ses coûts d'assurance-maladie et une partie des frais universitaires.

Ces déboursés fédéraux se chiffrent à environ 50 pour cent des dépenses provinciales dans ces domaines.

La taxe d'accise sur l'alcool rapporte environ \$800 millions par année et un facteur de péréquation donnerait environ \$50 millions de plus aux provinces afin d'assurer que toutes les provinces reçoivent le même montant, dit le Globe and Mail.

DEUX BONNES AFFAIRES DE SUITE!

REMBOURSEMENT DE \$200 SUR CERTAINES TOYOTA COROLLA 1600.

Voici comment profiter de cette offre dure à battre. D'ici au 31 juillet, allez voir l'un des 230 concessionnaires Toyota au pays, choisissez une Toyota Corolla 1600, modèle sedan à 2 ou 4 portes,* entendez-vous avec le vendeur sur le prix et remettez-lui le coupon de cette annonce. Il le joindra au bon de commande et quand vous aurez reçu votre Corolla, Toyota vous enverra un chèque de \$200.

Pensez-y un peu. Un remboursement de \$200 sur une voiture qui est une aubaine en elle-même, c'est déjà une bonne affaire.

Eh bien, vous en ferez une

REMBOURSEMENT DE

\$200.

Ce coupon vaut \$200 de remboursement sur toute nouvelle Toyota Corolla 1600, 1976, 2 portes (standard ou automatique), modèles TE3IK et TE3IH, ou 4 portes (standard ou automatique), modèles TE3IFK et TE3IFH. Il ne peut servir au moment de l'achat. La somme de \$200 qu'il représente sera remboursée à l'acheteur par Canadian Motor Industries/Toyota, après la livraison du véhicule. Les concessionnaires Toyota n'accepteront qu'un seul coupon par Toyota Corolla 1600 achetée entre le 21 juin et le 31 juillet 1976.

Cette offre se termine le 31 juillet ou des réapprovisionnement des stocks. M. le concessionnaire: Cette offre s'applique uniquement aux contrats officiels de vente des modèles spécifiés plus haut signés entre le 21 juin et le 31 juillet 1976. Sur réception de la carte d'enregistrement de la garantie, du contrat de vente et du coupon de remboursement, CMI/Toyota enverra le chèque de \$200 directement à l'acheteur. (Ce coupon n'est valable que chez les concessionnaires Toyota autorisés et participants.)

deuxième. Et toute une! Car la Toyota Corolla 1600 consomme moins d'essence que la plupart des autres voitures vendues au Canada.

Les Toyota Corolla dont il est question ici sont exacte-

ment comme celles habituellement vendues chez les concessionnaires Toyota. C'est-à-dire qu'elles ont en équipement

standard tout ce qui fait qu'une Toyota est dure à battre: des freins à disque assistés à l'avant, des sièges-baquets entièrement inclinables, des bouches d'air chaud sous la banquette arrière, des débembueurs de glaces latérales, une batterie surpuissante et un dégivreur de lunette arrière.

Evidemment, pareille offre fera de nos concessionnaires des hommes très occupés. Alors, dépêchez-vous. D'autant plus que les stocks sont limités et qu'une Toyota Corolla 1600, d'ordinaire, ça part vite!

TOYOTA



La Corolla 1600 4 portes de 1976.

TOYOTA, C'EST DUR À BATTRE!

*Numéros des modèles sedan 2 ou 4 portes faisant partie de l'offre: TE3IK, TE3IH, TE3IFK, TE3IFH. Remboursement non applicable aux achats massifs.



PASCAL



Jeux de la
XXIe Olympiade
Montréal
1976

Participant Officiel
au programme de soutien

VENTE D'ÉTÉ

Ensembles de dinette de qualité



À gauche - Modèle No. 1

Dinette de 5 pièces

Table de 40" x 30", au dessus de simili-marbre craquelé. Chaises à haut dossier recouvertes d'un robuste capitonnage de tissu à motif floral et uni.

PRIX DE VENTE **\$88⁸⁸**

À droite - Modèle No. 15

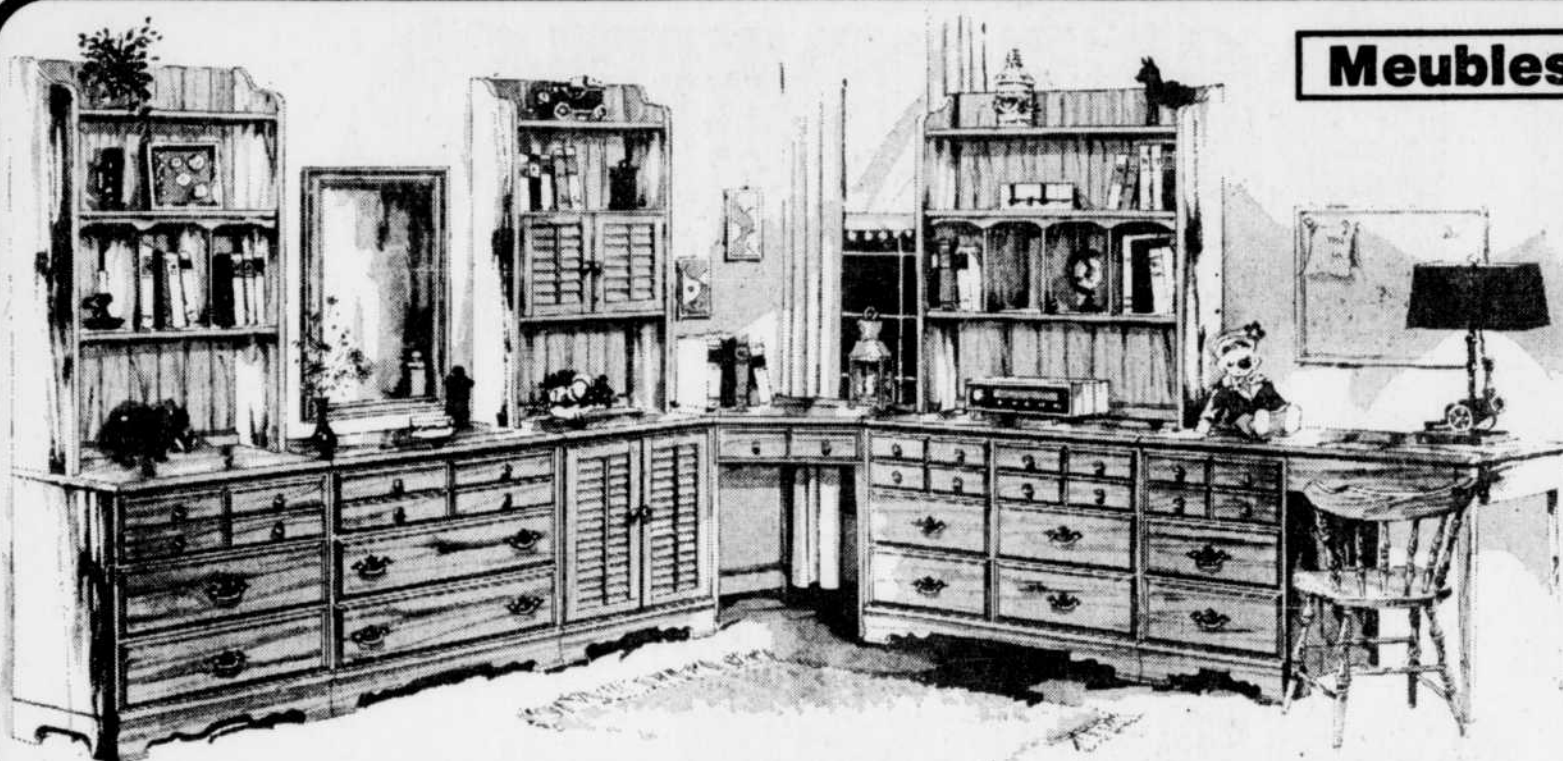
Dinette de dimension familiale de 7 pièces

Table de 48" x 36" au dessus de simili-bois de riche texture. Chaises au capitonnage simulé avec haut dossier encadré de motif floral.

PRIX DE VENTE **\$144⁸⁸**



Meubles Léa



Nouveau ! Reproduction authentique de meubles coloniaux

De Ton Cannelle. Pour chambres, vivants ou salons. Le dessus des meubles est en laminé assorti, résistant, d'entretien facile. Plusieurs pièces peuvent être assorties à un ensemble. Lits, tables de chevet, grands coffres, etc... Tous au bas prix habituel Pascal.

No. 7-534 Bibliothèque 27" x 9" x 45" PRIX DE VENTE \$79⁸⁸	No. 7-131 Coffre 28" x 18" x 32" 3 tiroirs PRIX DE VENTE \$79⁸⁸	No. 7-011 Miroir Cadre 32" x 24" Glacé 28" x 20" PRIX DE VENTE \$29⁸⁸	No. 7-232 Simple dressoir 36" x 32" x 18" (Pleine grandeur) 3 tiroirs PRIX DE VENTE \$89⁸⁸	No. 7-524 Bibliothèque 27" x 9" x 35" PRIX DE VENTE \$83⁸⁸	No. 7-122 Coffre 28" x 18" x 32" 2 portes 1 étagère PRIX DE VENTE \$79⁸⁸	No. 7-311 Bureau de coin 32" x 18" x 32" 1 tiroir PRIX DE VENTE \$79⁸⁸	No. 7-544 Bibliothèque 44" x 18" x 32" PRIX DE VENTE \$89⁸⁸	No. 7-262 Double dressoir 44" x 18" x 32" (Pleine grandeur) 6 tiroirs PRIX DE VENTE \$114⁸⁸	No. 7-331 Bureau d'étudiant 44" x 18" x 32" 3 tiroirs No. 7-771 Chaise PRIX DE VENTE \$39⁸⁸	No. 08-131 Chiffonnier à 3 tiroirs PRIX DE VENTE \$79⁸⁸	No. 08-331 Pupitre PRIX DE VENTE \$89⁸⁸	No. 08-262 Bureau double PRIX DE VENTE \$114⁸⁸	No. 08-771 Chaise PRIX DE VENTE \$39⁸⁸	No. 08-122 Cabinet à portes persiennes PRIX DE VENTE \$81⁸⁸	No. 08-232 Bureau simple PRIX DE VENTE \$89⁸⁸	No. 08-524 Bibliothèque à portes persiennes No. 08-544 PRIX DE VENTE \$85⁸⁸	No. 08-950 Lit à baldaquin PRIX DE VENTE \$117⁸⁸
---	---	---	--	---	---	---	--	---	--	--	---	---	--	---	--	--	---



Collection "Blanche-neige"

Le mobilier de chambre "Blanche-Neige" allie le moderne et le style. D'un aspect délicat, il donnera à votre cadre une atmosphère enchanteresse et joyeuse. Ces meubles d'un blanc pur, sont soulignés d'un filet doré, appliqué à la main. Poignées blanches exclusives au contour doré. Le dessus de chaque meuble est en arborite.



No. 476 - Ensemble de salon 4 pièces

De style moderne, conçu pour la vie d'aujourd'hui, cet ensemble vous est proposé à un prix plus qu'abordable. Recouvert de tissu de couleur "Dolly autumn" et sièges généreusement rembourrés de mousse, dossiers fermes.

Ens. de 4 pièces

Canapé, fauteuils à haut dossier, dossier moyen et pouf.

PRIX PASCAL **\$339.95**

PRIX DE VENTE

\$299⁸⁸

Ens. 2 pièces

Canapé, fauteuil à dossier moyen.

PRIX PASCAL **\$289.95**

PRIX DE VENTE

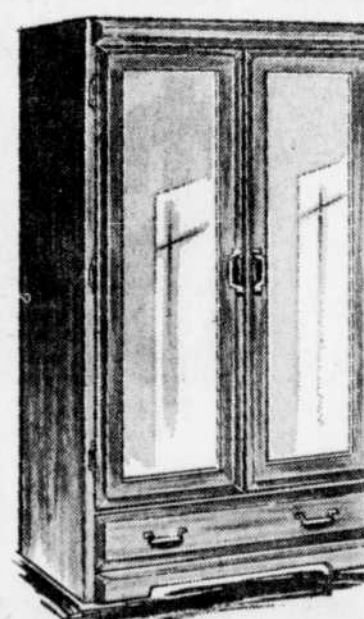
\$222⁸⁸

Pouf

PRIX PASCAL **\$49.95**

PRIX DE VENTE

\$38⁸⁸



Garde-robes

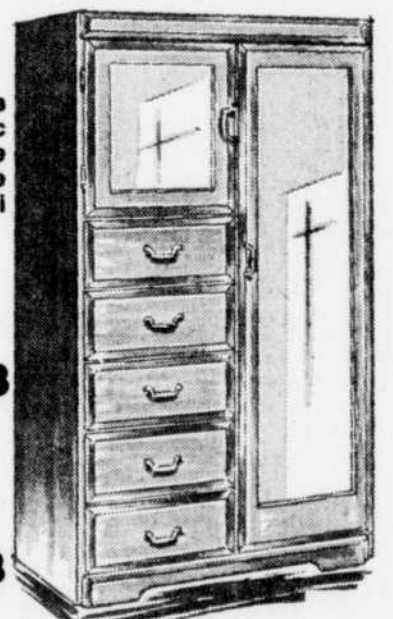
Spacieuses garde-robes mesurant 36" x 21" x 65 1/2" avec miroirs bordées d'une latte de cuivre. Construction murale de contre-plaqué de merisier, fini noyer et poli brillant.

À gauche - No. 30
Avec tiroir à la base

PRIX DE VENTE **\$118⁸⁸** ch.

À droite - No. 15
Avec 5 tiroirs

PRIX DE VENTE **\$148⁸⁸** ch.



Modèle 937 - Causeuse-lit de style contemporain

Recouvert de tissu jaune et brun moucheté. Garni de mousse et incorporée de ressorts reprenants leur forme initiale. Se transforme en un lit double monté sur roulettes. Matelas de mousse extrêmement confortable.

Causeuse

(tel qu'illustré)

PRIX PASCAL **\$199.95**

PRIX DE VENTE **\$177⁸⁸**

Fauteuil assorti

PRIX PASCAL **\$79.95**

PRIX DE VENTE **\$66⁸⁸**

Egalement disponible

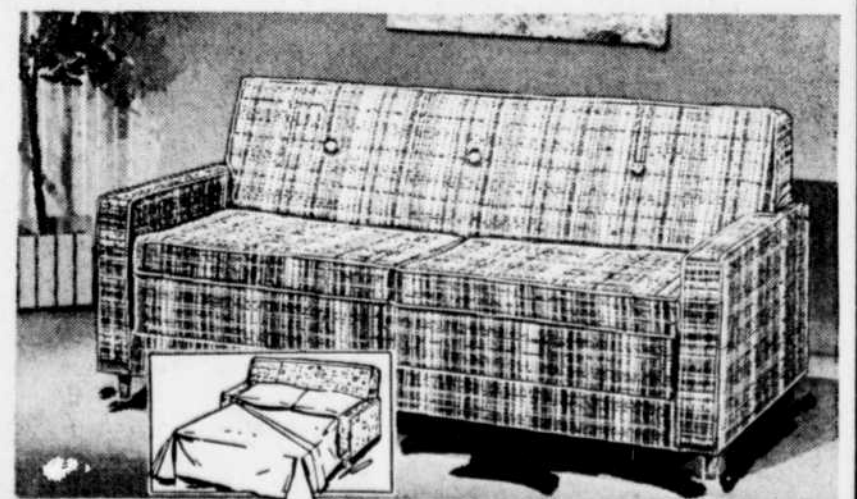
Canapé-lit

Dimensions

51" x 33" x 32" de hauteur.

PRIX PASCAL **\$229.95**

PRIX DE VENTE **\$199⁸⁸**



En vente du 6 juillet
au 12 juillet

Centre d'achats de la Place Laurier
Ste-Foy, Québec. Tél.: 653-9307

Livraison
minimale \$10⁰⁰

Chargez
ou
Master
Charge